

**Paléographie des chartes et des manuscrits du XIe au XVIIe siècle / par
Alph. Chassant.**

Contributors

Chassant, Alphonse, 1808-1907.

Publication/Creation

Paris : A. Aubry, 1867.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/waw6jh48>

License and attribution

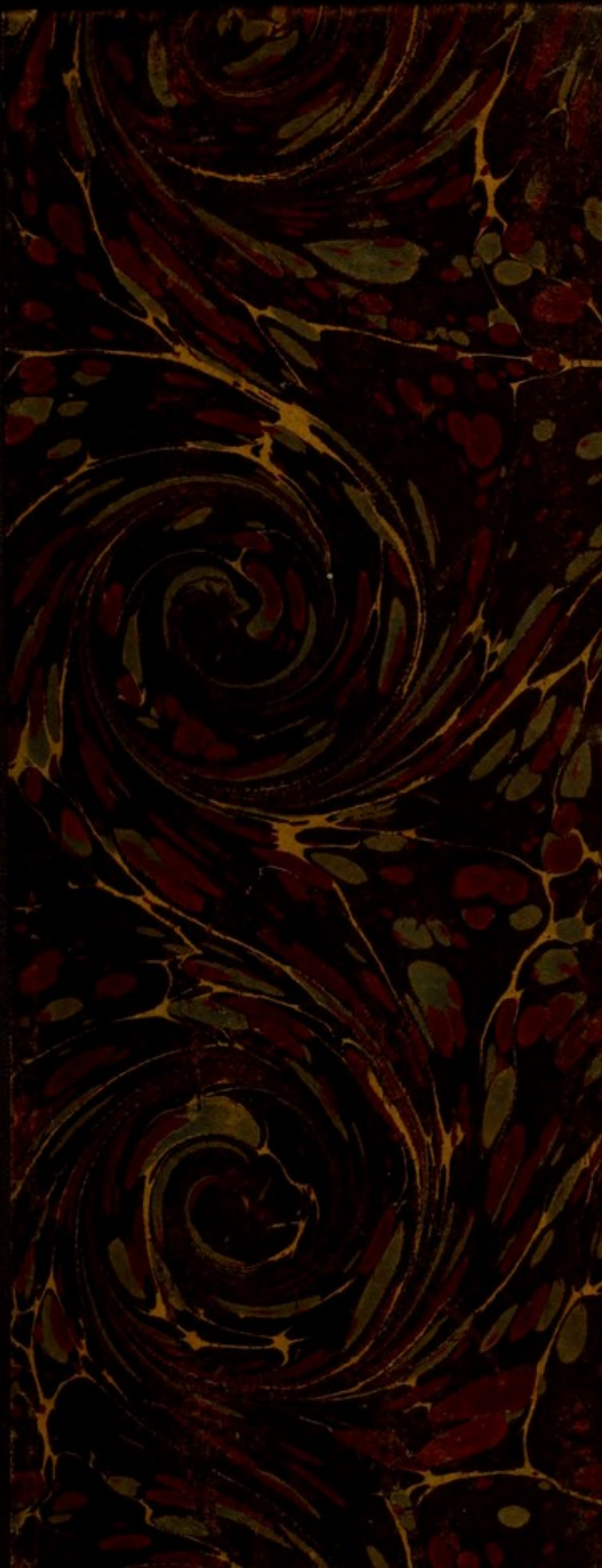
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

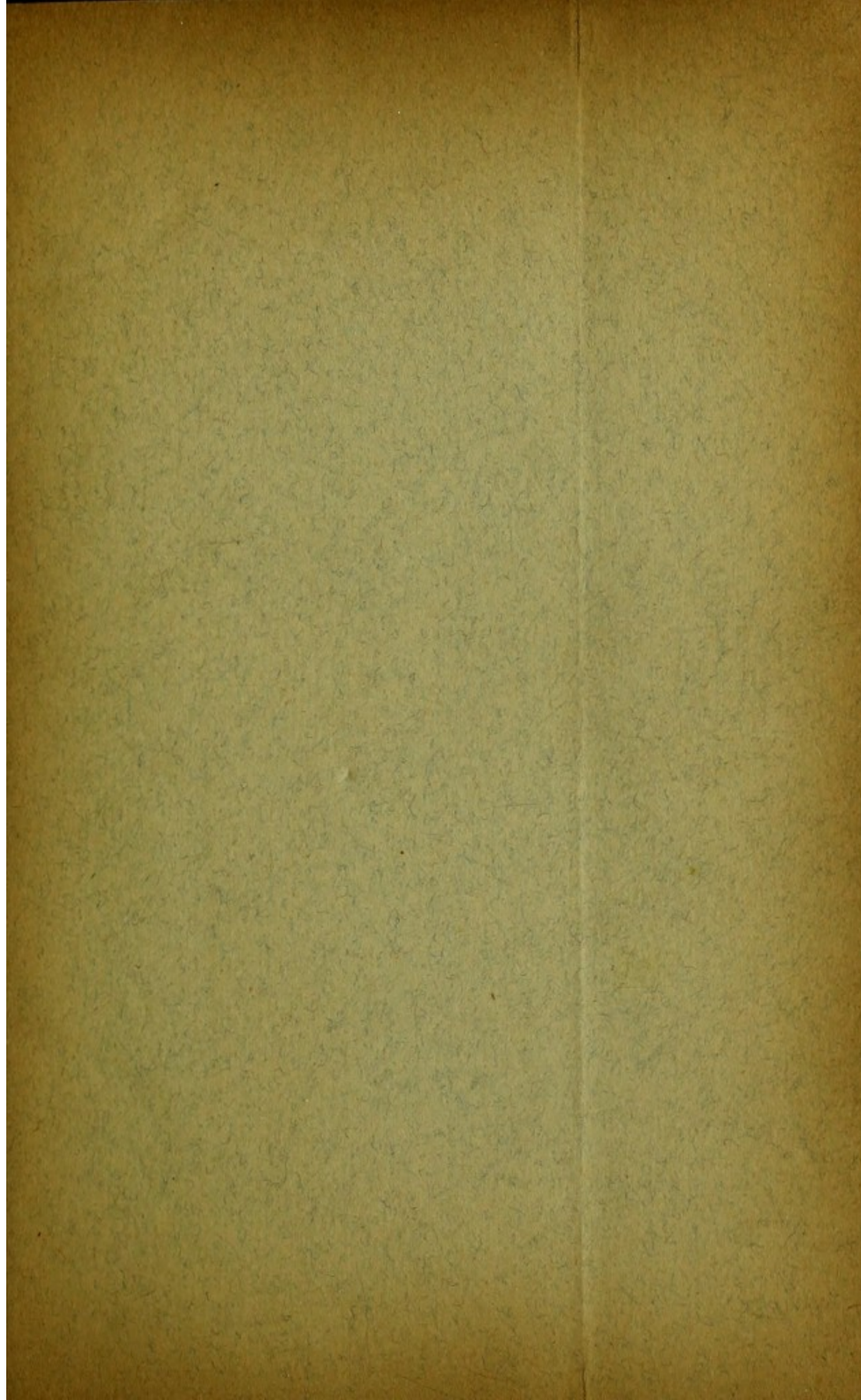
687
6

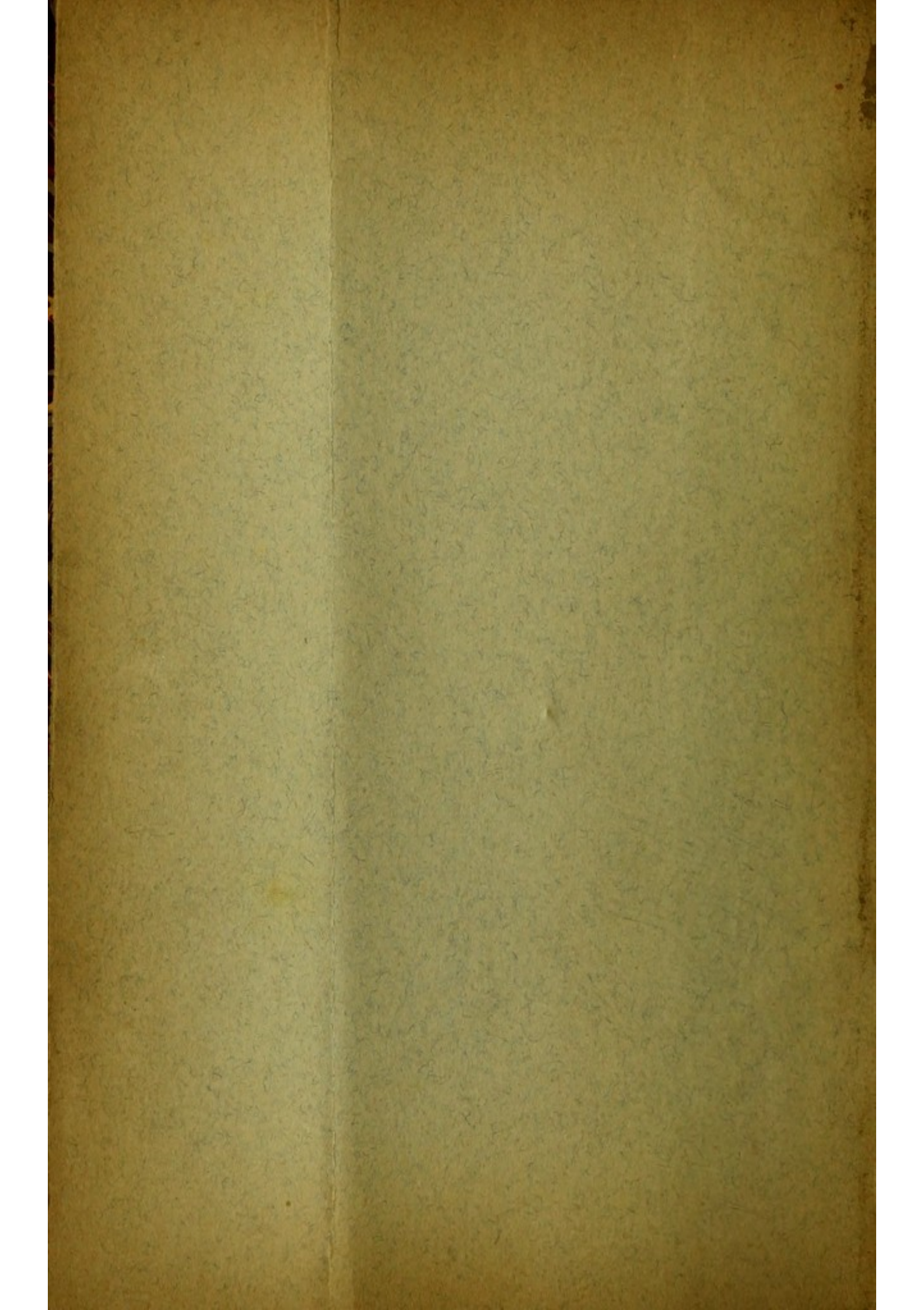


YHB(2)



22101586404





PALÉOGRAPHIE DES CHARTES

ET
DES MANUSCRITS

DU XI^e AU XVII^e SIÈCLE

PAR ALPH. CHASSANT

Ancien correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les travaux historiques

SIXIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UNE INSTRUCTION SUR LES SCAUX ET LEURS LÉGENDES
ET DE RÈGLES DE CRITIQUE PROPRES À DÉTERMINER L'ÂGE
DES CHARTES ET DES MANUSCRITS NON DATÉS

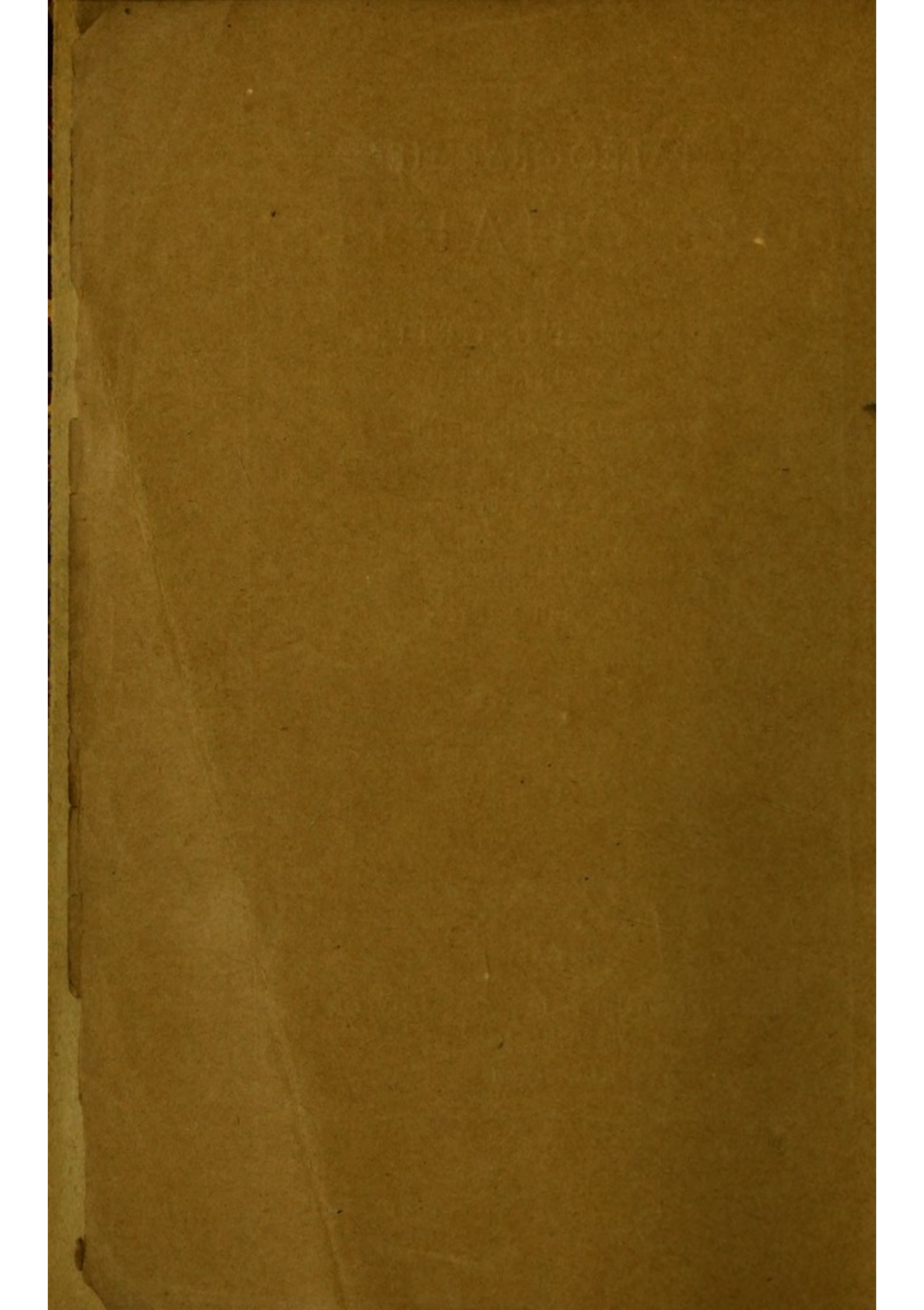
10 PLANCHES IN-4^o



PARIS

AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE SÉGUIER, 18

M DCCCLXVII



PALÉOGRAPHIE
DES CHARTES

ET
DES MANUSCRITS

DU XI^e AU XVII^e SIÈCLE

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR

Tous droits réservés

IMPRIMÉ CHEZ AUGUSTE HÉRISSEY, A ÉVREUX

PALÉOGRAPHIE DES CHARTES

ET
DES MANUSCRITS

DU XI^e AU XVII^e SIÈCLE

PAR ALPH. CHASSANT

Ancien correspondant du Ministère de l'Instruction publique
pour les travaux historiques

SIXIÈME ÉDITION

AUGMENTÉE D'UNE INSTRUCTION SUR LES SCEAUX ET LEURS LÉGENDES
ET DE RÈGLES DE CRITIQUE PROPRES À DÉTERMINER L'ÂGE
DES CHARTES ET DES MANUSCRITS NON DATÉS

10 PLANCHES IN-4°



PARIS

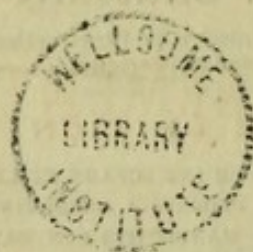
AUGUSTE AUBRY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DAUPHINE, 16

MDCCCLXVII

DES CHARTES

DES MANUSCRITS

YHB (2)



10 PLANCHES IN 4



AUGUSTE KIRBY LIBRARY



AVERTISSEMENT

Nous croyons nécessaire de rappeler ici ce que nous avons déjà dit dans les éditions précédentes :

Les encouragements que notre *Paléographie des Chartes et des Manuscrits* a reçus du ministère de l'instruction publique et l'accueil non moins favorable que le public a daigné faire aux éditions successives de cette méthode témoignent assez hautement de

l'utilité d'une *Paléographie élémentaire* telle que l'entendait le savant abbé Pluche :

« Une courte Paléographie qui, sans être elle-même ni une dépense ni une étude, accoutumât les yeux à se faire promptement à l'alphabet de chaque écriture et à gagner peu à peu quelque nouvelle sagacité pour débrouiller les plus difficiles ¹. »

C'est en effet par une simple méthode de déchiffrement qu'on peut se préparer à des études approfondies sur la paléographie générale et la diplomatique, et s'aider alors des grands travaux d'érudition publiés sur ces matières.

« Ce sont là, ajoute Pluche, les faibles commencements qui ont conduit, d'abord par manière de jeu ou de distraction, ensuite par une méthode régulière et certaine, les célèbres du Cange, Mabillon, Baluze, Longuerue, Montfaucon et Lebeuf à tant d'heureuses découvertes, soit dans les monuments de la savante antiquité, soit dans ceux du

¹ *Spect. de la nat.*, Entret. XX.

moyen âge, où sont les origines de notre langue, de nos usages, de nos lois et de nos plus grands intérêts. »

Si, en vue de faire mieux et pour déférer aux justes réclamations qui nous étaient adressées, nous avons cru devoir ajouter à la quatrième édition de ce livre, comme conséquence forcée du déchiffrement des chartes :

1^o Une instruction sur les sceaux qui en dépendent et sur les difficultés paléographiques de leurs légendes ;

2^o Les règles de critique si judicieuses des Bénédictins concernant les chartes, les manuscrits et les sceaux ;

3^o Une planche d'empreintes sigillaires, avec les alphabets et les abréviations propres aux écritures dont se composent les inscriptions des sceaux.

On comprendra que nous ayons tenté d'augmenter l'utilité de cette Paléographie en ajoutant à la cinquième édition, *une planche de l'écriture de la chancellerie romaine*

et des instructions propres à déterminer l'âge des chartes et des manuscrits non datés.

Ces additions, comme les précédentes, ne dérangent en rien la méthode et l'économie de notre livre. Car, tout en cherchant à répondre ici à toutes les exigences du déchiffrement des chartes, des manuscrits et des légendes sigillaires, ainsi qu'à toutes les questions relatives à l'âge et à l'authenticité de chacun de ces documents, nous tenons toujours à conserver la forme élémentaire de cette Paléographie, afin qu'elle ne soit *ni une dépense ni une étude* pour les personnes qui veulent s'essayer dans la science des anciennes écritures.

Quant à cette sixième édition, on pourra se convaincre qu'elle n'est pas inférieure aux autres, par tous les soins que nous avons apportés aussi bien à la correction qu'à l'impression du texte et des planches.





AVERTISSEMENT

DES

PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

Si les connaissances paléographiques étaient plus répandues, on verrait moins de titres précieux détruits par ignorance; les dépôts d'archives et les bibliothèques de manuscrits seraient dans un meilleur ordre; les travaux de dépouillement s'exécuteraient avec plus d'activité; les commissions, les correspondants historiques seraient plus à même, à l'aide de copistes habiles, de remplir sûrement et promptement la mission qui leur est confiée; et enfin un plus grand

nombre d'écrivains reconnaîtraient que toute histoire ne saurait être mieux écrite et plus fidèlement traitée que les preuves en main. Mais où les puiser, ces connaissances paléographiques, pour ceux qui demandent à les acquérir? Est-ce dans d'énormes ouvrages de diplomatique? Mais, comme l'a dit un ministre ¹ aussi profond érudit qu'ardent investigateur de nos archives nationales : « Nos traités de paléographie, qui sont entre les mains de nos savants, ne sont que d'un faible secours pour ceux qui veulent se livrer à cette étude. Les ouvrages des bénédictins sont trop volumineux ou manquent de méthode; d'autres offrent des planches mal exécutées; les traités allemands sont d'une science diplomatique trop haute et ne peuvent être utiles que pour les manuscrits germaniques. » En général, on peut même dire que tous ces traités contiennent plus de diplomatique que de paléographie proprement dite. C'est donc un ouvrage élémentaire qu'il faut, une méthode aussi claire que précise, qui apprenne à soulever toutes les difficultés que présente la lecture des écritures anciennes; qui, par son format

¹ M. Guizot, *Rapport au roi sur l'état des travaux historiques.*

commode et portatif, puisse accompagner l'investigateur ou le copiste de documents historiques ! Cette méthode, nous venons l'offrir aujourd'hui : on jugera de son utilité ; si elle peut être bien accueillie de ceux qui la prendront pour guide, nous leur dirons : Hâtez-vous d'apprendre, pour utiliser, avant leur entier dépérissement, les monuments écrits qui s'altèrent chaque jour !







PALEOGRAPHIE

DES CHARTES

ET

DES MANUSCRITS

La paléographie est la science des anciennes écritures : c'est par elle qu'on parvient à déchiffrer tous les monuments écrits qui nous sont restés de l'antiquité et du moyen âge. Tels sont, pour cette dernière époque, à

laquelle nous nous bornons en partie, les inscriptions, les monnaies et les médailles, les sceaux, les manuscrits, les diplômes, les chartes et tous titres sur parchemin.

Quoique nous ne l'appliquions, dans cette méthode, qu'au déchiffrement des manuscrits, diplômes¹, chartes et autres titres, cette paléographie spéciale n'en est pas moins importante : les matériaux sur lesquels elle s'exerce étant très-nombreux, son étude se fait sentir bien davantage par les secours qu'on en peut tirer en diverses circonstances, et spécialement pour notre histoire nationale, à laquelle elle offre les moyens de puiser à leurs véritables sources les documents qui doivent l'éclairer sur les origines, les vicissitudes et les particularités de notre langue, de notre littérature, de nos mœurs, de nos usages, de nos coutumes, de nos lois, de nos sciences, de nos arts, de nos monuments, etc., etc.

Ainsi la paléographie, telle que nous l'entendons ici, ne comprend pas seulement, comme on pourrait le croire d'abord, l'étude des difficultés pure-

¹ On entend ici par *diplômes* toutes lettres patentes des anciens temps émanées des empereurs, des rois, des princes, des républiques, des grands seigneurs et des prélats. — *Charte* est un terme générique qui, au moyen âge, a servi à désigner toute espèce d'actes.

ment matérielles de l'écriture; elle exige encore des connaissances auxiliaires, sans lesquelles on ne posséderait qu'imparfaitement la science du déchiffrement.

Donc, à l'étude des alphabets, des liaisons et conjonctions de lettres, des signes abrégatifs, orthographiques, de correction et des chiffres, nous joindrons les connaissances indispensables du style, de l'orthographe et des divers modes d'abréviations en usage dans les anciennes écritures.

Voilà en quoi consiste la paléographie proprement dite, qu'il ne faut pas confondre avec la diplomatique, comme l'on fait quelques-uns, bien que ces deux sciences se prêtent un mutuel secours : cette dernière ayant plus pour objet la critique des monuments écrits que leur déchiffrement.

Nous diviserons cette méthode en quatre parties :

La première résumera d'une manière méthodique et précise les principales connaissances qu'il importe d'acquérir d'abord pour bien se préparer à la lecture des chartes et des manuscrits.

La deuxième traitera des abréviations usitées au moyen âge et de leurs différents systèmes. C'est dans cette partie qu'on apprendra à résoudre une des plus grandes difficultés des écritures anciennes.

La troisième contiendra : 1° quelques observations

préliminaires sur la lecture et la transcription des chartes et des manuscrits; 2° la reproduction en caractères usuels des écritures représentées dans les planches; 3° un aperçu sur la constitution ou le caractère particulier de l'écriture de chaque siècle, avec l'indication des principales difficultés qui s'y rencontrent; 4° les règles de critique applicables à l'authenticité des manuscrits et des chartes; 5° et celles dont on doit s'aider pour reconnaître l'âge d'un manuscrit ou d'une charte sans date.

La quatrième enfin comprendra une instruction sur les sceaux qui accompagnent les actes du moyen âge, et expliquera les difficultés paléographiques qui se rencontrent dans leurs légendes; on y trouvera aussi les règles de critique applicables aux sceaux.



Alphabets.	Ecriture du XVII ^e Siècle. Exercices.	Abréviations.																																																																		
<i>Majuscules.</i> A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z <i>Minuscules.</i> a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z <i>Liaisons.</i> bu. ch. ch. dy. ce. des. en. er. c. orr. of. ci. ci. os. ct. fe. fo. fu. ga. g. go. gv. ge. go. h. h. u. et. fo. fo. fr. fu. ga. gi. go. gr. ho. ho. le. h. on. oy. oi. oo. pp. pr. vi. vo. vt. st. h. k. y. z. on. en. er. os. pp. pr. ra. re. rs. rt. st. te. to. ye. z. <i>Chiffres.</i> 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 0. i. ij. iij. ou. iv. v. vij. viij. ix. x. xi. xii. xiii. xiiii. xv. xvi. xvii. xviii. xix. xx. xxi. xxii. xxiii. xxiiii. xxv. xxvi. xxvii. xxviii. xxix. xxx.	San de grace Mil dix centz Vingt huit Le Jourz Vingt huit^{me} Jour d'Septembre bisore de nam prou Julian Le Bret Sieur du Mosnil d'illibon^{se} Con. Du Roy Vicont d'ysora Et brand Voyce d'ladict^e Vicont^e Jour La Roy nos^{re} Roy Et Pour le Montaigne Le Duc de Nemours Et de Chastrea com^{te} d'Indis bisore Sur la Requeste, faict^e par Pourrand p^{re} d'ompt^{re} A tous ceulx qui ces pntes Lettres verront ou verront le Garde d'iceul aux obligacions de la Vicont^e d'havours Salus seauois faisonsa qu'ar denam Livres pinchoz Cabellion audict Havours Siege d'icel lieu Et M^{re} Jean fouquet prima pour adjoins fui present Catfume belles de d'fui Lusacfe qu'onier d'meu rants de la parre d'bray La quelle a Volonte vendue A nostre treschere fillz en n^{re} Seigneur S^r Rene de Haguer uiller Relig^{ieux} professeur de l'ordre de l'Anniversaire de La Ditege sacree Marie, au Monastere de St. Eueppe sous Chanteloup: Nous vous auons comade^e et comandos par ces pntes, en la vertu de Ste Obiediance de vous transporter promptem^t au Monastere de Gisors et bona Institutione et declarone par ces pntes M^{re} et Supieure de Religieuses d'icel Monast^{re} Allez donc au nom de Dieu, Et ces presentes serviront de tesmoignage de vu religieuse, honeste, et irreprochable conuogation, a bona ceuz	<table border="1"> <tr> <td>ap^{re} appartiendra</td><td>Lad^e ladite</td><td>parrel parroisse</td></tr> <tr> <td>aut^{re} autres</td><td>led^e ledit</td><td>pnies, presentes</td></tr> <tr> <td>Collat^{re} collation</td><td>lesq^l lesquels</td><td>par^{re} parroisse</td></tr> <tr> <td>com^{is} commissaire</td><td>l^{es} lettres</td><td>qua^{te} qualite</td></tr> <tr> <td>Comm^{is} id.</td><td>M^{re} Maître</td><td>rece^{re} recevoir</td></tr> <tr> <td>co^{me} comme</td><td>M^{re} Majeste</td><td>rey^{re} requetes</td></tr> <tr> <td>Con^{seils} Conscils</td><td>no^{tre} notre</td><td>reg^{re} registre</td></tr> <tr> <td>con^{seils} Conseillers</td><td>n^{re} notre</td><td>rellat^{re} relation</td></tr> <tr> <td>con^{seils} Controlleur</td><td>no^{tre} nous</td><td>S^r saint</td></tr> <tr> <td>confusion^{de}</td><td>no^{tre} Notaire</td><td>Secr^{et} Secrelaire</td></tr> <tr> <td>faict^e d'autres</td><td>obligat^{re}</td><td>Sic^{re} Sieur</td></tr> <tr> <td>declarat^{re}</td><td>ord^{re} ordinaire</td><td>Seig^{neur} Seigneur</td></tr> <tr> <td>dem^{eurant}</td><td>plen^{te} Parlement</td><td>Jou^{re} Jouzaigne</td></tr> <tr> <td>des^{de} desdits</td><td>pn^{te} presence</td><td>Tes^{re} tesm^{re}</td></tr> <tr> <td>du^{dit} dudit</td><td>pn^{te} presens</td><td>Tabell^{re} Tabellion</td></tr> <tr> <td>egual^{le} equalit^e</td><td>pn^{te} present</td><td>testam^{re} testament</td></tr> <tr> <td>E^l Esuyer</td><td>pb^{re} prestre</td><td>ter^{re} terre</td></tr> <tr> <td>en^{un} enun</td><td>parro^{re} parroisse</td><td>tz^{re} tournois</td></tr> <tr> <td>fa^{re} faire</td><td>po^{ur} pour</td><td>vo^{re} votre</td></tr> <tr> <td>gen^{eral} general</td><td>po^{ur} pour</td><td>vo^{re} votre</td></tr> <tr> <td>her^{itiers} heritiers</td><td>po^{ur} Pierre</td><td>vo^{re} veuve</td></tr> <tr> <td>honn^{est} honneste</td><td>Pro^{vin} Province</td><td>vo^{re} vous</td></tr> </table> g r c signes representant la conjonction et 9 9 signe employe pour la terminacion. us. Ex. vo^{re} vous. no^{tre} nous. p^{re} plus. S^r S^r p. p. lettres mises pour par ou per dans les mots. Ex. Supieure Supieure p^{re} partie. q q pour que est q q quel, quelles	ap ^{re} appartiendra	Lad ^e ladite	parrel parroisse	aut ^{re} autres	led ^e ledit	pnies, presentes	Collat ^{re} collation	lesq ^l lesquels	par ^{re} parroisse	com ^{is} commissaire	l ^{es} lettres	qua ^{te} qualite	Comm ^{is} id.	M ^{re} Maître	rece ^{re} recevoir	co ^{me} comme	M ^{re} Majeste	rey ^{re} requetes	Con ^{seils} Conscils	no ^{tre} notre	reg ^{re} registre	con ^{seils} Conseillers	n ^{re} notre	rellat ^{re} relation	con ^{seils} Controlleur	no ^{tre} nous	S ^r saint	confusion ^{de}	no ^{tre} Notaire	Secr ^{et} Secrelaire	faict ^e d'autres	obligat ^{re}	Sic ^{re} Sieur	declarat ^{re}	ord ^{re} ordinaire	Seig ^{neur} Seigneur	dem ^{eurant}	plen ^{te} Parlement	Jou ^{re} Jouzaigne	des ^{de} desdits	pn ^{te} presence	Tes ^{re} tesm ^{re}	du ^{dit} dudit	pn ^{te} presens	Tabell ^{re} Tabellion	egual ^{le} equalit ^e	pn ^{te} present	testam ^{re} testament	E ^l Esuyer	pb ^{re} prestre	ter ^{re} terre	en ^{un} enun	parro ^{re} parroisse	tz ^{re} tournois	fa ^{re} faire	po ^{ur} pour	vo ^{re} votre	gen ^{eral} general	po ^{ur} pour	vo ^{re} votre	her ^{itiers} heritiers	po ^{ur} Pierre	vo ^{re} veuve	honn ^{est} honneste	Pro ^{vin} Province	vo ^{re} vous
ap ^{re} appartiendra	Lad ^e ladite	parrel parroisse																																																																		
aut ^{re} autres	led ^e ledit	pnies, presentes																																																																		
Collat ^{re} collation	lesq ^l lesquels	par ^{re} parroisse																																																																		
com ^{is} commissaire	l ^{es} lettres	qua ^{te} qualite																																																																		
Comm ^{is} id.	M ^{re} Maître	rece ^{re} recevoir																																																																		
co ^{me} comme	M ^{re} Majeste	rey ^{re} requetes																																																																		
Con ^{seils} Conscils	no ^{tre} notre	reg ^{re} registre																																																																		
con ^{seils} Conseillers	n ^{re} notre	rellat ^{re} relation																																																																		
con ^{seils} Controlleur	no ^{tre} nous	S ^r saint																																																																		
confusion ^{de}	no ^{tre} Notaire	Secr ^{et} Secrelaire																																																																		
faict ^e d'autres	obligat ^{re}	Sic ^{re} Sieur																																																																		
declarat ^{re}	ord ^{re} ordinaire	Seig ^{neur} Seigneur																																																																		
dem ^{eurant}	plen ^{te} Parlement	Jou ^{re} Jouzaigne																																																																		
des ^{de} desdits	pn ^{te} presence	Tes ^{re} tesm ^{re}																																																																		
du ^{dit} dudit	pn ^{te} presens	Tabell ^{re} Tabellion																																																																		
egual ^{le} equalit ^e	pn ^{te} present	testam ^{re} testament																																																																		
E ^l Esuyer	pb ^{re} prestre	ter ^{re} terre																																																																		
en ^{un} enun	parro ^{re} parroisse	tz ^{re} tournois																																																																		
fa ^{re} faire	po ^{ur} pour	vo ^{re} votre																																																																		
gen ^{eral} general	po ^{ur} pour	vo ^{re} votre																																																																		
her ^{itiers} heritiers	po ^{ur} Pierre	vo ^{re} veuve																																																																		
honn ^{est} honneste	Pro ^{vin} Province	vo ^{re} vous																																																																		

Alphabet	Alphabet
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z	A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z	a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z	A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z



PREMIERE PARTIE

DES DIFFICULTÉS MATÉRIELLES ET ACCESSOIRES DE L'ÉCRITURE

On ne doit jamais perdre de vue que les
règles de la paléographie souffrent de nom-
breuses exceptions.

Nouv. Diplom. des BB.

DEUX sortes d'écritures divisent les maté-
riaux manuscrits du moyen âge et des
derniers siècles :

L'une posée, régulière, communément réservée
pour les livres dits manuscrits ;

L'autre cursive, expédiée, propre aux chartes,
diplômes et tous actes publics.

C'est cette dernière écriture qu'il importe surtout d'étudier, puisqu'elle présente un plus grand nombre de difficultés, et que c'est aussi des chartes et des titres que l'histoire tire ses matériaux les plus abondants.

I

ALPHABETS

La connaissance des caractères alphabétiques propres à l'écriture de chaque siècle est de première nécessité dans l'étude du déchiffrement.

Pour bien se familiariser avec les formes de chaque élément, on devra :

1^o Passer en revue les deux alphabets, et principalement les minuscules ¹, si multipliées dans l'écriture ;

2^o Étudier la forme propre à chaque lettre, avec sa valeur ;

¹ Dans les alphabets représentés dans les planches, les lettres sont rangées dans le même ordre que les nôtres : toutes celles d'égale valeur sont renfermées entre deux points.

3^o Remarquer les lettres qui ont une tendance à se ressembler par la forme, et dont la valeur différente peut occasionner des méprises et nuire à l'intelligence des mots où elles se trouvent. Par exemple, on est porté, dans les écritures du xvii^e au xiv^e siècle inclusivement, à prendre, par plus ou moins de ressemblance :

b pour v *et vice versa*, xvii^e siècle excepté.

c — e *id.*

g — q *id.*

h — s *id.* xiv^e siècle excepté.

j — i *id.*

l — c *id.*

n — u *id.*

o — r *id.*

p — x *id.* xvii^e siècle excepté.

Observer enfin la différence des formes dans les lettres de même valeur (c'est pour cette raison que, dans les alphabets, on a représenté les différentes formes sous lesquelles on est exposé à rencontrer une même lettre);

De là passer aux liaisons.

II

LIAISONS ET CONJONCTIONS DE LETTRES

Dans les écritures cursives des xiv^e, xv^e, xvi^e et xvii^e siècles, on rencontrera souvent des liaisons et conjonctions de lettres qui présenteront de l'obscurité. C'est pourquoi, outre les enjambements de mots les uns sur les autres, les entrelacs, les ligatures, les passes et toutes les licences que se permettaient les écrivains prétentieux des derniers siècles, on fera bien d'examiner attentivement dans l'écriture de chaque siècle :

1^o Toutes les lettres liées¹ et les lettres conjointes² les plus fréquentes ;

2^o Les liaisons et les conjonctions qui ont une fausse ressemblance et pourraient induire en erreur ;

3^o Les mêmes lettres différemment liées ou conjointes ;

¹ Les lettres liées sont celles qui sont unies par un délié.

² Les lettres conjointes diffèrent des lettres liées en ce qu'elles sont si étroitement unies qu'elles perdent presque toujours une partie d'elles-mêmes. (Voyez les liaisons *ha, ma, do, ra, re, ri*, du xiv^e siècle, pl. IV.)

4^o Enfin l'altération que les lettres sont susceptibles d'éprouver par l'effet de la liaison ou de la conjonction.

III

SIGNES ABRÉVIATIFS

Les signes abrégatifs constituent une des principales difficultés matérielles de l'écriture; pour en avoir la clef, il faut recourir au chapitre des abréviations, où non-seulement on trouvera une entière explication des signes abrégatifs, de leur nombre, de leurs figures, de leur valeur, de leur emploi, mais encore on apprendra à connaître les divers modes d'abrégé des scribes et des copistes du moyen âge.

Jusqu'à ce qu'on soit parfaitement instruit sur cette partie essentielle de la paléographie, les tableaux d'abréviations, qui accompagnent les planches d'écritures, seront d'un grand secours pour l'interprétation des abréviations qui se rencontrent le plus fréquemment dans les titres. Les signes abrégatifs y sont figurés avec leur signification et leur emploi, à mesure qu'ils se montrent usités de siècle en siècle.

IV

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

Rien de plus irrégulier, rien de plus arbitraire que l'emploi comme la forme du petit nombre de signes orthographiques qui se montrent dans les anciennes écritures. Il est beaucoup de titres où ils sont même négligés.

Pour faciliter l'intelligence de ces signes, voici les remarques les plus générales :

Au ^x^e siècle, le point rond (.) sert pour les deux points et la virgule; et l'un de ces signes (• ; >) pour le point.

Dans ce siècle comme dans les suivants, les sigles ou lettres isolées, les lettres numérales, les mots inachevés sont souvent accompagnés d'un point.

Exemple : T. ou Test. pour *testibus*; Rothom. *Rothomagensis*; W. *Willelmus*; x.viiij. *dix-huit*, etc.

Au ^{xiii}^e siècle, la figure la plus ordinaire du point et de la virgule ressemble assez à notre virgule renversée (↵); mais on trouve également le point rond (.), pour exprimer tantôt la virgule, tantôt le point.

Dans ce siècle, et quelquefois au ^x^e, on employait pour les deux points cette figure (∴); quelques écrivains s'en sont servis indistinctement pour marquer les différents membres d'une période.

Au ^{xiii}^e siècle, dans les manuscrits comme dans les chartes, les signes de ponctuation sont bien négligés. Dans ce siècle, disent les savants BB. diplomatistes, on substitua des accents (/) plutôt que des virgules à tous les points, en conservant néanmoins les accents ou les virgules couchées (/) dans les endroits où le sens n'était qu'un peu suspendu.

Au ^{xiv}^e siècle on trouve le point rond (.) à la fin des phrases et les petites barres obliques très-fines (/) pour marquer les différentes pauses du discours. Elles tiennent en quelque sorte lieu de notre virgule.

Au ^{xv}^e siècle, comme au précédent, le point rond (.) se mettait pour le point final, et les barres inclinées pour les autres pauses (/).

Au ^{xvi}^e siècle, on employait le point rond ou carré (.) la virgule (,) et les deux points ronds ou carrés (::) dans le même sens que les nôtres; on ne se servait pas encore du point et virgule (;).

Au ^{xvii}^e, le point (.), les deux points (::), le point

et virgule (;) remplissent les mêmes fonctions que les nôtres.

Quant aux points d'interrogation et d'exclamation, ils ont été tout aussi peu régulièrement suivis que les autres signes de ponctuation; telles sont les formes sous lesquelles on les rencontre le plus ordinairement du ^xⁱ^e au ^{xvii}^e siècle :

Point d'interrogation :     ?.

Point d'exclamation : o. 'o.  o. ! .

A l'égard de ce dernier, plusieurs copistes ont figuré l'exclamation par deux points mis à la fin de la phrase : exemple : *O faciem pulchram* :

D'autres, par deux points placés au-dessus du premier mot de la phrase exclamative : *proh dolor*.

D'autres, enfin, par le signe d'interrogation ou tout autre.

Du ^xⁱ^e au ^{xv}^e siècle inclusivement on trouve des accents sur les *i* (), particulièrement lorsqu'ils sont voisins des lettres *i*, *m*, *n*, *u*, ce qui sert à les distinguer. Ce ne fut qu'au ^{xvi}^e que les points sur les *i* remplacèrent les accents.

Les accents aigu, grave, circonflexe, dont nous servons si utilement aujourd'hui, n'étaient pas connus des anciens écrivains; on verra à l'article ORTHOGRAPHE comment ils y suppléaient.

Nous en pouvons dire autant de l'apostrophe, de la cédille, du tréma, du tiret ¹, qui n'ont commencé, comme les accents, à être usités qu'au xvi^e siècle, quoique quelques-uns d'entre eux aient pu se montrer vers la fin du xv^e siècle.

La parenthèse, d'un usage très-ancien, se trouve exprimée dans les manuscrits tantôt par deux traits demi-circulaires ainsi disposés (), tantôt par deux crochets plus ou moins allongés [].

Les guillemets, dont la fonction est de désigner une citation, se reconnaissent, soit par un trait horizontal (—), soit par une sorte de 7, soit par de petits s renversés (Œ), soit enfin par de longues virgules ou sortes d'accents (/) placés en tête de chaque ligne.

V

SIGNES DE CORRECTION

Voici les différents modes de correction généra-

¹ On pourrait dire que le tiret ou trait d'union a été connu des anciens copistes, en ce sens qu'ils l'employaient sous la forme de deux traits obliques (/) à la fin des lignes, pour indiquer qu'un mot inachevé se terminait au commencement de la ligne suivante.

lement adoptés par les anciens correcteurs de manuscrits et par les écrivains eux-mêmes.

Pour retrancher un mot inutile, ils mettaient un point sous chaque lettre de ce mot.

Exemple : *Vinum non amabat.*

S'il n'y avait qu'une ou deux lettres à supprimer dans un mot, ils les désignaient par un point également mis au-dessous.

Exemple : *Edificavit.*

Voulaient-ils substituer un mot à un autre, une lettre à une autre lettre ? Ils sous-punctuaient encore le mot ou la lettre à enlever, et traçaient au-dessus la correction.

Exemple : *quid queris*, c'est-à-dire : *quid ^{petis}*, au lieu de *quid queris*. Voyez les mots *facimus*, *suum*, *meos*, *scapulus*, *miserum* (Pl. VIII, case 3, ex. 11), où les corrections à faire sont indiquées : au lieu de *facimus*, il faut lire *fecimus*; *suam*, au lieu de *suum*, et ainsi des autres.

Si une lettre devait être ajoutée dans un mot, elle était tracée immédiatement au-dessus de l'espace qu'elle devait occuper dans le mot. (Voir Pl. VIII, case 3, ex. 1, les mots *vinea*, *abbas*, *evangelista*, *videbunt*, *mea*, *dixit*.)

Lorsqu'un ou plusieurs mots se trouvaient trans-

posés, deux petites barres obliquement jetées au-dessus et en tête de chacun de ces mots faisaient connaître que le dernier accentué devait se mettre à la place du premier.

Exemple : *Edificant || hortos et plantant || domos* ;
c'est-à-dire : *Edificant domos et plantant hortos*.

Pour un mot omis, une phrase oubliée ou à substituer, une citation, une correction importante, le signe de renvoi à la marge consistait ordinairement en deux petits traits obliques (||). Exemple :

<i> petendum</i>		<i>Avarus ad promptus, ad dan-</i> <i>dum tardus</i> ;
--------------------	--	--

c'est-à-dire : *Avarus ad petendum promptus, ad dandum tardus*.

Tels sont les moyens ordinaires de correction ; on peut en rencontrer d'autres, mais ils sont si arbitraires que nous n'avons pas jugé à propos d'en parler.

VI

CHIFFRES

Les chiffres romains ou lettres numérales offrent peu de difficultés sous le rapport de leurs formes.

Il arrive seulement que, exprimés le plus souvent par des caractères minuscules ¹, ces chiffres tendent à se confondre avec les autres lettres, surtout dans l'écriture cursive. On évitera donc de prendre les nombres qu'ils représentent pour des mots abrégés ou autres, et l'on devra s'attacher autant à leurs formes qu'à leurs diverses combinaisons servant à figurer soit le même nombre, soit des nombres différents.

Quant aux chiffres arabes, ils exigent plus d'attention. Quoique connus en France au XIII^e siècle, ils n'ont guère commencé à être d'un usage vulgaire que vers la fin du XV^e, et n'ont été employés dans les actes qu'au XVI^e siècle. On les rencontre dans les manuscrits bien avant cette époque, spécialement dans ceux qui traitent de mathématiques, d'astronomie, d'arithmétique et de géométrie : on s'en est servi aussi pour les chroniques, les calendriers, et même pour chiffrer chaque feuillet ou chaque cahier des manuscrits. Cependant l'usage des chiffres romains a longtemps prévalu; ils se sont maintenus constamment dans les actes pour marquer les dates jusqu'au XVII^e siècle.

La forme des chiffres arabes n'a pas moins varié

¹ Excepté les lettres C. L. et quelquefois V., qui sont ordinairement capitales.

que celle de notre écriture ; c'est pour cette raison qu'il faut étudier sur le tableau :

1^o Les différentes formes que chaque signe affecte ;

2^o Les rapprochements qui existent entre des chiffres de différente valeur et les accidents qui les distinguent ;

3^o Enfin leurs diverses combinaisons avec les nombres qui en résultent.

Quelques écrivains ont quelquefois combiné les chiffres arabes avec les chiffres romains : ils mettaient X2 pour 12, X3 pour 13, XX4 pour 24, etc., etc. ; mais ces exemples sont peu communs.

VII

STYLE

Nous avons dit que, indépendamment des difficultés purement matérielles de l'écriture, il s'en rencontre d'autres dont la solution n'est pas moins importante.

En effet, quels obstacles ne se présentent pas encore si un mot, dont on a bien déchiffré toutes

les lettres qui le constituent et les divers signes accidentels qui le caractérisent, appartient ou à la basse latinité, ou à notre vieille langue, ou à une orthographe vicieuse, ou enfin à une abréviation qui le rend tout à fait obscur ? Il peut à la fois être enveloppé de quelques-unes de ces difficultés. On comprend que la science paléographique serait incomplète si elle ne s'attachait pas à les résoudre.

Ainsi, à l'égard du style informe de la basse latinité et du vieux français, il se présentera bon nombre de mots qui feront hésiter dans le déchiffrement, par l'impossibilité de s'en rendre compte. Qu'on trouve, par exemple, les mots latins suivants :

Listra, scambiare, abotat, guerpire, warantizare, relegium, merelli, treuga, etc., etc.; et ceux-ci en français :

Cuens, ensieut, pieca, warder, ensemment, ens, prou, tuit, vezci, quanque, consaux, etc., etc.

Ne s'imaginera-t-on pas avoir mal lu ces mots, par cela même qu'on ignore leur signification ? Tandis que l'incertitude cessera si on réfléchit que ces mots inintelligibles peuvent appartenir au style de l'une ou de l'autre langue que nous venons de signaler, et qu'on doit alors, pour s'en assurer, consulter les ouvrages qui suivent :

Pour le bas latinisme : le glossaire de du Cange et son supplément, par dom Carpentier; le dictionnaire diplomatique ou étymologique des termes des bas siècles, par Montignot; le dictionnaire étymologique des droits royaux et seigneuriaux, par Ch. Dugas; le vocabulaire universel des mots de la latinité des différents siècles de Chompré;

Pour le bas gallicisme : le glossaire de la langue romane de Roquefort; — du bas gallicisme contenu dans le 4^e volume du supplément au glossaire de du Cange; — du droit français d'Eusèbe de Lorière; le dictionnaire du vieux langage français de Lacombe; — praticien gothique de la diplomatie de Lemoine; l'introduction à la pratique, contenant l'explication des principaux termes de pratique et de coutume, par Cl. de Ferrière ¹.

Ces ouvrages donneront en outre l'explication d'une infinité d'expressions, de formules, de termes d'usage, de pratique et de coutume dont la connaissance est également utile pour la lecture et l'intelligence du sujet qu'on déchiffre.

(1) On peut recourir aussi avec avantage aux dictionnaires des patois, selon le pays où a été écrit le document qu'on a à déchiffrer.

VIII

ORTHOGRAPHE

Pour être aidé dans le déchiffrement de plusieurs mots inintelligibles qui se montrent dans les anciennes écritures, il ne suffit pas de connaître les termes du bas latinisme et du bas gallicisme; il est bon aussi d'avoir quelques notions sur l'orthographe des anciens.

Au moyen âge, la langue latine, chargée d'une multitude de mots étrangers, plus ou moins barbares, acheva de se corrompre par une orthographe vicieuse. Ainsi, dans les manuscrits et les actes latins du ^x^e au ^{xvi}^e siècle inclusivement, on remarquera une quantité de mots défigurés, soit par le changement, soit par l'addition, soit par le retranchement d'une ou plusieurs lettres, outre les altérations qui résultent de l'ignorance et de l'inadvertance des écrivains. Nous donnerons ici la liste des fautes qui se commettaient le plus fréquemment :

PAR CHANGEMENT

b pour p : *obtimus*, *scribta*, *obponeret*.

Chiffant, Serripont, Reproduction p. proviso Adam Pichard 1861

Mr. Chapman

11 Reg
 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000 1001 1002 1003 1004 1005 1006 1007 1008 1009 1010 1011 1012 1013 1014 1015 1016 1017 1018 1019 1020 1021 1022 1023 1024 1025 1026 1027 1028 1029 1030 1031 1032 1033 1034 1035 1036 1037 1038 1039 1040 1041 104

[illegible]

222
Hoc est
corpus
meum
quod pro
vobis
traditur
in calice
meum
quod pro
vobis
traditur

Handwritten text in Devanagari script, likely a manuscript or a page from a book. The text is written in a cursive style and appears to be a list or a series of entries, possibly related to a historical record or a collection of items. The text is written in a dark ink on a light-colored paper.

അനുബന്ധം

Handwritten text, likely a signature or name, written in a cursive script.

Handwritten text, likely a list or index, written in a cursive script. The text is arranged in several lines, with some words appearing to be repeated or listed in columns. The handwriting is dense and characteristic of 18th-century cursive.

- b pour v : *octabas, vibens, cibitate.*
c — d : *quicquid.*
c — t : *eciam, tercio, graciā, quociēs, petitione.*
c — qu : *cotidie, coniam, cocus, condam, coque, cando, catenus, cas, Secana.*
d — t : *adque, adtamen, capud.*
e — æ, œ : *mee, sancte, nostre, seculum, heres, hec, celum.*
f — ph : *fisicos, Faramundus, dalfinus, fisica.*
i — j : *deicere, iustitiam.*
k — c : *karissimi, kalendas, karta, karitatis.*
k — qu : *ki.*
q — c : *mequm, pequnia, sequus.*
q — qu : *equs, qoniam, equalet.*
t — d : *haut, set, quit, aput.*
u — i : *estumare, optumus.*
u — v : *paruum, uerum, inuenit.*
v — u : *vnum, vnquam, vt, vno.*
v — g : *varantizare, Vasconia; de même du w : Wuido, Willelmus.*
y — i : *ydolis, epyscopum.*

PAR ADDITION

<i>Auctum</i>	pour <i>actum</i> .
<i>Carthis</i>	— <i>cartis</i> .
<i>Chalendas</i>	— <i>calendas</i> .
<i>Charissimi</i>	— <i>carissimi</i> .
<i>Dampnetur</i>	— <i>damnetur</i> .
<i>Dicxit</i>	— <i>dixit</i> .
<i>Ectiam</i>	— <i>etiam</i> .
<i>Euangelium</i>	— <i>euangelium</i> .
<i>Nichil</i>	— <i>nihil</i> .
<i>Michi</i>	— <i>mihi</i> .
<i>Pechiam</i>	— <i>peciam</i> .
<i>Tracxi</i>	— <i>traxi</i> .
<i>Verumptamen</i>	— <i>verumtamen</i> .

PAR RETRANCHEMENT

<i>Ali</i>	pour <i>alii</i> .
<i>Deicere</i>	— <i>dejicere</i> .
<i>Domni</i>	— <i>domini</i> .
<i>Ebdomada</i>	— <i>hebdomada</i> .
<i>Emtio</i>	— <i>emptio</i> .
<i>Fibla</i>	— <i>fibula</i> .
<i>Jusit</i>	— <i>jussit</i> .
<i>Mi</i>	— <i>mihi</i> .
<i>Nepti</i>	— <i>nepoti</i> .

Pulcris pour *pulchris*.

Scisma — *schisma*.

Ymnus — *hymnus*.

PAR TRANSPOSITION

Suscepta pour *suspecta*.

Quantam — *tanquam*.

Insula — *inlusa*.

Leta — *tela*.

Velis — *levis*.

Esse — *sese*.

MOTS ÉCRITS LES UNS POUR LES AUTRES

Extemplo pour *exemplo*.

Sic — *si*.

Credidit — *crediderit*.

Moneris — *monueris*.

Audeant — *gaudeant*.

Editiones — *edictiones*.

Frustres — *frustra es*.

Movere — *moveri*.

Quant à notre langue française, qui, pendant plusieurs siècles, resta sans grammaire, les mots s'y rencontrent sous une si grande variété de

formes dans leur orthographe qu'un volume entier suffirait à peine pour expliquer toutes les vicissitudes de chaque mot : nous nous bornerons donc à quelques remarques indispensables sur la manière d'orthographier des anciens écrivains.

Formée en partie du latin, notre vieille langue se régla souvent sur lui pour la composition orthographique des mots qui en dérivèrent. Ainsi, avec de légères modifications, on écrivait *advocat* venant d'*advocatus*, *dicte* de *dicta*, *escriptes* de *scriptas*, *subjecte* de *subjecta*, *soubz* de *sub*, *faicte* de *facta*, *doibt* de *debet*, *doulce* de *dulcis*, etc., etc.

D'autres mots étaient écrits moins selon leur analogie étymologique que selon leur prononciation, modifiée par les différents idiomes, dialectes et jargons du pays où se parle la langue.

Tels sont *ching* pour *cinq*, *che* p^r *ce*, *veci* p^r *voici*, *sexante* p^r *soixante*, *ren* p^r *rien*, *quemencher* p^r *commencer*, *mobles* p^r *meubles*, *neuches* p^r *noces*, *escange* p^r *échange*; *men*, *ten*, *sen*, p^r *mon*, *ton*, *son*; *mains* p^r *moins*, *lor* p^r *leur*, *religious* p^r *religieux*, *souffisant* p^r *suffisant*, *sourent* p^r *surent*, *Diex* p^r *Dieu*, *quer* p^r *car*, *seignor* p^r *seigneur*, *se* p^r *si*, *ne* p^r *ni*, etc., etc.

En l'absence d'accents, les mots se surchargent

de certaines lettres que nous avons supprimées aujourd'hui.

En voici quelques-uns où le redoublement d'une même lettre tenait lieu de l'accent circonflexe : *aage* p^r *âge*, *empeechement*, *meemement* ou *meesment*, *aame*, *seel*, *Aalix*, etc.; mais le plus généralement l's s'employait de préférence pour marquer l'accent circonflexe et même l'accent aigu ¹; exemple : *mesme*, *pasture*, *coustume*, *fust*, *feste*, *forest*, *blasme*, *estre*, *disme*, *honneste*, — *eslire*, *mespris*, *estant*, *mesnager*, *destruire*, etc., etc.

L'é fermé ne portant pas d'accent, on ne peut le distinguer que par le sens qu'exige la phrase.

On écrivait sans accent aigu : *condamne* pour *condamné*, *concede* p^r *concédé*, *donne* p^r *donné*, *prepare* p^r *préparé*, *edifie* p^r *édifié*, *cite* p^r *cité*, *ferme* p^r *fermé*.

Les caractères prosodiques de simple prononciation, tels que l'apostrophe, la cédille, le tiret et la diérèse, n'étaient, pas plus que les autres accents, en usage avant le xvi^e siècle.

On écrivait donc sans apostrophe : *mame*, *seglise*,

¹ Elle se plaçait immédiatement après la voyelle où l'accent se fait sentir.

sespouse, mamie ¹, pour *m'ame, s'église, s'espouse, m'amie*; *dire* p^r *d'ire, lune* p^r *l'une, quay* p^r *qu'ay, sen* p^r *s'en, lon* p^r *l'on; len, ten, men, p^r l'en, t'en, m'en, etc., etc.*

Quelquefois, les écrivains ne faisaient pas de retranchement de la voyelle.

Exemple : *je le ay* pour *je l'ai, je te expose* p^r *je t'expose, etc.*

Sans tiret : *diroi ie, est ce, sont ils, disoit il, dist il.*

Unissant les mots que nous divisons : *tresbon, treshault, tressaincte.*

Sans cédille : *commenca* ², *deca, scavoir, facon, pieca, decu, etc.*

Sans diérèse ou tréma : *aigue, cigue, ambigue.*

Examinons maintenant quelles lettres s'employaient ou s'omettaient fréquemment dans les mots, et que par la suite nous avons changées, ajoutées ou retranchées :

C. *Dict, faict, picque, appoinctement, auctorité, publicque, conduicte, edict, etc., pour dit, fait, etc.;*

¹ Avant le xv^e siècle, parce qu'ensuite on remplaça cette manière de parler par *mon âme, son église, etc.*

² Quelques écrivains ajoutaient la lettre *e* pour adoucir le *c*. Exemple : *commencea, decea, deceu, etc.*

- D. *Vindrent, tindrent, advindrent, void, prindrent,*
pour *vinrent, tinrent, etc., etc.*;
- E. *Il veist, il feist, il preist, il meist, il deist, il*
peust, pour il vit, il fit, il prit, etc., etc.;
- G. *Loing, tesmoings, soing, ung, besoing, pugnis,*
preignent, etc., etc., pour loin, témoins,
etc., etc.;
- I. *Imaige, couraige, Bourgoigne, montaigne, be-*
soigne, compaigne, passaige, langaige, oul-
traige, mangié, sachiez, menaciez, iugié, chief,
etc., etc., pour image, courage, etc., etc.;
- J. *Iugé, iniustice, enioindre, iusques, serient,*
iardin, iadis, etc., etc., pour jugé, injus-
tice, etc.;
- L. *Oultre, faulte, ceulx, haulte, eulx, veult, beaulx,*
aulcune, vouldroit, aultruy, mauvais, vieulx,
herault, etc., pour outre, faute, etc.;
- O. *Estoient, auoit, disoit, croyoit, viuoit, taxoit,*
souloit, appartenoit, prétendoient, etc., pour
étaient, avait, etc.;
- S. *Avon, feson, dison, appelon, prennon, etc., pour*
avons, faisons, etc.;
- T. *Il souffri, il menti, il fi, il deffendi, entendi,*
consenti, etc., pour il souffrit, il mentit, etc.;

- T. *Grant, entent, froit, prétent, prent, vieillart, attent, etc.*, pour *grand, entend, etc.*;
- U. *Summe, prononcé, volonté, nombre, presumption, umbre, etc.*, pour *somme, prononcé, etc.*;
- U. *Inuentaie, uérité, auons, feurier, deuant, peuuent, enuie, etc.*, pour *inventaire, vérité, etc.*
- V. *Vne, vsaige, vnis, vtile, oultre, pevt, usurper, etc.* ; pour *une, usage, etc.*;
- Y. *Moy, toy, soy, roy, luy, loy, boys, autruy, vray, quoy, fuyr, ny, guyde, amytié, aussy, ayde, etc.*, pour *moi, toi, soi, etc.*;
- Z. *Quilz, fruictz, dictz, loyz, acheptez, telz, touz, filz, estez, noz, escriptz, coustz, lesditz, mentionnez, etc.*, pour *qu'ils, fruits, etc.*

La diphthongue *ai* était souvent représentée par *e*.

Exemple : *francese, mes, fontene, james, reson, mauves, contrere, parfet, fortrere, lesse, etc.*, pour *française, mais, etc.*

Les anciens écrivains ne connaissaient pas l'usage de notre *t* euphonique, ils écrivaient : *dira on* pour *dira-t-on*, *fera elle p^r fera-t-elle*, *amena il p^r amena-t-il*; il leur arrivait de se servir quelquefois de la lettre *l* par euphonie avec la particule *on*.

Exemple : *cuide lon, peut lon, voit lon, croira lon, pour cuide-t-on, peut-on, voit-on, croira-t-on.*

Ils mettaient aussi le pluriel pour le singulier.

Exemple : *vnes lettres, pour une lettre; vns autres, p^r un autre, etc., etc.*

Ils supprimaient parfois la préposition *de*.

Exemple : *la maison Dieu, le jardin Jehan, la mère Dieu, le fils Pierre Gaultier, pour la maison de Dieu, le jardin de Jehan, etc.*

La préposition *du* ou *de* se remplaçait encore par l'article *le*.

Exemple : *la cause le Roy, pour la cause du Roy, etc., etc.*

Indépendamment de ces remarques, qui sont loin d'être complètes, il ne sera pas inutile de lire souvent nos vieux auteurs français, pour se faire autant au style qu'à l'orthographe qui caractérisent les époques où ils ont écrit. Et les glossaires que nous avons indiqués à l'occasion du style serviront aussi à faire reconnaître une foule de mots dénaturés par une orthographe barbare.







DEUXIEME PARTIE

DES DIFFÉRENTS MODES D'ABRÉVIATION

USITÉS PAR LES SCRIBES ET LES COPISTES

DU MOYEN AGE

Combien d'erreurs n'a pas produites la témérité des copistes anciens et modernes lorsqu'ils ont voulu rendre des abréviations qu'ils n'entendaient pas.

Nouv. Diplom. des BB.

LES diplomates bénédictins ont dit, en parlant des notes de Tiron :

« Il n'est pas surprenant qu'on ait fait si peu de progrès dans la connaissance de cette ancienne tachygraphie. Dans la science des notes tiroiennes comme dans toutes les autres, il n'est pas

possible de réussir si l'on ne découvre une bonne méthode pour les expliquer par principes. Il faut savoir d'abord quelle est la nature des signes constitutifs de ces notes, ensuite les distinguer les uns des autres, les décomposer et les anatomiser. La ferme persuasion où l'on a été jusqu'à présent que la plupart ne sont pas des lettres, mais des signes purement arbitraires, au moins dans leur première institution, a été cause que l'on s'est contenté de rechercher leur signification dans quelques anciens manuscrits, où elles sont rendues en latin, et d'en composer des listes alphabétiques, sans expliquer ni pourquoi, ni comment telles et telles figures ont la valeur des lettres qu'elles expriment et des mots qu'on leur fait signifier. »

Ce qu'on vient de lire sur les notes de Tiron ne peut-il pas s'appliquer aux abréviations des chartes et des manuscrits, qu'on a toujours regardées comme arbitraires, et dont on n'a jamais débrouillé les règles qui servent à leur construction ? C'est ce que nous allons essayer de faire dans cette deuxième partie.

Pour rendre le travail de la transcription moins pénible et plus expéditif, surtout dans un temps

où la plume seule suppléait au défaut d'imprimerie, les scribes et les copistes du moyen âge ont fait usage de différents modes d'abrégé l'écriture, savoir :

- 1° Par sigles;
- 2° Par contraction;
- 3° Par suspension;
- 4° Par signes abrégatifs;
- 5° Par petites lettres supérieures;
- 6° Et par lettres abrégatives.

C'est de ces divers modes abrégateurs, employés simultanément et diversement combinés entre eux, que sont résultées ces nombreuses abréviations, aux formes si variées, si capricieuses, qui fourmillent dans les écritures du ^xⁱ^e au ^{xv}^e siècle inclusivement.

Se livrer au déchiffrement, sans être initié au mécanisme de chaque genre d'abréviations et aux diverses règles qui concourent à leur construction comme à leur explication, c'est vouloir deviner les mots plutôt que les lire avec certitude.

Il convient donc, après les notions préliminaires de paléographie qu'on aura acquises dans la première partie de cette méthode, d'étudier chacun des modes d'abrégé que nous allons expliquer pour avoir la clef de toutes les espèces d'abréviations.

I

ABRÉVIATIONS PAR SIGLES

Les sigles, dans la rigueur du mot et selon la plus commune étymologie (*singulæ litteræ*), sont des lettres uniques, isolées, dont l'emploi est de représenter en abrégé les mots dont elles sont les initiales ¹.

Ainsi une abréviation par sigle est un mot figuré par sa seule initiale.

Exemple : S. pour *salutem*, *signum*, *sigillum*; O. p^r *obitus*; C. p^r *capitulum*, *contra*; F. p^r *Franco-rum*, *feliciter*, etc.

Les abrégiateurs se servaient d'un sigle pour désigner :

1° Un nom, un prénom, comme H. p^r *Henricus*,

¹ Dans les inscriptions, on distingue deux sortes de sigles : les simples et les composés, lesquels se subdivisent en plusieurs espèces. Ces distinctions sont inutiles pour nous ; car, hors les sigles simples, nous ne voyons plus dans les autres genres d'abréviations que des mots plus ou moins tronqués, qui s'expliquent ordinairement soit par les signes, soit par les petites lettres supérieures, soit par les lettres abrégatives qui les accompagnent.

Hugo; W. p^r *Willelmus*, *Wido*; A. p^r *Ambrosius*, *Augustus*, *Amalricus*; I. p^r *Johannes*, *Jacobus*; G. p^r *Galterus*, *Gaufridus*, *Gislebertus*; O. p^r *Osbernus*, *Odo*, *Otho*; R. p^r *Radulfus*, *Ricardus*, *Rogerus*; U. p^r *Unfridus*; Y. p^r *Yvo*, etc.

2° Un titre, une qualification, comme C. p^r *Comes*; R. p^r *Rex*; D. p^r *Dux*, *Deus*, *Dominicus*; E. p^r *Episcopus*; P. p^r *Pater*, *Pontifex*, *Papa*; F. p^r *Frater*, *Filius*; M. p^r *Mater*; B. p^r *Beatus*; S. p^r *Sanctus*; R. p^r *Reverendus*; V. p^r *Venerabilis*, *Venerandus*, etc., etc.

3° Enfin tout mot d'un usage fréquent, ainsi que plusieurs particules.

Exemple : *i* p^r *id est*; *s* p^r *scilicet*; *d* p^r *de*; *c* p^r *cum*; *p* p^r *per*, *pro*, *par*, *pre* ou *præ*; *q* p^r *qui*, *quæ*, etc., etc.

Pour exprimer cette dernière sorte de mots, le sigle se montre rarement sans être accompagné d'un signe ou d'une petite lettre abrégative qui sert à l'expliquer.

Plusieurs sigles de suite annoncent assez ordinairement des formules, des invocations, des expressions consacrées, etc.; telles sont les suivantes :

A. D. M.	<i>Anno Domini Millesimo.</i>
A. M.	<i>Ave Maria.</i>

B. M.	<i>Beata Maria, Mater.</i>
B. P.	<i>Beatus Paulus, Petrus.</i>
B. V.	<i>Bene Vale.</i>
C. TT.	<i>Cardinalis TiTuli.</i>
D. A.	<i>Dux Aquitaniæ.</i>
D. B.	<i>Dux Britannicæ.</i>
D. G.	<i>Dei Gratiâ.</i>
D. N.	<i>Dux Normanniæ.</i>
D. N. PP.	<i>Dominus Noster PaPa.</i>
E. R.	<i>Ecclesiæ Romanæ.</i>
F. F. F.	<i>Fiat, Fiat, Fiat.</i>
H. R.	<i>Henricus Rex.</i>
I. B.	<i>Iohannes Baptista.</i>
I. C. ou I. X.	<i>Iesus Christus.</i>
I. C.	<i>Iuris Consultus.</i>
I. D. N.	<i>In Dei Nomine.</i>
N. E. R.	<i>Notarius Ecclesiæ Romanæ.</i>
O. S. B.	<i>Ordinis Sancti Benedicti.</i>
P. S. R. I.	<i>Princeps Sacri Romani Imperii.</i>
R. F.	<i>Rex Francorum.</i>
R. P. D.	<i>Reverendissimo Patri Domino.</i>
S. B.	<i>Sanctus Benedictus.</i>
S. C. M.	<i>Sacra Cæsarea Majestas.</i>
S. D.	<i>Salutem Dicit.</i>
S. G.	<i>Sanctus Gregorius.</i>
S. M. M.	<i>Sancta Maria Mater.</i>
S. M. E.	<i>Sancta Mater Ecclesia.</i>

Alphabets.

Majuscules.

A B C D E
F G H I J
K L M N O
P Q R S T
U V X Y Z

Minuscules.

a b c d e f g h
i j k l m n o p
q r s t u v x y z

Liaisons.

ce. ch. ch. co. cr. ct. de. de. eh. er. en. es. et.
fo. fo. ga. ge. hy. ll. oo. po. q. r. s. t. u.
vi. to. tr. tr. tr. or. or. sp. sp. sp. sp.

Chiffres.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
mil cent pp vii. mil lxx. m. cccc pp vii. id.
vi. s. r. 7 sols tournois. vii. s. d. 2 sols 6 deniers
lx p. lxx. 60 sols de Rente. C p. 100 sols. p. 100 boiss.

Ecriture du XV. Siècle. Exercices.

A vous reulx qui ces lres venont Nicholle de fenille garde du pel des
obligacions des Sie Dupont auton et Dupont and mer salut Sanoir fazon
que par rohen de ben tabellion nrot en ladi viconte Dupont unton en siege du
bontronde nous arste tefin unon leu tenu et leu mot amot bnes lres pmd
et entrees en pel et en escripture aluy pntes de lapaerie de mess rohen du
hospitau de pfect de quelcs latenceur en p. En rehy des Nous a
la kluon dndie tabellion anos mis att pnt tefin le pel des dnd obligations.
Et fust fait l'an de grace mil m. cccc. lxx. le xxvi. jour de fevrie.

A vous reulx qui ces lres venont Michel Daniel
viconte de fony salut Sanoir fazon que par guilla leblanc
leot tabellion juot delad viconte En la compagnie de Mr fhor
Jehan l'etomp pbr son adromet vint et fut pnt en sapesons guille
Janty de la grosse de mne queulle lequel de son bon gre et bon
voulente sans aucune force ou contrainte congint et confessa Jnou
poms a fante alyeritang atoufionos tant poms luy que poms l'ho de
Religieus et homnestes pponnes les Religieus abbe et comte de
leglise not dame de mntemes en l'yon baillours po nuls et leu.

Comme nos trefiedoubtes dame et seign Madame marie de ha-
recount contesse de baudemont. Et Jehan monff de lozrame son filz
Conte de harecount / de frans langmentacion de mnd egle fonde de
leues nobles progenitures / Et le dmy fince p etre atoufios conti-
me alintuon de reulx. Kien en intention d'anguer le
Popaulme celestiel / Et pour la saluacion des ames de leus an-
cessars et d'auls. Et en continuation du bon vouloir de leus
progenitures donne aladi eglise et a nous dopen et chanoines
et nos surseurs atoufionos / Leglise parrocial de St prier
du bostrog ane le patronage et tel droit qmly auient

Abreviations.

ad. acre.	est. esau.	no. obff. ane-land.
arac. a cause.	espal. especial.	not. notredie.
ajam. a jamais.	op. excoire.	obff. obligations.
appel. appeler.	exor. extraire.	off. officier.
aput. a present.	fr. faire.	opon. opposition.
autme. ou terme.	fauf. fauf.	ordon. ordonal.
autme. autrement.	gauf. gauf.	putaon. puton.
bt. bout.	gic. grice.	plus. plusieurs.
bt. beffrau.	gmal. general.	par. par.
by. bien.	guille. guillaume.	par. par.
car. cause.	hab. habitant.	par. par.
collon. collation.	hab. habitant.	par. par.
con. centre.	hab. habitant.	par. par.
com. comparoir.	hab. habitant.	par. par.
dauf. d'auant.	hab. habitant.	par. par.
db. d'un bout.	hab. habitant.	par. par.
dc. d'un cote.	hab. habitant.	par. par.
dmd. demandeur.	hab. habitant.	par. par.
dpon. depposition.	hab. habitant.	par. par.
dtb. d'un bout.	hab. habitant.	par. par.
eff. deffendeur.	hab. habitant.	par. par.
der. dernier.	hab. habitant.	par. par.
dmp. d'un bout.	hab. habitant.	par. par.
gd. gendre.	hab. habitant.	par. par.
ing. encontre.	hab. habitant.	par. par.
inf. ensuivant.	hab. habitant.	par. par.
int. entre.	hab. habitant.	par. par.

Lettrre et signes abreviatifs.

g. pour com. con. lxx.	p. pour pro. lxx.	s. pour ser. lxx.
g. contenant.	p. prochain.	sg. sergent.
g. communite.	p. procureur.	p. ter. lxx.
gre. contre.	p. p. lxx.	p. lxx.
gdn. combien.	p. p. lxx.	p. lxx.
gm. courant.	p. p. lxx.	p. lxx.
gprim. comprime.	p. p. lxx.	p. lxx.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

Alphabetes. V. X. u. E. r. i.

S. P.	<i>Sacri Palatii.</i>
S. R. E.	<i>Sancta Romana Ecclesia.</i>
S. V.	<i>Sanctitas Vestra, Sancta Virgo.</i>
S. X ^{ti} ou S. C.	<i>Servus Christi.</i>
T. V.	<i>Titulo Quinto.</i>
V. R. P.	<i>Vestra Reverendissima Paternitas.</i>
V. S.	<i>Vestræ Sanctitatis.</i>

Il est une autre sorte de sigle qui se rencontre plus dans les manuscrits que dans les chartes. Ce sont des initiales doubles, qu'on appelle sigles répétés. Leur emploi est de faire connaître que les mots ainsi abrégés sont au pluriel. En voici quelques exemples :

ANN.	<i>Annos.</i>
BB.	<i>Beati, Benedicti.</i>
CC.	<i>Carissimi, Clarissimi, Capituli.</i>
DD.	<i>Domini.</i>
DNN.	<i>Domini.</i>
FF.	<i>Fratres, Filii.</i>
KK.	<i>Karissimi.</i>
LL.	<i>Libri.</i>
MM.	<i>Magistri, Martyres, Ministri.</i>
NN.	<i>Nostri.</i>
NNR.	<i>Nostrorum.</i>
NOBB.	<i>Nobiles.</i>
OO.	<i>Omnes.</i>

PP.	<i>Patres, Papæ.</i>
SS.	<i>Sancti.</i>
TT.	<i>Tituli.</i>

Cependant, comme il y a plusieurs exceptions à cette règle, on évitera de confondre les abréviations précédentes avec celles qui suivent :

AA.	<i>Anima.</i>
CC.	<i>Circum.</i>
DD.	<i>David.</i>
EE.	<i>Esse.</i>
FF.	<i>Pandectæ.</i>
GG.	<i>Gregorius.</i>
MM.	<i>Monumentum, Matrimonium.</i>
OO.	<i>Omnino.</i>
PP.	<i>Papa, Perpetuò.</i>
RR.	<i>Rex et Regina.</i>
SS.	<i>Subscripti, Sacrosancta.</i>
TT.	<i>Testamentum, Titulus.</i>
TTM.	<i>Testamentum.</i>
XX.	<i>Viginti.</i>

Si les abréviations par sigles causent de grandes difficultés dans la lecture des inscriptions romaines qui en sont remplies, il n'en est pas tout à fait de même à l'égard des chartes et des manuscrits, où

les scribes et les copistes employaient les sigles concurremment avec des signes et de petites lettres supérieures pour en faciliter l'interprétation, comme on l'expliquera plus loin. (Voir, planche V, aux mots abrégés : a^o, *anno*; gⁱ, *igitur*; i, *in*, *idest*; mⁱ, *mihi*; M^o, *millesimo*; o, *non*; p, *præ*, *pro*, *per*; q, *que*, *quæ*; qⁱ, *qui*, etc., etc.)

II

ABRÉVIATIONS PAR CONTRACTION

Tous les mots dont on a retranché quelques lettres médiales, en réservant la première et la dernière lettre, forment des abréviations par contraction, parce que, dans ce mode d'abrégé, les mots semblent resserrés, contractés entre l'initiale et la finale.

Exemple : *Flo* p^r *falso*; *apli* p^r *apostoli*; *scis* p^r *sanctis*; *magro* p^r *magistro*; *orones* p^r *orationes*, etc., etc.

Dans cette sorte d'abréviation on a conservé presque toujours une ou deux lettres médiales caractéristiques du mot, qui servent à le faire reconnaître.

Par cette raison, on ne peut confondre *flo* (*falso*) avec *fco* (*facto*), *lcis* (*lectis*) avec *lris* (*litteris*), *caplo* (*capitulo*) avec *capllo* (*capellano*), etc., etc.

Il y a aussi de ces abréviations qui n'ont seulement que l'initiale et la finale.

Exemple : *ms* p^r *minus*, *hc* p^r *hoc*, *tn* p^r *tamen*, *os* p^r *omnes*, *na* p^r *natura*, *dr* p^r *dicitur*, *qd* p^r *quod*, *apd* p^r *apud*, *mo* p^r *modo*, *nr* p^r *noster*, *nc* p^r *nunc*, *lt* p^r *licet*, *sb* p^r *sub*, *em* p^r *enim*, *mo* p^r *meo*, *om* p^r *omnium*, *st* p^r *sunt*, *tc* p^r *tunc*, etc., etc. Les mots d'une ou de deux syllabes offrent plus spécialement des contractions de ce genre.

On trouve encore des mots qui ne sont contractés que dans la dernière ou les deux dernières syllabes.

Exemple : *Supert* p^r *supersunt*, *inst* p^r *insunt*, *fuert* p^r *fuerunt*, *dixert* p^r *dixerunt*, *alr* p^r *aliter*, *pluralr* p^r *pluraliter*, *interdm* p^r *interdum*, *actm* p^r *actum*, etc., etc.

Suivant les accidents qui résultent de la déclinaison ou de la conjugaison des mots, la variation des terminaisons se fait sentir immédiatement après la lettre caractéristique, et, à leur défaut, après l'initiale, ce qui permet de reconnaître le même mot abrégé, malgré la différence de sa terminaison.

Exemples de déclinaison et de conjugaison :

Substantif

SINGULIER		PLURIEL	
N.	fr, <i>frater.</i>	fr-es, <i>fratres.</i>	
G.	fr-is, <i>fratris.</i>	fr-um, <i>fratrum.</i>	
D.	fr-i, <i>fratri.</i>	fr-ibus, <i>fratribus.</i>	
A.	fr-em, <i>fratrem.</i>	fr-es, <i>fratres.</i>	
V.	fr, <i>frater.</i>	fr-es, <i>fratres.</i>	
Abl.	fr-e, <i>fratre.</i>	fr-ibus, <i>fratribus.</i>	

Adjectif

scus	sca	scum.
<i>sanctus</i>	<i>sancta</i>	<i>sanctum.</i>
sci	sce	sci.
<i>sancti</i>	<i>sanctæ</i>	<i>sancti.</i>
sco	sce	sco.
<i>sancto</i>	<i>sanctæ</i>	<i>sancto.</i>
scum	scam	scum.
<i>sanctum</i>	<i>sanctam</i>	<i>sanctum.</i>
sce	sca	scum.
<i>sanctæ</i>	<i>sancta</i>	<i>sanctum.</i>
sco	sca	sco.
<i>sancto</i>	<i>sancta</i>	<i>sancto.</i>

Verbe

heo ,	<i>habeo.</i>	heam ,	<i>habeam.</i>
hebam ,	<i>habebam.</i>	herein ,	<i>haberem.</i>
hui ,	<i>habui.</i>	huerim ,	<i>habuerim.</i>
hueram ,	<i>habueram.</i>	huissein ,	<i>habuissein.</i>
hebo ,	<i>habebo.</i>	hitum ,	<i>habitum.</i>
huero ,	<i>habuero.</i>	hiturus ,	<i>habiturus.</i>

Il en est de même pour tous les substantifs, adjectifs, verbes et participes contractés, dont toutes les désinences ont été observées avec beaucoup de régularité. Cela n'empêche pas cependant ces abréviations d'offrir quelques obstacles. Le tableau suivant présentera leurs formes les plus communes et aidera à interpréter les autres par approximation :

abbis ,	<i>abbatis, abbem, abbe, abbibus.</i>
apls ,	<i>apostolus, apli, aplos, aplis.</i>
aplica ,	<i>apostolica, aplice, aplicis.</i>
arbr ,	<i>arbiter, arbri, arbro, arbris.</i>
arepc ,	<i>archiepiscopus, areps, arepus.</i>
assilatur ,	<i>assimilatur, assilant.</i>
bs ,	<i>beatus, be, borum, bos, bis.</i>
cancs ,	<i>canonicus, cancus, cancos.</i>
caplm ,	<i>capitulum, capli, caplo.</i>
caplls ,	<i>capellanus, capllo, capllis.</i>
chlr ,	<i>chevalier, chr, chrs.</i>

cla,	<i>clausula</i> , clam, clas, clis.
clicus,	<i>clericus</i> , elici, clicos, clicis.
cois,	<i>communis</i> , coem, coe, coes.
dcs,	<i>dictus</i> , dee, dco, dcos, dcis.
dio,	<i>divisio</i> , diois, dioem, dioe, dioes.
dns,	<i>dominus</i> , dni, dnm, dno, dnis.
dnicus,	<i>dominicus</i> , dnica, dnice.
ds,	<i>deus</i> , di, dm, do.
ee,	<i>esse</i> , ert, <i>erunt</i> , eemus, <i>essemus</i> .
ecclia,	<i>ecclesia</i> , eccliam, eccliis.
elta,	<i>elementa</i> , eltos, eltis.
epc,	<i>episcopus</i> , eps, epi, epo, epis.
epla,	<i>epistola</i> , eplam, eplas, eplis.
exco,	<i>excommunicatio</i> , excois, excoem.
fcs,	<i>factus</i> , fca, fco, fci, fcos, fcis.
fls,	<i>falsus</i> , flm, flo, flis, fla.
fr,	<i>frater</i> , fris, frem, fre, fribus.
frna,	<i>fraterna</i> , frno, frnis.
gla,	<i>gloria</i> , glia, glie, gham.
glosa,	<i>gloriosa</i> , glose, glosi, glosos.
gra,	<i>gratia</i> , gre, gram, gras, grarum.
heat,	<i>habeat</i> , hat, hebant, hendm.
hita,	<i>habita</i> , hitum, hituri.
ho,	<i>homo</i> , hois, hoem, hoes, hoibus.
lhs,	<i>Ihesus</i> , ihm, ihu.
lhem,	<i>Iherusalem</i> , ihlm.
impr,	<i>imperator</i> , impris, impre.

instio,	<i>institutio</i> , instionis ou instinis.
instrm,	<i>instrumentum</i> , instro, instris.
lohs,	<i>Iohannes</i> , lohes, lohis, lohe.
ipe,	<i>ipse</i> , ipa, ipum, ipius, ipos.
kls,	<i>kalendas</i> , klas, klarum.
kms.	<i>karissimus</i> , kmi, kmo, kmis.
lea,	<i>lecta</i> , lco, lcos, leis.
lra,	<i>littera</i> , lre, lras, lris.
ltime,	<i>legitima</i> , ltime, ltimis.
ma,	<i>mea</i> , mi, mo, mis.
mia,	<i>misericordia</i> , mie, miam.
mo,	<i>modo</i> , meo.
mm,	<i>matrimonium</i> , meum.
mr,	<i>mater</i> , mris, mre, mres.
mr,	<i>martyr</i> , magister, mater.
mrn,	<i>monstrum</i> , mra, mris.
mro,	<i>monstro</i> , mravit, mrare, mrari.
na,	<i>natura</i> , ne, nam.
neglia,	<i>negligentia</i> , neglie, negliam.
negm,	<i>negotium</i> , nego, nega.
nr,	<i>noster</i> , nri, nro, nra, nris.
offm,	<i>officium</i> , offii, offa, offis.
ois,	<i>omnis</i> , oem, oi, os, ou oes, oia, oibus.
oro,	<i>oratio</i> , oroem, oroe, oroes.
pbr,	<i>presbyter</i> , pbro, pbri, pbro, pbris.
pns,	<i>præsens</i> , pnti, pntes, pntibus.
posso,	<i>possessio</i> , possois, possoes.

pr,	<i>pater</i> , pris, prem, pre, pres.
probo,	<i>probatio</i> , proboem, proboes.
rois,	<i>rationis</i> , roe, roem, roes.
scia,	<i>scientia</i> , scie, sciam, scias.
scs,	<i>sanctus</i> , sci, sca, sco, scis.
spes,	<i>species</i> , spei, spem, spebus.
spe,	<i>spiritus</i> , sps, spus, spm, spu.
testium,	<i>testimonium</i> , testio.
Xpc ¹ ,	<i>Christus</i> , Xps, Xpi, Xpm, Xpo.

La plupart de ces contractions se retrouvent dans les mots composés et dérivés.

Exemple : *dr* (*dicitur*) se remarquera dans *contradr* (*contradicitur*); *epi* (*episcopi*) dans *epatus* (*episcopatus*) en retranchant *i* et ajoutant *atus*; *dcos* (*dictos*) dans *supradcos* (*supradictos*); *fcis* (*factis*) dans *confcis* (*confectis*), *a* se changeant en *e* dans les composés; *pri* (*patri*) dans *pria*, *priarcha* (*patria*, *patriarcha*); *sci* (*sancti*) dans *scionem* (*sanctionem*), et une foule d'autres semblables.

Toutes ces abréviations par contraction sont ordinairement tranchées ou surmontées d'un trait horizontal, comme nous en donnons quelques exemples

¹ Cette manière d'abrégier le mot *Christus* vient de ce que les copistes ont reproduit l'abréviation grecque du mot ΧΡΙΣΤΟΣ ou ΧΡΙΣΤΟC.

en traitant des signes abrégatifs. Voyez cependant les mots : *abbe*, *aiarum*, *aie*, *apd*, *archiepo*, *be*, *deffcu*, *di*, *do*, *dni*, *ecclie*, etc., etc., de la pl. V, XIII^e siècle.

III

ABRÉVIATIONS PAR SUSPENSION

Les scribes et les copistes ont encore abrégé beaucoup de mots en les laissant inachevés ; tels sont les suivants : *Rothom'* pour *Rothomagensis*; *testim'* p^r *testimonium*; *den'* p^r *denarios*; *offic'* p^r *officialis*; *aut'* p^r *autem*; *ben'* p^r *benedictum*, *benedictionem*; *sol'* p^r *solidos*; *Ebroic'* p^r *Ebroicensis*; *oct'* p^r *octobris*; *dioc'* p^r *diocesis*; *Henr'* p^r *Henricus*; *inc'* p^r *incipit*; *archid'* p^r *archidiaconus*; *test'* p^r *testibus*; *ven'* p^r *venerabilis*; *dil'* p^r *dilectis*; *cur'* p^r *curiæ*; *sexag'* p^r *sexaginta*; *Tur'* p^r *Turonenses*; *And'* p^r *Andegavenses*; *canon'* p^r *canonicos*; *relig'* p^r *religiosis*; *sciat'* p^r *sciatis*; *libr'* p^r *libras*; *cont'* p^r *contestata*; *dat'* p^r *datum*, et mille autres de cette nature.

Ces abréviations, quelque resserrées qu'elles soient, offrent en général moins de difficultés que les mots abrégés par contraction. Leur terminaison

se fait toujours connaître par l'accord logique et grammatical, et quelquefois même par un signe abrégatif ou par une petite lettre supérieure représentant la syllabe finale, ainsi que nous l'expliquerons en parlant de ces deux modes d'abréviation.

Les mots simplement abrégés par suspension ¹ sont ordinairement accompagnés d'un signe, tantôt c'est une barre horizontale qui tranche les hastes supérieures des lettres, ou qui surmonte celles-ci, à défaut de hastes, avec un point au pied de la dernière lettre; tantôt c'est un petit trait, figurant une sorte de virgule ou petit crochet, placé au-dessus de la dernière lettre.

IV

ABRÉVIATIONS PAR SIGNES ABRÉVIATIFS

Le mode d'abrégé le plus généralement suivi dans les écritures du ^xⁱ^e au ^{xv}^e siècle inclusivement fut de supprimer dans les mots des syllabes ou des lettres, et de les remplacer par des signes abrégatifs de convention.

¹ C'est-à-dire qui ne sont pas soumis à l'action de plusieurs modes abrégatifs à la fois.

La connaissance de ces signes, des formes diverses qu'ils affectent, des différentes fonctions qu'ils remplissent, est indispensable pour expliquer le grand nombre d'abréviations qu'ils constituent, puisqu'ils en donnent ordinairement la clef.

Les scribes et les copistes employaient communément huit sortes de signes abrégatifs, qu'il faut, pour plus de clarté, distinguer par le son des syllabes ou des lettres dont ils tiennent lieu et par leur fonction la plus usitée, sans avoir égard aux diverses formes de chacun de ces signes, lesquelles formes ne sont que des modifications que la suite des temps et la différence des mains leur ont fait subir.

Ainsi les différentes figures ¹ du signe

N° 1. représentent M ou N.

N° 2.ER, RE, IR.

N° 3.US, OS.

N° 4.UR, TUR.

N° 5.S.

N° 6.CUM, COM, CUN, CON.

N° 7.QUE, ET, US, M.

N° 8.RUM.

¹ Ne pas cesser d'avoir sous les yeux le tableau raisonné des signes abrégatifs (pl. VIII) pendant le cours de leur explication.

Ces signes sont indépendants des mots, c'est-à-dire qu'ils se placent indifféremment sur tous ceux qui contiennent des lettres ou des syllabes qu'ils peuvent remplacer : c'est d'autant plus à remarquer qu'il y a certains mots, certaines lettres qui retiennent constamment le signe que l'usage leur a assigné.

Parmi ces signes abrégatifs, les cinq premiers surmontent les mots, les trois autres se mettent au rang des lettres. Nous allons entrer dans quelques détails sur la forme, la valeur et l'emploi de chacun d'eux, ayant soin de faire remarquer les exceptions aux règles générales que nous aurons indiquées.

§ I. Le trait horizontal ou bouclé est la forme la plus ordinaire qu'affecte le signe n° 1 ; placé au-dessus d'un mot, et plus particulièrement sur la lettre qui précède l'omission, il indique la suppression de M ou N. Voyez les abréviations de *meum*, *fidelium*, *communa*, *quem*, *continent*, *inter*, *contra*, *mense*.

Il arrive souvent que ce signe remplit deux fonctions différentes dans le même mot. Voyez les abréviations de *annuatim*, *annum*.

Il surmonte aussi les mots abrégés par contraction et ceux par suspension. Voyez les abréviations

de *dominica, sancta, domino, episcopi, apostolice, actum, datum, testimonium, Rothomagensis, officialis, solidos.*

§ II. Le signe n° 2, dont la forme est habituellement celle d'un 7 ou petit crochet, se met, comme le précédent, au-dessus de la lettre qui précède l'omission. Dans les écritures cursives, s'il est employé à la fin d'une abréviation, il se lie à la dernière lettre sur laquelle il se rabat par un trait demi-circulaire. Il tient lieu fréquemment de la syllabe ER. Voyez les abréviations de *poterant, libere, noluerit, inter**.

Quelques écrivains, au lieu d'employer ce signe avec certaines lettres à haste supérieure, préféreraient trancher ces mêmes lettres par un trait horizontal pour exprimer également la syllabe ER. Voyez les abréviations de *heredes, implere**.

Souvent on le trouve employé en sens inverse ; c'est pour cette raison que, sans rien perdre de sa forme, il signifie RE ou RÊ, suivant le besoin du mot. Voyez les abréviations de *creata, mereatur, cantare, tres**. Il peut représenter dans un même mot ER et RE. Voyez les abréviations de *preter, liberaret**.

Quand le signe n° 2 est fixé à un *b* ou à une *l*, il montre, dans certains cas, que ces lettres sont

mises pour *ub*, *el*. Voyez les abréviations de *sub*, *multis*, *singulis*, *vel*, *libellis* *. Il sert aussi à marquer les abréviations par contraction et celles par suspension, quoique nous n'ayons pas donné d'exemple de ces dernières. Voyez pour les autres les abréviations de *apostoli*, *littera*, *factis*.

Les copistes ont encore fait usage de ce signe pour remplacer la syllabe *IR*. Voyez les abréviations de *confirmo*, *virgo*, *virum*, *abire*, *virtus* *.

§ III. Le signe n° 3, assez semblable à un 9, employé pour la syllabe *US*, se pose, comme les précédents, au-dessus de l'omission, au milieu comme à la fin d'un mot. Voyez les abréviations de *minus*, *amicus*, *ejus*, *justum*, *volumus*, *augustus* *.

On trouve encore ce signe mis pour *OS*. Voyez les abréviations de *post*, *vos*, *possit*, *nostris* *.

Dans un même mot il représente à la fois *US* et *OS*. Voyez les abréviations de *posterius*, *possidemus* *.

Quelques copistes des *xiv^e* et *xv^e* siècles ont abaissé ce signe au rang des lettres, contre l'usage général. Voyez les abréviations de *dedimus*, *custodit*, *intus*, *quibus*, *fuerimus*, *decanatus* *.

Les impressions gothiques nous le montrent sous la forme d'un *C* retourné, également rangé avec les

lettres, et presque toujours à la suite d'un *b*. Voyez les abréviations de *pluribus*, *omnibus* *.

§ IV. Le signe n° 4 a subi beaucoup de modifications dans sa forme. Il prend tantôt la figure d'un 2, tantôt d'un 3 tracé vivement, tantôt d'un 8 ou plutôt d'un petit *s* renversé et couché horizontalement; son emploi est d'être substitué à la syllabe *UR*, soit au milieu, soit à la fin des mots. Voyez les abréviations de *cur*, *igitur*, *jure*, *plurima*, *dicitur*, *visuris*, *futuri*, *exhortamur*, *sumitur*, *scripturam*, *fertur* *, *comburitur*, *curabatur*, *purificatur* *.

On le trouve quelquefois employé pour *TUR*. Voyez les abréviations de *interpretatur*, *scribitur*, *accusatur*.

§ V. Le signe n° 5 n'est absolument qu'un petit *s* supérieur, dont la fonction est d'indiquer l'omission de la seule lettre qu'il représente. Il se met au-dessus de l'espace que l'*s* devrait occuper. Voyez les abréviations de *plures*, *fideles*, *deposcit*, *vis*, *pisce*, *nos*, *Pascha* *.

Son emploi est aussi d'indiquer la désinence dans les abréviations par contraction ou par suspension. Voyez les abréviations de *omnipotens*, *omnes*, *beatus*, *alias*, *abbas* *.

Alphabets .

Monocular.

A sample of Gothic script showing the letters A through Z arranged in four rows. The letters are highly stylized with sharp, angular forms and decorative flourishes.

Minuscule.

a a d. e b f. c c c. d e d d. e e e e. f f f. g g
 h h. i i j. k k. l l l. m m m. n n
 o o. p p p. q q q. r r r. s s s. t t t.
 u u u. v v v. w w w. x x x. y y y.

Liaisons.

ca. co. di. do. e. en. er. ef. et. f. fi.
ca. ge. sh. or. ar. de. en. er. of. th. fo. fi. fi.
ga. hu. an. w. na. re. n. re. re. it. it
ou. ha. ma. go. na. re. ri. re. re. re. th.
ja. pe. se. fo. st. te. te. a. de. ur. or.
ja. ja. se. fo. th. ta. te. te. ti. re. un. d.

Chiffres.

4+7-277>2+33+44248
449+666-111+88+9+00+

[illegible]

Ecriture du XIV.^e Siècle. Exercices.

Hoy ceulx qui ces presentes lettres verront et oyent.. Rachez d'iceux l'entree de
chaucunour Eue de disfront et de greux sur yave Eulx.. L'one telz homes.. l'altre et
le.. Conuent du ostenier de nre dame de lre se fussent Complains auons que de leur
propre fondacion.. il eussent l'ordene en toutes les effices de la foreste de Breteuil. Enco
lumenz eplus amendes et forfaitures et d'one priere de l'ire appellee l'acheste et le
passage du plain soient de auigat de des dependences de la dite foreste et nos gens
vous sear mis empeschement indubment et de nouuel. si come il dyoient.. Regnerans nous
que des dites choses ostyons le dit empeschement et dicelles les laissez pour
paysiblement.. Donne A Enches Sous nre seel en lay et Jour dessus du..

Et pour ce tenir garder & fermement enuier les Rendeus d'icelluy
pour le tout obligent leurs corps a tenir en prison fermee a tous leurs biens me-
ubles & immeubles puis & auenir a vendre & a dependre p. main de Just. & se-
culs benueient James enuoir est fait Et final la dite femme purpees euangilles
avec l'autorite & l'assentement Deson dit mary qu'il pene eport q. James en la
dite femme Rende ne demandra ne reclamera ne fademande ne reclamera p. pri-
ne p. autre p. Raison de donaire de mariage enuoir de don de neuchon de coint
deponde ne p. mille autre Raison de q'elle soit en puist que En ceuism q. de
noue auos fait mouire avec theolod de don dit obligacions p. autan dire. Le
fa faire lay de grace mil. cc. xxxvij. le lundy jour de la ceste sainte eglise.

3.
 Mais ceulx qui ces tres venours Jehan loing ystre Garde du pal dela
 Chapelle d'andely saluer S'avoit p'usons q' nous avoie ven a len d'ou
 tres du pape Innocent p'ollez en grand'plon a en lair de soie saing a centai
 res de celte escripture contien la femme qui enscien Innocentius avo ser
 nus p'moy deul dilectis filijs Cantori et Canonici ecclesie p' exto de
 Gaillon Ebrouen d'iod p'ite et aplicamben Cum a nobis p'xant ad...

..... Siquid aut hoc accipere presumptio indignationis omnipotentis dei
et beatorum petri et pauli apostolorum eius se noverit manifestum dat
lateran. Vix Jo. Jannaris ponsaeat. m. anno Octavo de om. dony lay de
grace aul vofcens ponsaeat a sept le may Junt dony jour de septembre 2

Abréviations.

[illegible]

Lettres en signes abrégatifs.

p pour pré. Ex.	q pour qui. ex.	q. pour vers.
pucur pucneur.	que quillie	Qrove. serront.
p pour pri. Ex	ql. quil.	Q. verj. 2 ^a
poy prifon.	r pour ser. Ex.	— — —
pour priour.	Row. fia. forcé. for	2. 2. 2. pour et.

Table du IV.^e Sie. alphabet.

Ordre des lettres

H
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

A B C D E F G H I
K L M N O P Q R S
T U V X Y Z

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

A B C D E F G H I
K L M N O P Q R S
T U V X Y Z

Ordre des lettres

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

A B C D E F G H I
K L M N O P Q R S
T U V X Y Z

Ordre des lettres

A B C D E F G H I
K L M N O P Q R S
T U V X Y Z

§ VI. Le signe n° 6, dont la forme la plus habituelle est celle d'un c retourné ou d'un 9, se met au rang des lettres; sa place, suivant l'occasion, est autant au milieu qu'au commencement ou à la fin d'un mot. Il tient lieu des syllabes CUM, COM, CUN, CON. Voyez les abréviations de *quibuscum*, *quocumque*, *locum*, *circumscripti* *, *commune*, *incommodum*, *comprehendit* *, *cunctis*, *noscuntur* *, *dicuntur* *, *contra*, *concessit*, *inconcussa*, *continet*, *incontinenter* *.

Quoique la forme de ce signe approche de celle du n° 3, on ne les confondra jamais ensemble si on remarque bien que l'un s'emploie au-dessus des mots, et que l'autre se met régulièrement au rang des lettres.

§ VII. Le signe n° 7 : sa première figure fut celle d'un point; la deuxième, de deux points; la troisième, enfin, du point et virgule, qui, se joignant dans la suite, formèrent une sorte de 3. Telles sont les formes sous lesquelles on peut le rencontrer, suivant les siècles où chacune d'elles a été employée.

Il est souvent joint à la lettre *q* avec laquelle il représente QUE. Voyez les abréviat. de *que*, *atque*, *usque* *. Il s'emploie aussi seul pour signifier le mot QUE. Voyez les abréviat. de *atque*, *neque*, *quoque* *.

Comme le QUE des Latins équivaut à ET, les

scribes n'ont pas négligé de se servir du même signe dans la terminaison des mots en *et*. Voyez les abrégés de *habet*, *placet*, *set* pour *sed*, *præbet**.

Attaché à un *b*, il remplace la terminaison *us* de beaucoup de mots latins. Voyez les abréviations de *quibus*, *quibusdam*, *omnibus*, *precibus*.

Aux *xv^e* et *xvi^e* siècles, il se montre usité pour *m*. Dans ce cas, il est toujours mis à la fin des mots. Voyez les abréviations de *redditum*, *tam*, *bonum*, *item*, *eadem**. Il a été aussi employé par quelques copistes pour *EST*. Voyez les abréviations de *prodest*, *preest*, *interest**.

Il est un petit signe que, par ressemblance, il ne faut pas confondre avec celui qui tient lieu de la finale *et*; il sert à marquer la terminaison *is* et se lie à plusieurs lettres, et notamment aux *c*, *g*, *r*, *t*, avec lesquels il produit les désinences *cis*, *gis*, *ris*, *tis**.

§ VIII. Le signe n° 8 n'est au fond qu'un *r*, quelquefois capital, quelquefois minuscule romain, et plus souvent un *r* gothique en forme de 2, tranché ordinairement par une sorte de 7. Il s'emploie aussi bien dans l'intérieur qu'à la fin des mots, dont il représente la syllabe *RUM*. Voyez les abréviations de *filiorum*, *servorum*, *suorum*, *animarum*, *bonorum*, *eorumdem*, *corrumpitur**.

Outre cette explication des signes abrégatifs, nous ferons observer :

1^o Que deux de ces signes peuvent s'employer isolément : le signe 6 pour figurer l'adverbe et la préposition *cum*, et le signe 7, sous la forme d'un petit crochet, pour la conjonction *et* ;

2^o Que plusieurs signes abrégatifs, quels qu'ils soient, peuvent à la fois entrer dans la construction d'une abréviation ;

3^o Qu'ils sont tous susceptibles d'être usités avec une initiale, ou à la fin d'une abréviation par suspension, pour marquer la terminaison ;

4^o Enfin, que quelques-uns de ces signes ont été détournés quelquefois de leur application ordinaire pour être employés, avec d'autres signes particuliers, à donner à certaines lettres une signification spéciale. Voyez les lettres abrégatives, § VI et pl. VIII.

On trouvera dans les planches d'écritures de chaque siècle la signification de quelques autres signes abrégatifs qui s'emploient ordinairement seuls, et que nous n'avons pas cru devoir comprendre dans ce paragraphe.

V

ABRÉVIATIONS PAR LETTRES SUPÉRIEURES

Indépendamment des signes abrégatifs, les copistes ont employé de petites lettres supérieures dans les abréviations pour marquer l'absence de telle ou telle syllabe, comme aussi pour indiquer la terminaison. Nous allons faire connaître les règles ordinairement suivies dans ce mode d'abrégé.

Les voyelles *a, e, i, o, u*, employées comme petites supérieures, se traduisent par *ra, re, ri, ro, ru*; elles accompagnent spécialement les consonnes *b, c, d, f, g, h, p, t, v*, et rarement les voyelles. Voyez les abréviations de :

Acras, gravem, infra, tradidit, pratis, où *a* qui les surmonte équivaut à *ra*;

Tres, creavit, integrè, impressione, où *e* supérieur équivaut à *re*;

Sacrista, priore, triginta, febris, tria, où *i* supérieur équivaut à *ri*;

Sacro, introducti, libro, Petro, agros, où *o* supérieur équivaut à *ro*;

Crucis, congrua, brutis, prudentes, fructus, où *u* supérieur équivaut à *ru*.

Ces mêmes voyelles ont été usitées en sens inverse, c'est-à-dire pour *ar, er, ir, or, ur*; elles se placent indifféremment sur toute consonne. Voyez les abrégés de *carnifice, incarnati, martio, carta*, où *a* supérieur est mis pour *ar*; ainsi des autres.

On trouvera des abréviations où la même voyelle remplit deux fonctions différentes, comme dans *ccumsc̄pti, circums̄cripti*.

Les copistes se servaient aussi de petites consonnes supérieures; ils mettaient :

1° *c* pour *ec*, accompagnant toute consonne, comme dans les abréviations de *donec, peccare, hec, rectoris, adjecta* (pl. VIII, case 2);

2° *m* pour *um* à la fin des mots, comme dans les abréviations de *interdum, monumentum, nostrum*;

3° *r* pour *er* et pour *ur* à la fin des mots. Voyez les abréviations de *mater, feliciter, frater, super*; — *dicitur, creatur, refertur, traditur*;

4° *t* pour *it*, accompagnant toute consonne ¹. Voyez les abréviations de *procedit, intromittit, fuit, fecit*.

¹ On trouve le signe abrégatif n° 6 combiné avec les petites supérieures terminatives. Ex. : 9ⁱ p^r *communi*, 9^a p^r *contra*.

Il est encore de petites lettres supérieures terminatives, c'est-à-dire dont la fonction est de faire connaître la terminaison. Elles accompagnent les abréviations par suspension et les lettres isolées ou sigles. C'est pour faciliter l'intelligence de ces derniers surtout que nous avons donné un tableau des sigles (pl. VIII, case 3) accompagnés d'une petite supérieure terminative, avec leur signification; on remarquera que la plupart de ces abréviations se retrouvent dans d'autres abréviations de mots composés, comme l'abréviation de *contra* dans le mot composé de *contradicere*, celle de *suprà* dans *supradictum*, etc.

On devra éviter, dans toute interprétation de petites lettres supérieures, de les confondre avec les lettres supérieures non abrégatives, qui sont plutôt des marques de corrections que des signes d'abréviations.

VI

ABRÉVIATIONS PAR LETTRES ABRÉVIATIVES

L'usage des lettres abrégatives est de remplacer certaines syllabes; elles sont alors accompagnées

d'un signe qui les fait reconnaître. Bien souvent ce signe n'est lui-même qu'un de ceux que nous avons compris dans l'explication des *signes abrégatifs*; mais, comme il arrive que les lettres qui en sont accompagnées ont parfois une signification toute autre que celle qu'on serait porté à leur appliquer d'après les règles ordinaires, nous avons donc pensé devoir faire figurer sur un tableau (pl. VIII), indistinctement, toutes les lettres qu'on rencontre surmontées ou tranchées d'un signe quel qu'il soit; par ce moyen on saisira de suite les différentes attributions que les copistes ont données à telle ou telle lettre. Par exemple, qu'on trouve un *a* surmonté d'un trait horizontal (pl. VIII, case 4) dans les mots abrégés *mea*, *multa*, *atea*, *tatum*, etc., on lira facilement *meam*, *multum*, *antea*, *tantum*, quand on saura que l'*a* barré au-dessus représente *am* ou *an*. Il faut faire attention que nous ne parlons ici que des lettres abrégatives dans les mots, et non employées isolément, car dans ce dernier cas *a*, ainsi que nous l'avons indiqué, pourrait signifier un mot entier comme *aut*, *autem*, *antè*, ou tout autre dont il serait le sigle ou lettre initiale.

On pourra donc faire à l'égard des autres lettres rangées par ordre alphabétique ce que nous venons d'indiquer pour la lettre *a*, et l'on comprendra toute l'utilité de ce tableau.

Tels sont, sinon les seuls, du moins les principaux modes d'abrégé des anciens copistes, surtout, comme on le remarquera, du ^xⁱ^e au ^{xv}^e siècle. On observera, de plus, que beaucoup de mots se trouvent abrégés par plusieurs de ces modes à la fois. D'ailleurs, l'usage aidera à comprendre les diverses combinaisons des modes abrégatifs entre eux; et si, dans cette deuxième partie, nous avons fait quelques omissions, les tables d'abréviations qui accompagnent les écritures de chaque siècle, non-seulement pourront y suppléer, mais encore elles serviront aux commençants jusqu'à ce qu'ils possèdent à fond les règles brachygraphiques observées par les anciens copistes. Et d'ailleurs, si pour des travaux importants de déchiffrement on se trouvait arrêté par de nombreuses abréviations, on pourrait recourir à notre *Dictionnaire des Abréviations latines et françaises*, que nous avons publié pour servir de complément à cette *Paléographie des Chartes et des Manuscrits*.





TROISIEME PARTIE

—

DE LA LECTURE ET DE LA TRANSCRIPTION DES ANCIENNES ÉCRITURES

ET RÈGLES DE CRITIQUE APPLIQUÉES AUX CHARTES ET MANUSCRITS

Pour ceux qui ne s'adonnent que par goût à ce genre de travail (au déchiffrement), ils ne doivent pas se rebuter s'ils ne lisent pas du premier abord les anciennes écritures.

LE MOINE, *Diplom. prat.*

Il faut que dans la copie même on retrouve ce vernis précieux de l'antiquité (l'ancienne orthographe.)

BATTHNEY, *l'Archiv. franç.*

I

LECTURE

UOI de plus rebutant, au premier abord, que la lecture des écritures anciennes et surtout des écritures cursives des ^{xv}^e, ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles? Mais à peine a-t-on acquis

quelques notions préliminaires que l'on voit se dissiper peu à peu les obstacles qui, au seul aspect, avaient effrayé. Donc, si l'on a étudié avec soin les deux premières parties de cette méthode, nul doute que les spécimens d'écriture de chaque siècle contenus dans les planches ne soient maintenant d'un facile accès.

Reproduits d'après les originaux les mieux caractérisés, ces spécimens offriront des exercices ¹ de lecture et habitueront l'œil à analyser les différentes formes des éléments, leur construction, leur liaison ou conjonction dans la marche lente ou rapide de l'écriture, comme à saisir de suite le génie, la physionomie propre à l'écriture de chaque siècle.

Les modèles n^{os} 1, 2, 3... montrent les nuances que la différence des mains et des époques a données à l'écriture, tout en conservant au fond le caractère distinctif du siècle auquel elle appartient.

Si l'on paraît s'étonner de ce que nous faisons commencer par l'écriture du xvii^e siècle et finir au xi^e, nous répondrons par ce qui a déjà été dit dans la 1^{re} édition de ce livre (*Essai sur la Paléographie*

¹ Nous le répétons, on trouvera dans les planches plus d'exercices sur l'écriture des chartes que sur celle des manuscrits, par la raison que la première, apprenant à résoudre plus de difficultés, préparera plus que suffisamment à la lecture de la seconde.

française) : « Quoique d'un abord facile par sa conformité avec notre ronde, les formes que cette écriture a retenues, en grande partie, de celles qui l'ont précédée obligent à commencer par elle, si l'on veut être amené sans brusquerie et graduellement à la lecture de l'écriture du xvi^e siècle, et du xvi^e au xve, ainsi de suite jusqu'au xi^e : cette marche rétrograde, qui pourra d'abord surprendre, est la plus rationnelle; elle fait passer du connu à l'inconnu. L'enchaînement qui existe dans les écritures de siècle en siècle a cela d'avantageux, en ce que l'étude de l'un facilite l'accès de l'autre. Cela doit bien se concevoir; car, comme dit dom de Vaines¹ : « Les figures ou formes d'éléments n'ont pas fini tout à coup avec un siècle, elles se sont perdues insensiblement au commencement ou au milieu du siècle suivant; »

Et que, « si nous nous sommes arrêté au xi^e siècle, c'est d'abord que, une fois arrivé là, on doit être assez habile dans la lecture pour pouvoir pénétrer plus avant, et qu'ensuite, passé cette limite, les titres deviennent plus rares. »

On devra donc se mettre à la lecture des écritures de chaque siècle, sans intervertir l'ordre qui leur a été assigné dans les planches; car, autrement,

¹ *Dict. de diplom.*, art. *Écrit.*

ce serait s'écarter de la marche méthodique et progressive d'où dépendent les succès de cette étude.

Quand on sera suffisamment familiarisé avec nos spécimens, on pourra s'exercer sur les originaux eux-mêmes. C'est par eux qu'on achèvera de se perfectionner dans le déchiffrement.

Une fois arrivé à ce point, pour faciliter la lecture de ces originaux, après avoir déterminé à quel siècle ils appartiennent, soit par la date qui s'y trouve exprimée, soit par comparaison avec nos planches, on se mettra en regard du spécimen qui correspond, pour le siècle, aux originaux à déchiffrer ¹. Survient-il dans la lecture une difficulté matérielle? Aussitôt la planche en donne la solution. Est-ce une difficulté de style, d'orthographe ou d'abréviation? Recourez au texte à l'aide de la table des matières, et vous saurez comment l'expliquer. Par ce moyen, il est peu de titres, quels qu'ils soient, qu'on ne puisse déchiffrer.

¹ S'il arrivait que l'écriture d'un titre fût totalement ou en partie effacée, on pourrait la faire revivre en passant sur les endroits faibles ou altérés un pinceau trempé dans une dissolution hydro-alcoolique de noix de galle, qu'on obtient en faisant macérer, pendant trois à quatre jours, dans 125 gram. d'esprit de vin à 22 degrés, six noix-galles grossièrement pulvérisées.

II

TRANSCRIPTION

Dans la transcription des anciens titres, il faut bien se garder d'altérer en rien le style et l'orthographe qui les caractérisent. C'est un vernis d'antiquité qu'il faut d'autant plus respecter qu'il constate, en l'absence des originaux, l'époque à laquelle appartiennent ces titres, et par conséquent donne un caractère d'authenticité aux copies.

Lorsqu'il s'agit de rétablir dans son entier un mot abrégé, appartenant surtout à notre vieille langue, on doit l'orthographier conformément aux mêmes mots qui se trouvent exprimés en toutes lettres dans le titre; par exemple, je trouve : *lad.*, *sach.*, *relig.*, *tesm.*, *tourn.*, etc.; j'écrirai suivant les indications que me fourniront les mêmes mots entiers, ou, à leur défaut, l'orthographe du temps : *ladicte* ou *ladite*, *sachez* ou *sachies*, *religious* ou *religieux*, *tesmoings* ou *témoins*, *tournoiz* ou *tournois*, etc. Quant à la ponctuation et à l'accentuation, on ne s'y conformera qu'autant qu'on le jugera nécessaire; mais ce qu'on ne devrait pas se permettre de changer, ce sont les *u* en *v*, les *i* en *j*, et *vice versa*.

Dans la transcription des textes latins l'*e* souscrit

d'une sorte de cédille se rend par *æ*, et les *e* simples s'écrivent tels qu'ils sont.

Pour les difficultés matérielles ou accessoires de l'écriture qui surviendraient dans la transcription, faire comme pour la lecture, c'est-à-dire recourir au texte et aux planches.

III

COPIE DES PLANCHES

ÉCRITURE DU XVII^e SIÈCLE

Tracée avec hardiesse et netteté, quoique chargée de traits capricieux, cette écriture se laisse lire assez facilement par sa ressemblance avec notre ronde qui en dérive; quelques formes gothiques et de fréquentes liaisons de lettres causent seules des difficultés.

1

L'An de Grâce mil six centz vingt huict, le Jeudy vingt huictiesme jour de septembre, a Gisors, deuant nous Jullian Le Bret, sieur du Mesnil Guillebert, Conseiller du Roy, Viconte de Gisors et Grand Voyer en ladicte Viconté pour le Roy nostre Sire et pour monseigneur le Duc de Nemours et de Chartres, Comte dudit Gisors. Sur la Requeste faicte par Reuerend père domp René.....

2

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront, le Garde du seel aux obligations de la Viconté d'Harcourt, salut : scauoir faisons, que par deuant Pierre Pinchon, Tabellion audiet Harcourt, siège dudiet lieu, et M^e Jean Fouquet, prins pour adjoinct, fut présente Catherine Bellet, veuve de feu Eustache Guesnier, demeurante en la paroisse de Bray, laquelle a volontairement vendu.....

3

A nostre treschere fille en nostre Seigneur, sœur Renée de Haqueville, Religieuse professe de l'ordre de l'Annonciade [de] la Vierge sacrée Marie, au Monastère de saint Eutroppe, soubz Chanteloup, nous vous avons commandé et commandons par ces présentes, en la Vertu de Sainte Obediance de vous transporter promptement au monastère de Gisors et vous instituons et déclarons par ces présentes, mère et supérieure des Religieuses dudit monastère. Allez donc, au nom de Dieu. Et ces présentes serviront de tesmoignage de vostre religieuse, honneste et irréprochable conuersation, à tous ceux.....

ÉCRITURE PONTIFICALE (PL. IX)

Dans le xvii^e siècle, et même dans le xviii^e, l'écriture de la chancellerie romaine affecte les formes lourdes et écrasées des écritures des xv^e et xvi^e siècles. Ce n'est qu'en étudiant avec soin les caractères

et les liaisons de cette écriture, aux formes parfois étranges, qu'on parvient à la lire.

1

Benedictus, episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio de Castagny, presbytero, perpetuo capellano in seculari et insigni collegiata ecclesia ad Sanctum Petrum Juniorem, nuncupatum Argentinensem, in theologia magistro, salutem et apostolicam benedictionem..... Datum in Arce Gaudulphi Albanensis diocesis, anno Incarnationis Dominice millesimo septingentesimo quarto.

2

..... Dictus Franciscus Alexius prestabit nobis de verbo ad verbum per ejus patentes litteras suo sigillo munitas, professionemque sic emissam ad dictam sedem sine mendis cum sui ac archiepiscopi Rothomagensis seu officialis predicti subscriptione quanto.....

(Datum Rome, apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis Dominice M. DCC. IV.)

ÉCRITURE DU XVI^e SIÈCLE

Caractère assez lisible, étant écrit posément. Dans la cursive, les liaisons et divers traits de plume en altèrent la forme et rendent l'écriture confuse, surtout si l'on y comprend les abréviations, le défaut d'accents et de ponctuation.

Alphabets.

Macnucules.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V X Y Z

Minuscules.

a a l. b b b. c c c. d d d. e e e. f f f f.
 g g g. h h h. i i i. k k k. l l l. m m m.
 n n n. o o o. p p p. q q q. r r r. s s s. t t t.
 u u u. v v v. x x x. y y y. z z z.

Liaisonen

al. a. a. co. d. de. de. de. en. fi. gi.
 ca. ce. ci. co. et. de. de. dea. e. fi. gi.
 in. l. l. un. m. po. ze. qu. r. za. rtr.
 in. ll. ll. mi. ne. po. po. qu. r. ra. rr. st.
 fo. ft. ft. ta. te. ti. tr. to. to. ve. vo. w.
 fd. fe. fe. ta. te. ti. tr. to. ve. vo. w.

Chiffres.

[illegible]

Ecriture du XIII^e. Siècle. Exercices.

1
A tous ceus q ces lettres verront Robt de yf chr & seigneur des yf pahis/ Come qtes fust
entendu a mouoir entre moi le dit chr dune part / Et homes & ch^z lalle & le couuier de
seinte katherine joste bouen auitre/..... Saches que ie repence & pense de pseudome
pour dieu & pour le salut de manme & de couz mes bons anchesours & pour esparruier
a ma penne & a mon tual si que les dis relig^z & di delessie mon erreur de jus dite
& pour chen les dis relig^z mont dalth en loz bienfes & en loz oraisons moi & mes
anchesours En reynoming de cheste chose je loz en donne ches lettres de mon peol
seelees L'an de gce. mil & y. chens nonante & quatre. en mois de septembre.

Sciatis omnes presentes et futuri quod Ego Sigisboldus de Boles sincere caritatis in
virtu pro salute anime mee et antecessorum meorum annuente hoc meum uxore
mea dedi et concessi et presenti carta confirmavi in pura et propria elemosina Ecclesie
sancte Trinitatis de monte Boethoni integre totum tenementum in masurijs et edificijs lignijs
et lapideis quod habebam apud novum castrum de Vincere ante civitatem beate ma-
rie uigilis Actum anno dñi m. ccc. xcc. mense Junij. in plenaria assisia apud novum

[illegible]

Mora te omniis plenis y fuis go ego Lore de Malanchi Eccede Et Carta prelaty et sigill
meo confirmat y salute anime tue y hominu meor deo et beate Marie Mag^e Sctq; Laurencii de
Bello Becho et monachis ibide de Juenibz Sctre got... Ita Anno dⁱ m^o. CC. Vicesimo sexto.

Abréviations.

[illegible]

Signes abrégatifs.

$\left. \begin{array}{cccc} 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \end{array} \right\} \text{et}$
 $\left. \begin{array}{cccc} 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \end{array} \right\} \text{etiam}$
 $\left. \begin{array}{cccc} 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \\ 2 & 2 & & \end{array} \right\} \text{et}$

Alphabet

Alphabet

Alphabet

Alphabet

Alphabet

Alphabet

Alphabet

1

Sur la requeste presentee aux Juges ordonnez par le Roy sur le fait des refformacions des forestz de Normendye par le procureur general du Roy : Contenant que par le moyen de la refformacion encommencee de plusieurs forestz de ce pays de Normendye..... quel boys et arbres sont comprins et entenduz par ces mots de boys mort et mort boys dont mencion est faicte en plusieurs tiltres, lettres et chartres. Par le boys mort ce est entendu du boys sec, abattu ou en estant, et par le mort boys, le boys tel qn'il est declaire en la chartre de Normendye et non aultre..... Le cinquiesme jour de may mil cinq cens trente.

2

En la dicte annee, le Roy de Nauarre qui estoit filz de madame Jehanne fille du Roy, Loys dict Hutin, lequel au Royaulme de France auoit faict plusieurs maulx, alla de vie a trespassement, a la mort duquel auoit ung euesque de Nauarre, comme lon dict, lequel fait vne maniere despitre a sa sœur de la mort du Roy en louant fort sa vie et sa fin.

Ou dict temps y auoit vng gentil cheualier, nomme messire Jehan de Carrouges, lequel auoit espouse vne tres belle et vaillante dame, lequel par aulcun temps auoit este absent; et quand il feut venu, en tres douloureuse tristesse et desplaisance dist à son mary quelle auoit este congnee charnellement.....

3

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou or-
ront..... sçavoir faisons que pardeuant..... furent
presens en leurs personnes Messire Yuerte Gueroult
presbtre et Toussainctz Gueroult, son frère, marchant
demourant audict Iury. Lesquelz de leur bon gre, recon-
gnurent et confesserent auoir vendu, cedde, quicte, trans-
porte et delaisse afin d'heritaige, tant pour eulx que
pour leurs hoirs, du tout des maintenant a tousiours, a
honneste homme, Maistre Lancelot Legendre Licencie
es loix, viconte dudict lieu d'Iury, présent acquisteur,
tant pour luy que ses hoirs ou ayant cause.....

ÉCRITURE DU XV^e SIÈCLE

Écriture généralement lourde, écrasée, difficile
à déchiffrer, surtout étant tracée *currente calamo*;
beaucoup de signes abrégatifs, dont quelques-
uns sont peu distincts dans leur forme : *e* remplace
æ, *œ*; le *c* et le *t* sont souvent mis l'un pour
l'autre; les barres inclinées marquent les différentes
pauses du discours; liaisons et conjonctions de
lettres fréquentes.

1

A tous ceulx qui ces lettres verront : Nichole de
Freuille, garde du seel des obligations des Vicontes du

Pont Autou et du Pont Audemer, salut : savoir faisons que par Iohen de Bezu, tabellion iure en ladicte Viconte du Pont Autou, en siege du Bourgtheroude, nous a este tesmoigne auoir veu, tenu et leu mot a mot vnes lettres saines et entieres, en seel et en escripture, a luy presentees de la partie de Messire Iohen du BoscBenard prestre, desquelles la teneur ensuit..... En tesmoing de ce Nous a la Relacion dudit Tabellion auons mis a ce present transcript le seel desdictes obligations. Ce fust fait lan de grace mil quatre cents trente sept le xxij^e jour de feurier.

2

A tous ceulx qui ces presentes lectres verront, Michel Daniel, Viconte dEscouys, salut : sauoir faisons que par devant Guillaume Leblanc, clerc tabellion jure de ladicte Viconte, En la compagnie de messire Jehan le Roux, presbtre, son adioint, vint et fut present en sa personne Guillaume Jouen de la parroisse de Menesqueville, lequel de son bon gre et bonne volente, sans aucune force ou contraincte, congnut et confessa, auoir prins a rente, a heritaige a tousiours tant pour luy que pour ses hoirs, de Religieux et honnestes personnes, les religieux, abbe et conuent de l'église Notre Dame de Mortemer en Lyons, bailleurs pour eulx et leurs.....

3

Comme nos tresredoubtes dame et seigneur, madame Marie de Harcourt, contesse de Vaudemont, et Jehan

monseigneur de Lorraine, son filz, conte de Harecourt, désirans laugmentacion de notredicte eglise fondee de leurs nobles progeniteurs, et le diuin seruice y estre a tousiours continue a l'intencion de iceulx, aient eu intencion dacquerir le Royaume celestiel, et pour la saluacion des ames de leurs ancesseurs et deulx, et en continuation du bon vouloir de leurs dicts progeniteurs, donne a la dicte Eglise et a nous doyen et chanoines et nos successeurs a tousiours, leglise parroicial de Saint Pierre du Boscroger, avec le patronnage et tel droit quilz auoient.....

ÉCRITURE DU XIV^e SIÈCLE

Caractères précis et distincts, quoique souvent très-serrés; grand nombre d'abréviations; confusion du *c* avec le *t* minuscule; *e* mis au lieu d'*æ*, *æ*; accents sur les *i*; les petites barres obliques pour virgules.

1

A tous ceuls qui ces présentes leittres verront et orront Robert dartoys, conte de Beaumont, sire de Danfront et de Meun sur Yeure, salut..... Comme Religieux hommes, labbe et le conuent du Moustier de Notre Dame de Lire se fussent complains a nous que de leur propre fondation, il eussent la disme en toutes les essues de la forest de Breteuil, emolumens, explais, amendes

et forfeitures, et une piece de bois appelee la Chaeste et le pasnage duplain, soient de antiquite des deppendences de laditte forest, et nos gens y eussent mis empeschement induement et de nouuel, si comme il disoient..... Requerrans nous que desdites choses ostissions ledit empeschement et dicelles les laissons jouir paisiblement. Donne a Conches, souz notre seel, en lan et jour dessus diz.

2

..... Et pour ce tenir, garder et fermement enteriner, les vendeus, chascun pour le tout, obligerent leur corps a tenir en prison fermee et tous leurs biens, meubles et immeubles, presens et auenir, a vendre et a despendre par main de justice, se eulx venoient james encontre cest fait, et jura laditte fame sur saintes euan-giles avec lauttorite et lassentement de son dit mari qui present estoit que james en laditte vente riens ne demandera ne reclamera, ne fera demander ne reclamer par soi ne par autre, par raison de douaire, de mariage, encombre, de don de neuches, de conquets, descange, ne par nulle autre raison quelle que elle soit ou puist estre. En tesmoing de ce nous auons fait meittre a ces lettres le seel des dittes obligations, sauf autrui droit. Ce fut fait lan de Grace mil ccc.xxxviij, le lundi jour de la caere Saint Pierre.

3

A tous ceulx qui ces lettres verront, Jehan Lotin, prestre Garde du scel de la Chastellerie dAndely, salut;

sauoir faisons que nous avoir veu et leu une lettre du pappe Innocent, scellee en seau de plomb et en lais de soie, sainez et entaires de scel et escripture, contenant la fourme qui ensieut : Innocentius episcopus seruus seruorum dei dilectis filiis Cantori et Canonicis ecclesie sancti Antony de Gaillon, Ebrocensis diocesis, salutem et apostolicam benedictionem. Cum a nobis petitur quod Si quis autem hoc attemptare presumpserit indignationem omnipotentis dei et beatorum Petri et Pauli, apostolorum eius, se nouerit incursum. Datum Lateranni, VII Idibus Januarii, pontificatus nostri, anno octauo decimo. Donne lan de grace mil trois cens soixante et sept, le mardj vint et un jour de septembre.

ÉCRITURE DU XIII^e SIÈCLE

Beau caractère gothique qui perd de sa régularité dans la cursive; surchargé d'un très-grand nombre de signes abrégatifs. Le *c* et le *t* minuscules se confondent souvent; l'*e* simple employé pour *æ*, *œ*; quelques barres inclinées ou des points pour distinguer les membres de phrase; accents sur les *i*; conjonctions de lettres.

1

A tous ceus qui ces letres verront, Robert de Ys, cheualier et seignor des Ys, salus. Comme contens fust

entendu a mouuoir entre moi et le cheualier dune part, et hommes religieux labbe et le couuent de Seinte Kate-rine joste Rouen dautre. Sachies que je reperiee a pensee de preudomme pour Dieu et pour le salut de mame et de touz mes bons enchesours, et pour esparnier a ma peine et a mon trauai ai quitie les dis religieux et ai delessie mon errour desus dite, et pour chen les dis religieux mont aquilli en lor bienfes et en lor oroisons moi et mes anchesors. En tesmoing de cheste chose je lor en donne ches letres de mon seel, seelees lan de grace mil et ij chens nonante et quatre, en mois de septem-bre.

2

Sciant omnes presentes et futuri quod ego Nicholaus de Boeles, sincere caritatis intuitu, pro salute anime mee et antecessorum meorum, annuente hoc Meineut, uxore mea, dedi et concessi et presenti carta confirmavi in puram et perpetuam elemosinam, Ecclesie sancte Trinitatis de monte Rothomagensi, integre totum tenementum in masuris et edificiis ligneis et lapideis quod habebam apud novum castrum de Drincort, ante cimiterium beate Marie Virginis. Actum anno gratie Millesimo Ducen-tesimo vigesimo nono, mense Junii, in plenaria assisia apud nouum.

3

Nouerint, Vniuersi presentes pariter et futuri, quod ego Guillelmus Strabo et Ego Aalicia Vxor sua, pari as-sensu nostro pro salute animarum nostrarum et anteces-

sorum nostrorum, dedimus et concessimus Deo et Ecclesie Beate Marie de Salicosa et Canonicis ibidem deo seruientibus in puram, et perpetuam elemosinam, decem solidos Turonenses et duos Capones annui redditus, assignatos in quadam Domo apud Andeleium.... Ut autem hec omnia rata sint in posterum et stabilia, presentem cartam sigillis nostris roborauimus. Et ad maiorem confirmationem Petrus, Decanus de Pormor, ad petitionem nostram, presenti carte suum sigillum apposuit. Actum anno domini millesimo ducentesimo quadragésimo quinto, mense octobris.

4

Notum sit omnibus presentibus et futuris quod ego Robertus de Malquenchis concedo et carta presenti et sigillo meo confirmo, pro salute anime mee et heredum meorum, Deo et Ecclesie Beate Marie sanctique Laurenti de Bello Beccho et monachis ibidem deo seruientibus, septem solidos..... Actum anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo secundo.

ÉCRITURE DU XIII^e SIÈCLE

Belle écriture, quelquefois allongée dans les premières lignes des chartes et des diplômes de cette époque; beaucoup de signes d'abréviations; l'e avec cédille mis pour æ, æ; le signe & se trouve quelquefois dans les mots.

Exemple : *qui&a* pour *quieta*; ponctuation irrégulière.

1

Ego Robertus de Harecort, omnibus amicis et heredibus, balliuis et hominibus meis salutem. Notum sit uniuersis presentibus et futuris, quod ego Robertus dedi monachis et abbacie sancte Marie de Noa, concedentibus filiis meis Ricardo, Johanne et Amaurico de Harecort... Testibus Rogero de Angouilla. Galtero de braio. Gaufrido dimendona. Hugone de garde. Magistro Euroino. Actum Anno gratie millesimo centesimo nona-gentesimo secundo.

2

HUGO DEI GRATIA ROTHOMAGENSIS ARCHIEPISCOPUS, KARISSIMIS SVIS HELDEFRO Abbati ET CONUENTUI SANCTÆ MARIE DE LIRA in perpetuum.... Actum est hoc Rothomagi, Anno ab Incarnatione domini Millesimo Centesimo quadragesimo quinto, Regnante Rege Francorum LVDOVICO. *Sit pax domini nostri Ihesu Christi.*

3

Anno ab incarnatione DOMINI millesimo centesimo uicesimo primo. Willelmus malet dedit deo et SANCTÆ MARIE becci conteuillam ita quietam et integram sicut eam tenuerat ipse et antecessores eius, et hoc pro salute anime sue et omnium parentum suorum. Et ego HEN-

RICVS DEI gratia rex anglorum, hoc donum concedo
pro salute animæ meæ et uxoris meæ et omnium ante-
cessorum meorum et signo sigilloque meo confirmo.

Henricus rex.

Adelica regina.

+

+

Willelmus episcopus Wintonie.

+

Rogerus episcopus Salesberie.

+

Ranulfus cancellarius.

Drogo de Munceio.

+

+

Walterus filius Ricardi.

Hugo de Gornaco.

+

+

Comes Mellenti Gualeramus.

+

Rodbertus comes lececestrensis.

+

ÉCRITURE DU XI^e SIÈCLE

Caractère très-bien formé; l'écriture allongée et serrée qui se trouve employée dans les invocations, les souscriptions et l'apposition des dates des chartes et des diplômes n'est autre que des minuscules grandies et serrées les unes contre les autres, au nombre desquelles on remarque quelques majuscules; moins d'abréviations que dans le siècle précédent; *e* avec cédille pour *æ*, *æ*; & pour *et* dans les mots.

Exemple : *decr&um*. Le point fait souvent la fonction de virgule.

1

IN NOMINE SANCTE ET INDIVIDVAE TRINITATIS, PHILIPPVS DEI GRATIA FRANCORVM REX, PRESENTIBVS ET FVTVRIS IN PERPETVVM, QVONIAM VNIVERSIS IN ORBE REGIBVS QVIBVS OMNIPOTENS CREATOR HVMANAM REM PUBLICAM REGENDAM DISTRIBVIT propositum constat in commune iustitiam colere, recta judicare populisque subditis. Ut igitur hoc decretum a nobis promulgatum pleniorum obtineat uigorem, nostra manu subter appposito signo roborauimus atque fidelibus nostris presentibus roborandum tradidimus, nostrique imaginis sigillo insuper assignari iussimus.

(PHYLIPPVS) ¹.

PETRVS REGIAE DIGNITATIS CANCELLARIVS RELEGIT ET SIGILLAVIT.

SIGNUM PHILIPPI INCLITI ET SERENISSIMI +
FRANCORUM REGIS. DATA KALENDAS AVGVSTI.
(MLXVIII.)

¹ Traduction du monogramme, sorte de chiffre composé, dont toutes ou les principales lettres d'un nom sont ordinairement disposées en forme de croix, avec ou sans losange au centre; dans les diplômes, les chartes et les bulles, le monogramme est d'autant plus aisé à interpréter qu'il est le chiffre du personnage au nom duquel l'un de ces titres est dressé.

2

.... Ego RADULFUS..... pro spe salutis æternæ,
monasterio SANCTÆ CRUCIS sub presentia domni
ODILONIS eiusdem loci abbatis, Siluam quandam in
monte qui est super uillam quæ CALLIACVS dicitur
sitam, quæ crasso uallo interiacente.....

SIGNVM GVILLELMI REGIS ANGLORVM + SI-
GNVM REGINE MAHILDIS + SIGNUM RADULFI
DE CONCHIS + SIGNVM GISLEBERTI EPISCOPI
EBROCENSIS +.

IV

RÈGLES PARTICULIÈRES DE CRITIQUE CONCERNANT LA
MATIÈRE, L'ENCRE ET L'ÉCRITURE DES DIPLÔMES,
DES CHARTES ET DES MANUSCRITS ¹

1. Les plus anciens actes conservés jusqu'à pré-
sent sont sur le marbre, le bronze et en papier
d'Égypte.

¹ Ces règles de critique, empruntées aux savants travaux des
diplomatistes bénédictins, nous ont paru d'une trop grande uti-
lité pour n'être pas répétées ici. Elles compléteront les notions
de paléographie que nous avons exposées, et concourront avec
celles que nous avons résumées ci-après à faire reconnaître l'âge
et l'authenticité des matériaux manuscrits, quand on se trouvera
embarrassé sur l'une ou l'autre de ces questions.

2. On ne connaît point de diplôme en parchemin antérieur au vi^e siècle.

3. Une charte latine, en papier d'Égypte ou d'écorce, postérieure au xiii^e siècle, pourrait être déclarée fausse, au commencement du xiii^e très-suspecte; pendant le cours du xii^e le soupçon serait légitime; avant ce siècle il perdrait toute sa force.

4. Une charte de papier de coton antérieure au ix^e siècle serait suspecte à juste titre; plus récente, le soupçon n'aurait pas de fondement par rapport à une pièce grecque.

5. Tout diplôme de papier de coton expédié en France, surtout dans les provinces septentrionales, aussi bien que dans les royaumes du Nord, excepté la Russie, serait suspect; mais à peine le serait-il dans les pays qui étaient en commerce avec les Grecs, et point du tout en Grèce, et même en Italie, depuis le x^e siècle.

6. Les soupçons qu'on pourrait former contre un acte de quelque importance sur du papier de chiffes depuis le commencement du xiii^e siècle seraient nuls; durant le xii^e, très-forts; auparavant, ils i raient jusqu'à conviction de faux.

7. Le papier et le parchemin timbrés furent établis en Espagne et en Hollande l'an 1555; à

Bruxelles, en 1668 au plus tard, et en France l'an 1673.

8. D'anciens titres en parchemin, après cinq et six cents ans, et même davantage, peuvent se trouver et se trouvent, en effet, presque aussi blancs et aussi propres que s'ils étaient récents.

9. La couleur enfumée du parchemin est un argument fort incertain pour ou contre l'antiquité des chartes.

10. Le vélin des manuscrits et des diplômes, jusqu'au déclin du ^xⁱ^e siècle, est blanc et très-fin, en sorte que le plus fin dénote la plus grande antiquité.

11. Depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 1400, le parchemin est plus épais et d'un blanc sale. Depuis cette dernière époque, ses feuilles sont d'une épaisseur excessive.

12. L'encre, avec toutes ses teintes et ses couleurs, n'est pas d'une grande ressource pour la vérification des manuscrits et des chartes.

13. Juger de l'âge de ces monuments selon que l'encre est plus noire, plus vive et plus lustrée, c'est s'exposer à de grandes méprises.

14. L'encre d'or, le rouge et le cinabre dans les diplômes ne les rendent point suspects.

15. Il est très-peu de manuscrits postérieurs au vi^e siècle qui soient totalement écrits en lettres capitales.

16. Au xi^e, on trouve quelques chartes entières en ce caractère.

17. Le vii^e siècle fournit plusieurs diplômes écrits en lettres majuscules onciales.

18. Cette écriture paraît dans un grand nombre de manuscrits depuis le iv^e siècle jusqu'au ix^e inclusivement.

19. La demi-onciale employée dans les manuscrits descend à peine jusqu'au xi^e siècle.

20. Les lignes entières écrites sans distinction de mots caractérisent les manuscrits antérieurs à Charlemagne et les diplômes plus anciens que Pépin le Bref.

21. L'écriture minuscule en usage chez les Romains, et depuis chez les peuples barbares qui démembrement l'empire, fut renouvelée sous Charlemagne.

22. Des diplômes écrits en ce caractère aux viii^e et ix^e siècles et les suivants ne doivent point être suspects.

23. Des diplômes dont toute ou seulement une partie de l'écriture est en lettres majuscules ou en

petit-romain non lié ne doivent pas être suspectés du côté du caractère.

24. Dès les premiers temps l'écriture cursive romaine fut en usage et donna naissance aux écritures nationales du même genre.

25. La cursive franco-gallique ou mérovingienne, plus compliquée et plus obscure que la romaine, fut celle des diplômes de tous nos rois de la première race.

26. Elle va toujours en se rapprochant de la minuscule romaine non liée, depuis la fin du VIII^e siècle jusqu'au commencement du XII^e.

27. Des notes de Tiron dans les diplômes des première et deuxième races de nos rois et dans ceux des premiers empereurs d'Allemagne seraient des caractères favorables.

28. La suscription ou première ligne d'un diplôme des rois de France de la première ou deuxième race, ou des premiers empereurs d'Allemagne, ne le rendrait pas suspecte pour n'être pas écrite en lettres hautes et allongées.

29. Quelques restes de caractère mérovingien ou carolin rendraient fort suspects des diplômes postérieurs au commencement du XII^e siècle.

30. Les manuscrits et les chartes des IX^e et

Alphabet.

Manicules.

Handwritten alphabet showing the letters A through Z in a cursive script, arranged in four rows. The letters are written in a dark ink on a light background.

Minuscules.

a a. b. b. c. c. d. d. e. e. f. f. g. g. h. h. i. i.
k. k. l. l. m. m. n. n. o. o. p. p. q. r. r.
s. s. t. t. u. u. v. v. x. x. y. y. z. z.

Liaison.

bb. a. At. Et. et. h. fa. gr. gr.
bb. a. ct. ct. et. fi. fa. gi. gr.
q. oz. r. ft. ft. u. u. v. v.
on. or. re. s. s. ti. tu. tr. za.

Chiffre.

i j x y m n o p q r s t u v w
1 2 3 4 5 6 7
viii ix x xi xii xiii xiiii xv
8 9 10 11 12 13 14 15
xvi xvii xviii xix xx xxi xxii
16 17 18 19 20 21 22 23

65 70 75 80 85 90 100 1000
 ā. d. e. f. g. h. i. j. k. l. m. n. o. p. q. r. s. t. u. v. w. x. y. z.
 uian. trof. quingue. sex. triginta. Centum.
 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.
 Anno Millesimo. Centesimo. Sexagesimo. secundo.

Anno Millesimo. centesimo. Sexagesimo secundo.

Ecriture du XII^e Siècle. Exercices.

Ego Rob^o de harecort omibz annal^{is} z hereditibz ball^{is} z hominibz meis
 salt. Horū lic unūtil^{is} p^{re}sentibz z futuris. qd ego Rob dedi monachis z
 abbte scē marie de yoa concedentibz titul^{is} meis Ricardo. Johē. z Agau^{is}.
 de harecort. Test^{is} Rog^o de angouilla. Galw^o de braio. Gaus^o. dūndona.
 hug^o de garde. Magro Curouo. Act^{is}. Anno grē. m. c. xc. ij.

HUGO DE GRU ROTHOM ARCHIEP. RINUS SVI HELWERO
Abt & CONVENTVL SGE MARIE DE LISA. in ppo.
Nec tunc est hoc Rothi. Anno ab Incarnatione dñi M C
^{mo}
XLV Regnante rege francoꝝ LUDOVICO. sit pax dñi nri ihu xpi.

Anno ab incarnatione dñi millesimo centesimo undecimo -
primo. Willm^{us} malet dedit dō & sēg^{is} marie^{is} becca contemillā
ita q̄tā & integrā sicut eā tenuerat ipse & antecessores ei^{us}.
& hoc p^{ro} salute anime sue & om̄iū parentū suoz. Et ego
henric^{us} n^{ost}r^{us} grā rex angloz. hoc donū concedo p^{ro} salute anime
me^e & uxoris me^e & om̄iū antecessoz meoz. & signo sigillo
q^{uo} meo confirmo.

[illegible]

Abréviations.

allic. <i>alobitum.</i>	et.	etiam.	di. om. <i>omni.</i>
an. <i>anima.</i>	exco. <i>excommunicationem.</i>	cia. <i>cinia. omnia.</i>	
am. <i>amen.</i>	feb. <i>februarii.</i>	omni. <i>omni. omnia.</i>	
and. <i>andegavensis.</i>	futu. <i>futurum.</i>	oem. <i>omnem. omnium.</i>	
angl. <i>Anglie.</i>	fr. <i>fratribus.</i>	omniu. <i>omnium.</i>	
angl. <i>angels.</i>	g. <i>erga. g. ergo.</i>	ppm. <i>perpetuum.</i>	
apcay. <i>apostolicam.</i>	glia. <i>gloria.</i>	ppm. <i>perpetuum.</i>	
auct. <i>auctoritate.</i>	gua. <i>genera.</i>	ppm. <i>perpetuum.</i>	
aug. <i>augustinus.</i>	h. <i>hanc. hoc.</i>	pucit. <i>pervenit.</i>	
bas. <i>beatorum.</i>	hoi. <i>homines.</i>	pro. <i>proximo.</i>	
bis. <i>beneficiis.</i>	hab. <i>habere.</i>	q. <i>que.</i>	
bund. <i>beneficentis.</i>	hmoi. <i>hominum.</i>	q. <i>que.</i>	
ca. <i>causa.</i>	h. <i>habere.</i>	qu. <i>quam.</i>	
can. <i>canonarius.</i>	jan. <i>januarii.</i>	qu. <i>quando.</i>	
can. <i>canonius.</i>	ido. <i>ideo.</i>	quid. <i>quidem.</i>	
cap. <i>capellani.</i>	is. <i>isra.</i>	re. <i>Re. require.</i>	
capo. <i>capitulis.</i>	inpec. <i>inpeculio.</i>	re. <i>regule.</i>	
car. <i>carotenius.</i>	ipm. <i>ipsum.</i>	ra. <i>registrato.</i>	
copul. <i>compulsi.</i>	ju. <i>justitiam.</i>	fig. <i>figura. figuram.</i>	
c. <i>cuius. e. cum.</i>	jun. <i>junii.</i>	salu. <i>salutem.</i>	
d. <i>de. denarius.</i>	sur. <i>juravit.</i>	sh. <i>sine.</i>	
dat. <i>datum.</i>	tal. <i>taliter.</i>	sp. <i>spiritus.</i>	
dic. <i>dictus.</i>	kan. <i>karissimus.</i>	sub. <i>sub.</i>	
dic. <i>dilectus.</i>	l. <i>vel.</i>	tu. <i>tunc.</i>	
dile. <i>dilectio.</i>	L. <i>linguagiosus.</i>	t. <i>tertio.</i>	
dom. <i>dominus.</i>	mis. <i>misericordia.</i>	qu. <i>quinque.</i>	
dic. <i>dictus.</i>	unim. <i>unim.</i>	versif. <i>versus.</i>	
de. <i>debet.</i>	nich. <i>nichil.</i>	ure. <i>ure.</i>	
et. <i>et. enim.</i>	nre. <i>novembri.</i>	utq. <i>utroque.</i>	
et. <i>esse.</i>	n. <i>no.</i>	u. <i>ut. videlicet.</i>	
eccl. <i>ecclisia.</i>	n. <i>nisi. in.</i>	xpo. <i>Christo.</i>	
eccl. <i>ecclisia.</i>	n. <i>non.</i>	xpof. <i>Christophorus.</i>	
eccl. <i>ecclisia.</i>	noia. <i>nomina.</i>	xp. <i>Christus.</i>	
epi. <i>episcopus.</i>		x. <i>decimo.</i>	

Letras e Signos abreviativos.

8.	de	22...	} et	227. signe mi
888.	x.	27...		pour la terminaison
0.	obitus	27...		<u>rum. Ex. huxp</u>
22	subscriptu	27...		<u>neop. meorum.</u>

Alphabetes II: up e For

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
 A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
 a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

x^e siècles offrent beaucoup de vestiges de la cursive mérovingienne.

31. Au xii^e siècle, l'écriture wisigothique ou gothique ancienne cessa d'être d'un usage commun chez les Espagnols.

32. Au même siècle, le caractère lombardique dans les diplômes d'Italie ne serait pas un moyen de suspicion.

33. L'Angleterre abandonna l'écriture saxonne et employa la française dans les chartes et les livres sous le règne de Guillaume le Conquérant.

34. Depuis le xii^e siècle, plus l'écriture approche du xvi^e, plus elle dépérit et devient difficile à lire.

35. Le nouveau caractère gothique paraît dans les manuscrits et les chartes dès l'entrée du xiii^e siècle.

36. Dans ce même siècle, plus qu'en aucun autre, l'écriture de la chancellerie varie selon la diversité des notaires ou secrétaires.

37. Dans les chartes du xiii^e siècle, cinquante ans peuvent opérer, par rapport aux écritures, le même effet qu'un ou deux cents ans dans celles des autres siècles.

38. Les abréviations, devenant plus fréquentes

dans les manuscrits et les chartes, marquent une moindre antiquité à raison de leur augmentation.

39. La multitude excessive des abréviations caractérise les actes et les manuscrits des ^{xiii}e, ^{xiv}e et ^{xv}e siècles.

40. Dans les manuscrits de six à sept cents ans, la conjonction & se trouve souvent marquée par une ligne courbe ou horizontale entre deux points — ÷.

41. Les diplômes où les noms propres sont marqués par les seules lettres initiales ne doivent point pour cela devenir suspects, surtout depuis le ^{ix}e siècle.

42. Dès le ^xe siècle, dans les diplômes, on commença à mettre des accents aigus sur les deux *ii* de suite, pour les distinguer de l'*u* : *cancellari*ii**.

43. Les manuscrits et les diplômes originaux où les points sont régulièrement placés sur les *i* avant le ^{xiv}e siècle doivent passer pour suspects.

44. Les accents furent en usage dans l'écriture dès le temps d'Auguste et dans l'âge d'or de la latinité.

45. Le mode de faire entrer la conjonction & dans les mots, comme dans *p&ite*, cessa dans le ^{xii}e siècle.

46. On ne trouve point la diphthongue *æ*, mais

un simple *e*, dans les manuscrits et les chartes du XIII^e siècle et les deux suivants, quoiqu'elle paraisse souvent sur les sceaux.

47. Plus on remonte au VII^e siècle et plus on trouve de barbarie dans les figures dont les manuscrits sont ornés; mais leurs lettres historiées et leurs miniatures commencèrent au XV^e siècle à se réconcilier avec la belle nature.

48. Les lettres *t* et *c* des chartes et des manuscrits se confondent depuis le XIII^e siècle par une trop grande ressemblance de leurs figures; c'est un des moyens que David Gasley proposa pour juger de l'âge des écritures.

49. Après le commencement du même siècle, les figures de l'*n* et de l'*u* ne furent plus ordinairement distinguées l'une de l'autre; mais on mit souvent deux accents sur l'*u*.

50. L'*e* simple est fréquemment mis pour la diphthongue *æ* dans les inscriptions et les manuscrits les plus anciens. Il ne faut donc pas donner pour règle que les simples *e* caractérisent les monuments du XII^e au XIII^e siècle.

V

RÈGLES DE CRITIQUE PROPRES A DÉTERMINER L'ÂGE DES
MANUSCRITS NON DATÉS DU XI^e AU XVI^e SIÈCLE

Il est peu de manuscrits du moyen âge qui portent avec eux la date précise de leur confection. Beaucoup de chartes privées des XI^e, XII^e et XIII^e siècles sont également dépourvues de date. Ce n'est que par une grande habitude de voir et de comparer les monuments écrits de différents siècles, et en tenant compte de toutes les particularités qui les distinguent, qu'on parvient à déterminer, sinon la date précise, au moins l'âge approximatif d'un manuscrit ou d'une charte non datée.

Pour venir en aide, autant que possible, aux personnes embarrassées sur ces questions de dates, nous rassemblons ici les observations éparses des diplomatistes relatives aux chartes et aux manuscrits du XI^e au XVI^e siècle.

XI^e SIÈCLE

Le vélin des manuscrits jusqu'au déclin du XI^e siècle est blanc et très-fin.

Depuis l'an 1000 jusqu'à l'an 1400 le parchemin est plus épais et d'un blanc sale.

Le papier de coton, connu des Orientaux dès le ix^e siècle, et qui se distingue du papier de chiffes en ce qu'il est plus épais, plus lisse et laisse ordinairement paraître dans la tranche des fils de coton, n'offre point d'actes écrits sur cette matière antérieurement à la fin du xi^e siècle.

On s'est servi dans la chancellerie romaine du papyrus jusqu'au milieu du xi^e siècle.

Les lignes horizontales sur lesquelles s'appuie l'écriture sont, dans ce siècle, tracées au crayon de plomb ou d'argent et aussi à la pointe sèche.

L'écriture caroline est encore en vigueur dans ce siècle.

La première ligne des diplômes et des chartes est écrite en lettres minuscules, mais allongées d'un pouce plus ou moins, étroitement serrées et souvent mêlées de capitales.

La conjonction *et* se trouve ainsi marquée dans la plupart des manuscrits de cette époque (÷ ou &). Ce dernier entrant dans la composition des mots comme dans *p&ite*.

Deux *ii* de suite sont distingués de l'*u* par des accents ainsi disposés : *ii*.

Quant à la ponctuation, voici comme elle était généralement pratiquée dans ce siècle :

Le point, souvent exprimé par un point et virgule (;), ou par une sorte de 5 (5) ou de 7, ou de virgule avec deux points (,;).

Le point seul fait souvent la fonction de virgule. Il sert encore pour les deux points et la virgule.

C'est vers le milieu de ce siècle que Guy d'Arezzo imagina de placer les *neumes* ou notes musicales dans un système de lignes dont les couleurs alternaient : une rouge, jaune ou verte.

C'est aussi vers cette époque que l'usage des réclames pour distinguer les cahiers d'un manuscrit fut adopté.

Dans ce siècle, les abréviations commencent à devenir plus fréquentes.

XII^e SIÈCLE

C'est dans ce siècle que commence la gothique moderne.

Beaucoup d'abréviations dans l'écriture.

La lettre *E* se trouve encore ici pour rendre la diphthongue *æ* ou *æ*. Comme dans le siècle précé-

dent cet *E* se présente accompagné d'une sorte de cédille ou crochet.

En 1100, le beau caractère, appelé *Ludovicien*, tend à la perfection.

Les lettres qui ont des queues en dessus ou en dessous de l'écriture sont comme tremblées.

Les lignes qui supportent l'écriture sont tracées de même que celles du siècle précédent.

La ponctuation n'a encore rien de fixé dans ce siècle. Les trois points l'un sur l'autre (:), ainsi que ce trait (—), y furent en usage pour séparer les mots les uns des autres.

Présence de l'alpha et de l'oméga dans les chartes et les signatures.

La notation musicale par *neumes* fut constante dans ce siècle.

XIII^e SIÈCLE

En 1200, le caractère est parfait pour la forme. L'écriture est belle et bien régulière.

Le nouveau caractère gothique paraît dans les manuscrits dès l'entrée de ce siècle.

La diphthongue *æ* ou *æ* s'exprime aussi par *e* simple.

Les lettres *c* et *t* se confondent toujours.

C'est dans ce siècle qu'on commence à rencontrer l'usage des chiffres arabes.

Abréviations en très-grand nombre.

Les mots se séparent par de petits traits inclinés de droite à gauche (/).

Les accents, devenus très-communs, n'affectent pas seulement les deux *ii*, mais même l'*i* isolé.

Ponctuation des manuscrits fort négligée.

Les lignes qui servent à appuyer l'écriture ne sont plus tracées qu'au crayon de plomb ou d'argent.

Lettres initiales historiées de figures d'hommes ou d'animaux pour les manuscrits.

La couleur verte pour les lettres initiales se remarque plus particulièrement dans ce siècle. C'est même un caractère distinctif pour les manuscrits des *x^e*, *xii^e* et *xiii^e* siècles.

Ce n'est qu'à partir du *xiii^e* siècle que les traités de musique et la liturgie ecclésiastique présentent des notes carrées sur quatre ou cinq lignes.

L'emploi du papier de coton n'est devenu d'un usage ordinaire que depuis le commencement du *xiii^e* siècle.

Le papier de chiffes, fabriqué sans doute à l'imitation du papier de coton, ne remonte pas plus

haut que ce siècle. Le plus ancien acte, cité par les bénédictins, écrit sur ce papier, est une charte de l'an 1239.

Malgré la découverte de ces deux papiers, on continua pendant longtemps encore d'écrire sur parchemin.

XIV^e SIÈCLE

L'écriture de cette époque dans les chartes est nette et précise. On y remarque aussi beaucoup d'abréviations.

Les points remplacent les accents sur les *i*.

La diphthongue *æ* ou *œ* continue d'être représentée par l'*e* simple, et le *c* et le *t* se confondent encore.

Dans ce siècle, les lignes qui supportent l'écriture sont encore tracées au crayon de plomb ou d'argent; on en rencontre aussi qui le sont à l'encre rouge.

Lettres historiées d'hommes ou d'animaux comme au siècle précédent.

L'usage des réclames pour distinguer les cahiers d'un manuscrit se continue aussi dans ce siècle.

Le papier de chiffes, quoique connu au XIII^e siècle, ne fut d'un usage ordinaire que dans le XIV^e siècle.

XV^e SIÈCLE

Depuis 1400 les feuilles de parchemin sont d'une épaisseur excessive.

Les abréviations sont multipliées plus que jamais.

L'écriture devient plus forte et plus lourde. Le *c* et le *t* tendent toujours à se confondre. L'*e* simple remplace toujours l'*æ* ou l'*œ*.

Les lettres historiées et les miniatures des manuscrits commencent à montrer plus de correction et de fini.

Dans ce siècle, le point placé au bas de la ligne sert pour la virgule, au milieu pour les deux points et au haut pour le point. Tel fut l'usage des plus habiles écrivains.

C'est aussi à cette époque qu'on commença à mêler des chiffres romains avec des chiffres arabes et qu'on raya les manuscrits plus souvent à l'encre rouge qu'au crayon de plomb ou d'argent.

Dans les premières années de ce siècle on marqua les dates en abrégé, mais en se servant des petites lettres romaines appelées *chiffres financiers*, comme : M. CCCC. IV.

XVI^e SIÈCLE

L'écriture du commencement de ce siècle et de la fin du xv^e est la plus difficile de toutes, quoique la moins éloignée de nous. Les abréviations y sont aussi nombreuses que dans le siècle précédent, si elles ne le sont pas davantage.

Si dans ce siècle comme dans le précédent on omet quelquefois de marquer dans les dates le millièmè et les centièmès, il s'en trouve d'autres où on ne voit que les années du siècle courant pour abrégèr.

Ce n'est que dans ce siècle que les chiffres arabes ont commencé à paraître dans les diplômes et les chartes, et la figure de ces chiffres n'est devenue uniforme en France que depuis la dernière moitié de ce siècle.

La réglure des manuscrits est à l'encre rouge.

e mis pour *œ* ou *æ*.

Au milieu de ce siècle les points ronds sur les *i* remplacèrent tout à fait les accents qui les avaient précédés.



NOTES





QUATRIEME PARTIE

DES SCEAUX ET DE LEURS LÉGENDES

On peut tirer de grands secours des sceaux plus que de tous les autres monuments, parce qu'ils sont attachés à des actes authentiques.

MENESTRIER, *Rech. du blason.*

La sphragistique, ou connaissance des sceaux, est la sœur de la numismatique.

MILLIN.

APRÈS le déchiffrement des chartes vient nécessairement l'examen des sceaux qui y sont attachés ; car tout historien qui consulte les chartes et néglige les sceaux fait un travail incomplet.

Mais, pour apprécier toute l'importance de ces documents exacts, il faut pouvoir les comprendre, et, pour les comprendre, il faut savoir les lire.

Les difficultés que présente la lecture des inscriptions sigillaires ne peuvent être surmontées que par des connaissances préliminaires de paléographie.

C'est pour obvier à ces difficultés que nous réunirons dans cette quatrième partie de notre méthode toutes les instructions propres à faciliter la lecture des inscriptions contenues dans les sceaux.

Mais avant de passer à la paléographie de ces curieux monuments, qui sont pour notre histoire des documents aussi précis, aussi instructifs que les monnaies et les médailles, nous croyons indispensable de jeter un coup d'œil général sur la sigillation au moyen âge.

Indiquer la nature des sceaux, leur origine, leur objet, leurs différentes attributions et toutes les particularités qui les distinguent, c'est préparer aux difficultés du déchiffrement et aider à la restitution épigraphique de ces monuments quand ils sont endommagés par les siècles.

APERÇU GÉNÉRAL

On entend communément par *sceau* l'instrument à face gravée servant à faire une empreinte sur la cire ou quelque autre matière.

Fixer cette empreinte à un acte, c'est ce qu'on appelle *sceller*.

Mais, par extension, le nom de l'instrument est passé aux empreintes elles-mêmes, qui furent également appelées *sceaux*.

De là la distinction en *sceaux-matrices* et en *sceaux-empreintes*.

I

DES SCEAUX-MATRICES

On s'est servi au moyen âge de trois sortes d'instruments à sceller.

Le premier, connu dans la plus haute antiquité, est l'anneau sigillaire (*annulus*, *annulus signatorius*, *sigillaricius* ou *cerographus*); il se composait, comme nos bagues et cachet, d'une pierre plus ou moins précieuse, gravée en creux et fixée au chaton d'un anneau.

Les diplômes des rois de France des 1^{re}, 2^e races et quelques-uns de la 3^e portent des empreintes de ces anneaux sigillaires. Quelques dignitaires de l'Église se servirent d'anneaux jusqu'au ix^e siècle.

L'emploi de cette sorte de sceaux, qui cessa entièrement au xi^e siècle, se trouve désigné dans les titres par les expressions de : *annulo signare*, *annulo sigillare*, *annuli impressionne signare*, etc.

L'anneau du pêcheur : *annulus piscatoris*, ainsi appelé parce qu'il représente saint Pierre dans son premier état, était un sceau annulaire à l'usage des papes ; ils s'en servaient pour leurs lettres particulières. Ce ne fut que vers le xv^e siècle que l'anneau du pêcheur fut employé à sceller les bulles ou brefs.

Le second instrument sigillaire qui vint succéder aux anneaux, et prendre le nom de *sigillum*, se composait d'une plaque de métal, de forme ronde ou ovale, ayant une face gravée et l'autre garnie d'un anneau ou d'une poignée. Nous le voyons apparaître vers le x^e siècle et concourir avec les anneaux-cachets à la validation des actes jusqu'au xi^e siècle, où il reste seul en possession de *sceller* jusqu'aux derniers temps du moyen âge.

Ce sceau-matrice, qui n'est plus circonscrit dans l'étroit chaton d'une bague, se prête à tous les

Alphabets.	Ecriture du XI ^e Siècle.	Exercices.	Abréviations.
Majuscules. A B C D E F G H I K L M N O P Q R S T U V X Y Z. Minuscules. a a u. b b. c c. d d. e e. f f. g g. h h. i i. k k. l l. m m. n n. o o. p p. q q. r r. s s. t t. u u. v v. x x. y y. z z. Caractères Carolins. A A. B. C. D D. E E. F F. G G. H H. J. I. K. L. M M. N N. O. P P. Q. R. S S. T. U. V. X. Y. Z. Chiffres. M. 1000. viij octavi. x^{mas} decimas. Anno Incapituli Mxviij. 1017. Lm quinquagesimo.	1. In nomine scilicet et nominis trinitatis philippus dei gratia francorum rex presentibus et futuris imperpetuum volumus universis nobis nobis nobis omnes creatur humanam seu publicam reserua ascribitur propositum confect in commune ut etiam colere per la iudicare populisq; subditi. Cui igitur hoc de gratia a nobis promulgatum plenorem obtineat uigorem nostra manu subter apposito signo roboravimus atq; fidelibus nostris presentibus roborandum quodadmodum nostris q; magis sigillo insuper assignari iussim. 2. ego Radulphus.... p tpe salutis eterne. monasterio scilicet cervicis sub presentia domini odilonis eiusdem loci abbatis. filia quanda in monte q; a sup ulla que calliacus dicitur sita que crassouallo interiacente... SIGNUM BONIFACII REGIS ANGLORVM + SIGNUM REGINE MAHLDIS. + SIGNUM RADULPHI DE CONCHIS. + SIGNUM GISEBERTI EPI EBROGENSIS. +	abb. abbati. am. amen. april. aprilis. arch. archidiaconus. aug. augusti. ba. baati. comit. comitis. dat. datum. diacon. diaconus. dom. domini. dei. dei. ep. episcopus. feb. februarii. felic. feliciter. glor. glorioso. glos. glorioso. Letras ex dignis abreviatis. p. post. per. que. signum. Subscriptio. signum. indictione. in dei. inquerante. in nomine. Incarnatio. monasterii. novembris. nom. nomine. nomina. Notario. papa. pateris. signum. subscriptio. subscriptio. Christus. et. et. enim. cum. com. ex. commune. commune.	

Manuscrit.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

Caractères Carminés.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. U. V. X. Y. Z.

développements qu'exigent les figures et les inscriptions dont il doit fournir l'empreinte. Aussi il croît tellement en faveur qu'au XIII^e siècle il est en usage dans tous les rangs de la société. On verra plus loin les types nombreux et variés qu'il a produits; ce sont eux surtout qui seront l'objet de notre examen.

Les chartes qui appartiennent à cette période portent les formules : *sigilli impressione communiri feci*, *sigillo confirmavi*, *sigilli appositione roboravi*, *sigillum apponere fecimus*, *sigilli munimine roboravi*, etc.

Le troisième sceau-matrice est le *coin bullaire*, gravé et disposé comme le *coin* des monnaies. Il servait à frapper les sceaux métalliques, nommés *bulles*; tels sont ceux d'or, d'argent, d'étain ou de plomb, dont quelques souverains et chefs de l'Église jugeaient à propos de fortifier certains actes.

La plupart des édits des empereurs romains étaient ainsi scellés.

Les papes, au moyen âge, ont particulièrement fait usage du *coin bullaire* pour sceller en plomb leurs rescrits.

Ce mode de sceller se reconnaît dans les actes aux expressions de : *subter plumbum sigillari fecimus*, *presentes bullâ aureâ nostrâ roboratas*, *bullæ*

nostræ plumbeæ munimine roborari fecimus, bullis nostris insigniri jussimus, etc., etc.

II

DES SCEAUX-EMPREINTES

§ 1^{er}. DÉNOMINATIONS

Les sceaux, considérés comme empreintes, ont entre eux diverses dénominations qui tiennent aux attributions qu'ils ont reçues de l'usage. Il importe de les connaître; ainsi :

Sigillum, *scel*, *sceau*, anciennement *seel*, *sael*, terme générique, désigne toute empreinte de sceau. Ce n'est que vers le x^e siècle qu'il servit à exprimer l'instrument à sceller. « Le mot *sigillum*, disent les BB., est surtout commun sur les sceaux des évêques et des grands seigneurs dès le milieu du xii^e siècle. Au lieu de *sigillum* on trouve *signum*, *impressio* et *subscriptio sigilli* sur quelque sceaux des comtes et des églises : c'est qu'alors les sceaux tenaient lieu de signature. »

Sigillum magnum, **sigillum parvum** indiquent le grand et le petit sceau dont, suivant l'importance des actes, se servaient les souverains, les grands feudataires, les évêques, les commu-

nautés, les tribunaux, les villes, les églises cathédrales, etc., etc.

Grossum sigillum est le grand sceau, le sceau public, le sceau authentique et le sceau pendant.

Subsigillum était un sous-sceau, un sceau secret suspendu et fixé au-dessous du grand sceau.

Sigillum majestatis, sceau de majesté. Il représentait l'empereur ou le prince assis sur un trône et revêtu des insignes de la souveraineté. Henri 1^{er}, roi de France, est le premier qui s'en soit servi.

Contrasigillum, contrasignetum, parvum signetum. C'est le contre-scel ou l'empreinte faite au revers du sceau principal. Ce contre-scel peut être d'une grandeur égale au sceau principal; mais on rencontrera plus communément des contre-scels plus petits que le sceau derrière lequel ils sont fixés.

Les contre-sceaux, comme les sceaux, contiennent aussi des figures, des emblèmes et des armoiries; quelques-uns sont sans légendes. Leur usage ne date que du xi^e siècle en France.

Sigillum secreti, sigillum minus, secretum, secretum meum sont autant de légendes du contre-scel.

Bulla désigne en général un sceau de métal à double empreinte, et spécialement le sceau de plomb attaché aux rescrits des papes, d'où ces rescrits ont pris le nom de *bulles*. Les sceaux de cire ont été quelquefois appelés *bulles*; les bulles frappées des deux côtés s'appellent *bulles entières* ou simplement *bulles*, et celles qui n'ont qu'une empreinte *demi-bulles*.

Plumbum est un sceau de plomb; c'est l'équivalent de *bullæ plumbeæ*.

Sceau commun. Il était distingué en *ordinaire* et en *extraordinaire*: le sceau commun ordinaire était celui d'une ville, d'une communauté, etc.; l'extraordinaire, celui d'un concile, d'une assemblée, fait à l'occasion pour tenir lieu de tous les sceaux des membres présents à ces réunions.

Le *sceau commun* était encore, selon les continuateurs de du Cange, le *sceau secret*, le *petit sceau*, le *sceau médiocre* ou *moyen*, le *signet* et le *contrescel*.

Signet (*signetum*). C'était un petit sceau, un cachet et quelquefois un sceau secret qui n'a été en vogue qu'aux *xiv^e* et *xv^e* siècles.

Coins, enseignes. C'est ainsi qu'on appelait les *sceaux* en français dans les *xiii^e* et *xiv^e* siècles:

« *Coigné des coins dou seignor.* » (BEAUMANOIR, chap. 200.)

Burlettes, bulettes, sceaux publics dans le pays Messin; d'où est venu *burletter* pour dire sceller.

Scel authentique, dans les bas siècles, désigne les sceaux seigneuriaux confiés à des tabelions.

Sceaux royaux, ceux qui portent les armes de France, excepté le grand sceau représentant le roi revêtu des insignes du pouvoir.

Grand sceau dauphin, celui qui était réservé à sceller les expéditions concernant la province du Dauphiné.

Petit sceau, celui des chanceliers, des parlements. Celui des présidiaux est plus petit, et celui des justices inférieures l'est encore davantage.

Sceau pendant, sigillum pendens, pensile, employé pour les actes d'une certaine importance qu'on appelait pour cette raison *chartes pendans, lettres pendans*, dans le xiv^e siècle. On appelle aussi *sceaux pendants* ceux qui sont suspendus aux chartes par des attaches; ils n'ont commencé à être d'usage que vers le xi^e siècle, et dès le vii^e pour les papes.

Sceaux plaqués, en placard. Ce sont des empreintes en cire fixées sur la charte même.

Les diverses dénominations du sceau étant connues, voyons son usage et comment il se modifie dans son emploi suivant les temps, les personnes et les choses.

§ 2. EMPLOI

On sait que les empreintes sigillaires servaient à donner aux anciens actes qui en sont pourvus un caractère d'authenticité.

Signatures. Avant que les sceaux fussent reconnus nécessaires pour donner autorité à un acte quelconque, les parties intéressées se contentaient de tracer une croix (*signum crucis*) devant leur nom et d'y mentionner un nombre de témoins. Mais au ^{xiii}^e siècle les sceaux suppléèrent aux seings ou signatures composées d'une simple + précédée du mot *signum*. (Voir au bas des pl. VI et VII.) Ce ne fut qu'au ^{xvi}^e siècle que la signature en toutes lettres fut exigée pour donner aux titres la sanction nécessaire.

Sceaux plaqués. Les plus anciens sceaux furent d'abord appliqués pour le diplôme ou la charte même, d'où leur est venue la dénomination

de *sceaux plaqués*. Ils furent spécialement en usage sous les rois mérovingiens, carlovingiens et les premiers capétiens.

Les chartes des évêques et des abbés offrent des *sceaux plaqués* jusqu'au déclin du XII^e siècle. Il y a aussi des *sceaux plaqués* entre deux papiers, pendants ou fixés aux titres mêmes; mais cette espèce de *sceaux* ne date que du XVI^e siècle.

Sceaux pendants. Ensuite les *sceaux* ont été suspendus aux titres par des lemnisques, attaches ou lacs de soie, de fil, de ruban, de cuir, de corde ou de parchemin. Cette disposition leur a fait donner le nom de *sceaux pendants* (*sigillum pendens, pensile* ou *appensum*) : *Sigillo subtus pendenti confirmavi.*

Ce ne fut guère que vers la fin du XII^e siècle que l'usage des *sceaux pendants* fut régulièrement adopté.

Attaches. La différence des attaches désignait la condition des personnes. Les fils d'or et de soie appartenaient aux souverains; la soie diversement coloriée et tissée servait au clergé et à la noblesse; les tabellions et les simples particuliers employaient le parchemin. Ce ne fut qu'au XVI^e siècle qu'ils scellèrent entre deux papiers sur le titre.

La bande de parchemin était appelée *queue*. On

scellait *en simple queue* quand la bande était prise à même le titre, et *en double queue* lorsque celle-ci consistait en une lanière de parchemin traversant l'acte dans sa partie inférieure pour se rejoindre aux deux extrémités dans la cire du sceau. (Voir la pl. IX, fig. 4, 5, 9, 10, 12, 15, pour les queues simples, et les autres n^{os} pour les doubles.)

Forme. La forme des anciens sceaux est extrêmement variée. Les uns sont ronds, ovales, en ogive, en écusson, et ce sont les plus communs; les autres, assez rares, sont carrés, triangulaires, polygones, en losange, et suivant leur grandeur on les distingue en *grands* et en *petits* sceaux.

La forme ronde ou orbiculaire est celle qu'affectent plus particulièrement les sceaux royaux, ceux des ducs, des comtes, des chevaliers et des seigneurs. Les plus anciens sceaux ecclésiastiques sont aussi orbiculaires, ainsi que les sceaux de villes.

La forme ovale et en ogive se trouve employée généralement par les évêques, les abbés et abbesses, les monastères, les chapitres, les officiaux, et dans l'ordre civil par les dames et les universités.

Matière. La matière la plus ordinaire des empreintes a été la cire. Les empereurs et les rois se sont souvent servis de sceaux d'or pour les chartes

importantes; on a employé aussi l'argent, le plomb et l'étain.

Les sceaux de plomb, nommés *bulles*, étaient spécialement attachés aux rescrits des papes; leur emploi est très-ancien. Des évêques et quelques souverains ont aussi fait usage des sceaux de plomb.

Tous les sceaux métalliques sont des *sceaux pendants*.

Couleur. La couleur des empreintes de cire n'a pas moins varié que leur forme; on compte six couleurs : le blanc, le jaune, le rouge, le vert, le bleu, le noir et le composé.

Les rois, les évêques, les abbés, les chapitres, les monastères et les seigneurs se servirent plus spécialement des quatre premières couleurs.

Les papes scellent en cire rouge quand ils se servent de l'anneau du pêcheur.

Les cardinaux employaient aussi cette couleur.

Images, symboles des sceaux. Au XIII^e siècle, avons-nous dit, l'emploi du sceau pour authentifier les actes devint si général que, indépendamment des sceaux publics, il n'était personne, quelle que fût sa condition, qui n'eût son sceau particulier.

Ainsi empereurs, rois, princes, ducs, comtes,

marquis, barons, chevaliers, écuyers, varlets, damoiseaux, châtelains, baillis, vicomtes, papes, cardinaux, évêques, abbés, doyens, chanoines, prieurs, clercs, docteurs, ordres religieux et militaires, communautés, juridictions, tabellions, magistrats, officiers publics, simples possesseurs de terre, artisans, commerçants, etc., etc., tous avaient un sceau chargé de leurs noms, titres et insignes.

C'est en passant en revue les sceaux groupés ici par espèce avec les divers attributs dont ils se décorent qu'on apprendra à les connaître et à les distinguer les uns des autres.

Papes. Les sceaux des papes, en tant que bulles de plomb, sont en deux faces. D'un côté sont les têtes de saint Pierre et de saint Paul en regard, celle de saint Pierre à droite, celle de saint Paul à gauche, une croix entre deux. Le nom de ces deux saints se lit dans les abréviations SPA SPE (*sanctus Paulus, sanctus Petrus*), disposées tantôt en ligne perpendiculaire, tantôt en ligne horizontale, suivant les sceaux. De l'autre côté est le nom du pape avec le nombre ordinal.

Cardinaux. Les sceaux des cardinaux ressemblent assez à ceux des autres prélats; ils sont tantôt ronds, tantôt ovales. Les images des saints dont ils

portent les titres s'y remarquèrent d'abord, et ensuite leurs armes ou quelques autres symboles.

Les cardinaux scellent en cire rouge.

Évêques. Les anciens sceaux des évêques représentent ces prélats en habits sacerdotaux, la mitre en tête et la crosse en la main gauche, la main droite levée avec deux doigts étendus pour bénir; ils sont parfois accompagnés de leurs écussons.

Ils conservèrent pendant un temps la forme ronde, mais ils ne tardèrent pas à prendre la forme ovale et même celle en ogive.

Les évêques eurent au XIII^e siècle des contre-sceaux.

Abbés. Les abbés, dans les anciens sceaux, sont généralement représentés crossés et mitrés : les uns sont assis sur la chaise abbatiale, les doigts levés pour bénir; les autres debout, la tête nue, et tenant de la main gauche un livre contre la poitrine, et de la droite une crosse tournée en dehors. Forme ovale et ogivale.

Abbesses. Les abbesses sont en grand habit de chœur, tenant le bâton pastoral; elles sont tantôt debout, tantôt assises. On voit aussi sur leurs sceaux les images des patrons de leurs églises. La forme de leurs sceaux est de même que celle des abbés.

Prieurs. Les prieurs et les autres ecclésiastiques dignitaires sont aussi figurés debout ou assis, avec les marques de leurs dignités dans leurs sceaux, ordinairement oblongs.

Souverains. Les sceaux des souverains les représentent ou assis en majesté, vêtus à la royale d'une tunique ou d'un long manteau avec la couronne en tête et le sceptre en main, ou armés à cheval en qualité de ducs ou de comtes. Sceaux ronds.

Les fils de France et les princes du sang royal avaient très-souvent des sceaux équestres.

Seigneurs. Les grands seigneurs, tels que les ducs, les comtes, les chevaliers, se montrent à cheval avec l'épée au poing, ou une lance garnie d'une banderole, ou un oiseau sur le poing. Leur bouclier ou leurs vêtements sont ordinairement couverts de leurs armoiries. Grands sceaux ronds.

Dames. Les dames sont représentées le plus souvent debout, vêtues de long et voilées; les unes tiennent une fleur de lis ou quelque autre fleur, les autres un oiseau; elles sont quelquefois figurées sous un dais gothique avec des armoiries à leurs côtés; quelques-unes sont à cheval, l'oiseau sur le poing, quelques autres sont vêtues d'une robe semée de pièces de leurs armes.

Ordres religieux et militaires. Les Templiers : leur sceau représente deux cavaliers montés sur un cheval, comme symbole de la pauvreté.

Celui des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et plus tard de Malte, exprimait la charité de cet ordre envers les pauvres malades : leurs armes étaient une croix blanche pleine en champ de gueules.

Le sceau de l'ordre de Saint-Dominique représente ce saint personnage.

Pour les frères mineurs, le sceau des supérieurs généraux de cet ordre montre saint François portant les stigmates.

Églises, etc. Les sceaux des communautés se composent, pour les églises cathédrales ou collégiales, les chapitres, les congrégations, etc., des images de Notre-Dame et des saints patrons titulaires de ces églises et communautés ecclésiastiques. Plusieurs abbayes, plusieurs collèges et plusieurs communautés n'ont pas d'autres sceaux ni d'autres armoiries que celles de leurs fondateurs.

Communautés royales. Les chapitres, les abbayes et les communautés qui sont de fondation royale portent dans leurs sceaux les armoiries de France ; parfois, avec la crosse, le bâton de chapitre ou l'image de leurs saints tutélaires.

Les collèges et universités ont leurs armoiries particulières : l'université de Paris porte trois fleurs de lis d'or, un livre fermé au cœur de l'écu.

Tous les anciens parlements de France scellaient en placard, au sceau du roi, de trois fleurs de lis.

Les présidiaux et sénéchaussées de même.

Sceaux des villes. Ils représentent des figures faisant allusion au nom, à l'étymologie, au commerce et à l'industrie des villes; leur lettre initiale, les images ou les armes des princes à qui elles sont soumises y figurent aussi. On y voit également des portes, des ponts, des tours et les saints patrons qu'elles ont adoptés.

Tabellions, Prévôtés, Officiaux, et tous ceux qui avaient droit d'exercer une juridiction, représentèrent dans leurs sceaux des tours, des châteaux, ou les armoiries des seigneurs au nom desquels ils exerçaient.

Corporations, artisans, etc. Les corps de métiers avaient un sceau commun représentant le symbole le plus significatif de la profession. Des artisans, de simples particuliers, de petits propriétaires eurent aussi leurs sceaux propres; chacun, pour ces sceaux particuliers, suivait son goût et

son caprice. On faisait graver de préférence les instruments et les symboles de sa profession ou de son art, comme parfois un rébus ou une lettre initiale en rapport avec le nom. Des personnes de la plus vile condition avaient des sceaux en Normandie, dit du Cange (tome VI, col. 494); ces sceaux roturiers ne sont pas les moins curieux à étudier.

Pour compléter ces courtes instructions, on pourra consulter :

La Nouvelle Diplomatique des bénédictins; le Dictionnaire raisonné de diplomatique de dom de Vaines; la Diplomatique pratique de Lemoine; les Éléments de paléographie de M. de Wailly; le Dictionnaire de diplomatique chrétienne de M. l'abbé Migne, les bulletins de la Société de sphragistique et notre Dictionnaire de sigillographie pratique.

III

LÉGENDES DES SCEAUX

§ 1^{er}. PALÉOGRAPHIE

Les sceaux, considérés dans leurs légendes, sont de curieux monuments de paléographie. De même que dans les inscriptions des monnaies et des mar-

bres, on y observe une écriture qui se modifie de siècle en siècle, et qui demande, pour se laisser pénétrer, à être étudiée dans ses divers éléments, ses abréviations, son orthographe, et dans toutes les irrégularités que le caprice ou l'ignorance y ont introduites.

Les écritures employées dans les inscriptions sigillaires sont :

1° La capitale romaine, dont l'usage s'est conservé jusqu'au ^{xii}^e siècle, où elle disparaît dans un mélange de lettres onciales et de caractères gothiques;

2° La capitale gothique, qui paraît dans le cours du ^{xiii}^e siècle;

3° Et la minuscule gothique, dans les sceaux du ^{xiv}^e siècle.

L'alphabet que nous avons donné, planche IX, de toutes les lettres employées dans les inscriptions des sceaux montrera les différentes formes que les lettres capitales ont affectées comme onciales ou comme gothiques, surtout dans les caractères arrondis de D, E, H, K, M, N, T, V.

Après avoir examiné successivement les lettres de même valeur, renfermées entre deux points, on s'attachera, pour éviter toute méprise, à distinguer le rapprochement de forme dans les lettres de

Dans la minuscule gothique les conjonctions les plus ordinaires sont :

ba, be, bo, co, da, de, do, oc, po. (Voir pl. IX.)

Les lettres conjointes Æ et Œ, surmontées d'un trait horizontal, ne doivent pas être prises pour diphthongues, mais bien pour la contraction des syllabes *atione*, *otione*, *ame*, *ane*, *ome*, *one*.

Lettres enclavées. Pour ménager encore l'espace, les graveurs faisaient entrer des lettres les unes dans les autres; telles sont les suivantes :

ci cc co ei hi ni si no qui vs w
 oc ie .. in is on .. us ..

Lettres retournées. Les inscriptions sigillaires offrent aussi des lettres rendues à contre-sens, et, dans ce cas, on peut prendre dans les capitales gothiques :

	C	retourné pour un		D
	D	—		C
	F	—		A
	G	—		D
	P	—		Q
	R	—		A
	Z	—		S

Il s'est trouvé des légendes entièrement composées de lettres retournées; cette disposition vicieuse est due à l'inadvertance des graveurs, qui oublièrent de tracer en sens inverse les caractères de la légende afin que l'impression du sceau les rendit à droite sur la cire.

Lettres couchées. Quand les graveurs prévoyaient que la légende ne pourrait occuper tout l'espace réservé pour elle, ils renversaient quelques lettres pour employer plus de place.

Les lettres C, G, S et l'R gothique en forme de 2 étaient celles qu'ils employaient de préférence. Dans ce cas il faut éviter de prendre le  couché pour la lettre Q.

Orthographe et style. Une orthographe vicieuse tend aussi à obscurcir une légende. Ce que nous avons dit de l'orthographe des chartes et des manuscrits peut très-bien s'appliquer aux inscriptions des sceaux.

Les noms de personnes et de lieux s'y trouvent surtout défigurés par des incorrections de tous genres; tantôt ce sont des lettres mises les unes pour les autres, comme dans *Dalfinus*, pour *Dalphinus*; *Adem*, p^r *Adam*; *Buissum*, p^r *Buisson*; *Jahan*, *Johan*, p^r *Jehan*; *Johanne*, p^r *Jehanne*; *Frasino*, p^r *Fraxino*; *Dypent*, p^r *Dupont*; *Willermi*, p^r *Willelmi*; *grant*,

p^r *grand*; *Rikardi*, p^r *Ricardi*; *Katarina*, p^r *Catarina*; etc., etc.; tantôt ce sont des lettres surabondantes, comme dans *Agnnetis*, *Harchidiaconi*, *Hanqvetil*, *Hlvdovicvz*, *Caapra*, *Jehans*, *Theszavrarie*, etc., etc., mis pour *Agnetis*, *Archidiaconi*, etc., etc.

Ailleurs les mots pèchent par l'omission de certaines lettres, comme ceux-ci : *Cristiani*, *Fili*, *Camerari*, *Peti*, *Priorise*, *Fil*, *Seineur*, *Monasteri*, *Oliveri*, *Clerci*, *Mahildis*, *Domni*, *Ierusalem*, au lieu de : *Christiani*, *Filii*, *Camerarii*, *Petri*, *Priorisse*, *Fils*, *Seigneur*, *Monasterii*, *Oliverii*, *Clerici*, *Mathildis*, *Domini*, *Hierusalem*.

Ailleurs encore l'orthographe est si peu observée que les mots dégénèrent en barbarismes : *Clerii* est mis pour *Clerici*; *Guillaimi*, p^r *Guillelmi*; *Amarrici*, p^r *Amalrici* ou *Amaurici*; *Strampharum*, p^r *Stamparum*; *Polinus*, p^r *Pavlinvs*. Quant aux solécismes, tels que : *Sansoni* pour *Samsonis*, *Archidiaconis* p^r *Archidiaconi*, *Petris* p^r *Petri*, etc., ils sont assez fréquents dans les inscriptions sigillaires.

Les légendes en langue vulgaire offrent encore des mots écrits selon les patois auxquels il appartiennent. On trouvera *Yvrey*, pour *Ivry*; *Vicontey*, p^r *Vicomté*; *Rogier*, p^r *Roger*; *Johan*, p^r *Jehan*, *Jean*; *Damiziel*, p^r *Damoisel*; *le Sire deu*, *le Sael dou*, p^r *le Sire du*, *le Scel du*; et *del*, p^r *de la* ou *du*.

Et les constructions fréquentes : *le Seel Johan*, pour *le Seel de Jean*; *le Fils Robert*, p^r *le Fils de Robert*; *le Seel aux causes de*, etc., p^r *le seel des causes*, etc.

Et si l'on ajoute à ces diverses incorrections l'emploi habituel de :

c	pour	t	et vice versa.
i	—	j	—
i	—	y	—
v	—	u	—
e	—	æ et œ,	

et l'absence des signes orthographiques, on aura toutes les données sur l'orthographe suivie au moyen âge, et on ne s'obstinera pas en déchiffrant à trouver dans les mots une correction que l'usage ou l'ignorance leur refusaient.

Abréviations. Toute inscription circonscrite dans un petit espace et qui est chargée d'exprimer beaucoup de choses en peu de lettres doit nécessairement contenir beaucoup d'abréviations.

Les inscriptions sigillaires, surtout les légendes prolixes des sceaux du XIII^e siècle et des suivants, ont été dans cette nécessité.

Pour se rendre maître des obstacles que les abréviations présentent, il faut connaître les différents modes d'abréviations suivis au moyen âge.

Les graveurs en lettres ayant employé les mêmes procédés que les scribes et les copistes, on n'aura qu'à se reporter à la deuxième partie de notre méthode, où il est traité amplement des différents modes d'abrégé l'écriture.

Signes abrégatifs. Bien que les graveurs, comme nous l'avons dit, se soumissent au mêmes règles d'abréviations et employassent les mêmes signes que les copistes de manuscrits, il ne sera pas moins indispensable d'étudier les signes abrégatifs représentés planche IX. On saisira mieux la physionomie que prennent quelques-uns de ces signes combinés avec l'écriture capitale.

Les lettres contre-signées, avec leur valeur générale, qui suivent sur le même tableau, serviront à expliquer les mots ou les syllabes qu'elles abrègent; et, pour venir en aide aux commençants et les familiariser autant que possible avec les différentes formes d'abréviations, nous avons réuni, planche IX, toutes celles qui se rencontrent le plus habituellement sur les sceaux.

Sigles simples. Indépendamment de ce qui précède, on se rappellera que les graveurs des sceaux, comme les copistes, employaient aussi les sigles ou lettres uniques pour désigner des noms propres, un

titre, ou des mots d'un usage fréquent comme les suivants :

- B. pour *Beatae, Bernardus, Benedictus*, etc.
- C. — *Contrasigillum, comitis, canonici, cardinalis*, etc.
- D. — *Dux, de, dominus, domina*, etc.
- E. — *Episcopus, Edwardus, ecclesiæ*, etc.
- F. — *Francorum, frater, fils, filius*, etc.
- G. — *Gratiâ, Guillelmus, Gregorius*, etc.
- H. — *Henricus, hospitalis*, etc.
- I. — *Iesus, Johannes, Jehan*, etc.
- L. — *Ludovicus, Leo, licenciatus*, etc.
- M. — *Magister, Maria, miles, marchio, martyr*, etc.
- N. — *Navarræ, natarius*, etc.
- O. — *Officialis, officialitas, ordinis*, etc.
- P. — *Paulus, Petrus, prior, præpositus, presbyter*, etc.
- R. — *Rex, regina, Radulfus, rector*, etc.
- S. — *Sigillum, secretum, signetum, sanctus, seel, Stephanus*, etc.
- V. — *Vicecomes, virginis*, etc.
- W. — *Willelmus, Wido*, etc.
- X. — *Christus, decem*, etc.
- Y. — *Yvo*, etc.

Sigles composés. Ils se servaient aussi de plusieurs sigles pour rendre des expressions d'usage, comme :

BB.	pour	<i>Beatorum.</i>
B. M.	—	<i>Beatæ Mariæ.</i>
C. S. D.	—	<i>Contrasigillum de..</i>
D. G.	—	<i>Dei gratiâ.</i>
E. R.	—	<i>Ecclesiæ romanæ.</i>
I. B.	—	<i>Johannes Baptista.</i>
I. X.	—	<i>Jesus Christus.</i>
O. S. B.	—	<i>Ordinis sancti Benedicti.</i>
P. P.	—	<i>Papa.</i>
R. E.	—	<i>Romanæ ecclesiæ.</i>
R. P. D.	—	<i>Reverendissimi patris domini.</i>
S. S.	—	<i>Sanctorum, serviens, subsigillum, sigillum secretum ou sigillum secreti.</i>
S. C.	—	<i>Sigillum contra.</i>
S. B.	—	<i>Sancti Benedicti.</i>
S. M.	—	<i>Sanctæ Mariæ.</i>
S. M. E.	—	<i>Sanctæ matris ecclesiæ.</i>
S. P. D.	—	<i>Sigillum Petri de..</i>
S. R. E.	—	<i>Sanctæ romanæ ecclesiæ.</i>

Monogrammes. On trouvera parfois inscrits dans le champ d'un sceau une lettre isolée, un monogramme; l'un et l'autre désignent le nom de la personne à qui appartient le sceau : ainsi, sur celui de

Blanche, femme de Philippe de Valois, on voit des B semés tout à l'entour; deux P se remarquent sur le sceau de Pierre d'Alençon. Les sceaux des XIV^e et XV^e siècles offrent souvent de ces exemples.

Les sceaux des communes, ceux des bourgeois et de quelques petits officiers publics renferment souvent dans leur champ la lettre initiale de leur nom.

§ 2. FORMULES

Connaître les formules qu'affectent les légendes selon la spécialité du sceau, c'est encore résoudre les difficultés qui naissent de mots trop abrégés ou qui manquent dans l'inscription par suite de brisures dans la cire ou de foulage sur l'empreinte.

Donc, si la légende qu'on veut déchiffrer est endommagée ou d'une lecture trop difficile, ou appartient à un sceau détaché de sa charte, on examinera, par les quelques mots qu'on aura pu saisir, si elle appartient à un :

SIGILLUM ABBATIE SANCTI N.. *ou* BEATE N.. *de..*

— ABBATIS ET ECCLESIE.. *de..*

— ABBATIS (N..) MONASTERII *ou* CŒNOBII BEATE
N.. *ou* SANCTI N.. *de..*

— ABBATIS (N..) DEI GRATIA DE SANCTO N..

— ABBATISSE (N..) DE SANCTO N.. *de..*

SIGILLUM AD CAUSAS.

- ARCHIEPISCOPI (N..) *de..*
- ARCHIEPISCOPI (N.. DEI GRATIA) *de..*
- ARCHIDIACONI (N..) *de..*
- ARCHIPRESBYTERI (N..) *de..*
- ARMIGERI (N..)
- BAILLIVIE *de..*
- BAILLIVIE EPISCOPI *de..*
- CAMERARII (N..) *de..*
- CAMERE COMPUTORUM (REGIUM) *de..*
- CANONICORUM SANCTI N.. *de..*
- CAPELLANI (N..) *de..*
- CAPELLE SANCTE N.. *de..*
- CAPITULI SANCTI N.. *ou* BEATE MARIE *de..*
- CARDINALIS TITULI SANCTI N..
- CARMELITARUM DISCALCEATORUM CONVENTUS SANCTI N..
- CIVIUM *de..*
- CLERICI (N..) *de..*
- CENOBII SANCTI *ou* BEATI N.. *de..*
- COMITIS (N..) *de..*
- COMITISSE (N..) *de..*
- COMMENDATORIS DOMUS ORDINIS.. *de..*
- COMMUNIE *de..*
- COMMUNIONIS (CIVIUM) *de..*
- CONGREGATIONIS SANCTE *ou* BEATE MARIE VIRGINIS *de..*

SIGILLUM CONSULUM *de..*

- CONVENTUS HOSPITALIS HIERUSALEM.
- CONVENTUS MONASTERII BEATE MARIE *ou*
SANCTI N.. *de..*
- CONVENTUS FRATRUM.. *de..*
- CURIE *de..*
- CURIE ARCHIDIACONI *de..*
- CURIE OFFICIALIS *de..*
- CUSTODIS (N..) CONVENTUS HOSPITALIS HIE-
RUSALEM.
- CURATI (N..) BEATI N.. *de..*
- DOMICELLE (N..) *de..*
- DOMICELLI (N..) *de..*
- DOMINE (N..) *de..*
- DOMINI (N..) *de..*
- DOCTORIS (N..) LEGUM.
- DOCTORUM UTRIVSQUE JURIS UNIVERSITATIS
de..
- DECANATUS *de..*
- DOMUS DEI (N., PRIORIS DE MONASTERIO)
de..
- DECANATUS AD CAUSAS *de..*
- DOMUS DEI (CAPITULI) *de..*
- DECANI (N..) *de..*
- DUCIS (N..) *de..*
- DUCISSE (N..) *de..*
- ECCLESIE *de..*

SIGILLUM ECCLESIE COLLEGIALIS *de..*

- ECCLESIE BEATE MARIE *de..*
- EPISCOPI (N..) *de..*
- EPISCOPI (N.. GRATIA DEI) *de..*
- EPISCOPI (N..) AC COMITIS *de..* SACRI IMPERII PRINCIPIS.
- FACULTATIS JURIS *de..*
- FACULTATIS MEDICINE *de..*
- FACULTATIS ARTIUM *de..*
- FACULTATIS THEOLOGIE *de..*
- FILIE *de* N.. (N..)
- FRATRUM MINORUM *de..*
- HOSPITALIS SANCTI IOHANNIS HIEROSOLIME.
- INDULGENCIE HOSPITALIS IERUSALEM.
- IURATORUM (MAIORIS ET) *de..*
- IURISDICTIONIS ABBATIE SANCTI N.. *de..*
- MAGISTRI ET CONVENTUS HOSPITALIS HIERUSALEM (BULLA).
- MAGISTRI N.. *de..* CANONICI.
- MAIORIS ET IURATORUM *de..*
- MAIORIE *de..*
- MARCHIONIS (N..) *de..*
- MILITIS (N..)
- MILITIS CHRISTI (N..)
- OBLIGATIONUM *de..*
- OFFICIALIS CURIE *de..*
- ORDINIS FRATRUM PREDICATORUM *de..*

SIGILLUM PITENCIARIE *de..*

- PREPOSITI (N..) *de..*
- PREPOSITURE *de..*
- PRESBITERI (N..) *de..*
- PRESULIS (N..) *de..*
- PRIORIE *ou* PRIORATUS DE SANCTO N.. *de..*
- PRIORIS (N..) DOMUS DEI *de..*
- RECTORIS (N..) *de..*
- RECTORIS (N..) COLLEGII *de..*
- RELICTE (N..) *de* N..
- REGIS (N..) *de..*
- SACERDOTIS (N..) *de..*
- SCABINORUM (MAIORIS ET) *de..*
- SACRISTE (N..) ABBATIE *de..*
- SCACARII *de..*
- SCUTIFERI (N..)
- SENESCALLI (N..) *de..*
- SENESCALLI (CURIE) *de..*
- SODALITALIS B^e M^e VIRGINIS *de..*
- THESAURARIE *de..*
- VICECOMITATUS *de..*
- VICECOMITIS (N..) *de..*
- VICEDOMINI (N..) *de..*
- VIDUE (N..) *de* N..
- UNIVERSITATIS *de..*
- UNIVERSITATIS CIVIUM *de..*
- UXORIS (N..) *de* N..

Et si la légende est en langue vulgaire, voir si elle n'appartiendrait pas à un :

SAEL *ou* SEEL DES ACTES DE IACQUES N..

- DES AYDES DE FRANCE.
- DE LA BAILLIE DE..
- DV BAILLIAIGE DE..
- DE N.. DE.., CHEVALIER.
- DE LA CHASTELLENIE DE..
- DEL COMMVNAL DE..
- DE LA COMMVNE DE..
- DE DAMOISELE N..
- DE N.., DAMOISEL *ou* DEMIZIEL DE..
- DE LEVESQVE DE..
- DE N.., ESCVIER.
- DE LA IVRISDICTION DE..
- DV NOTAIRE ROYAL DE..
- DES OBLIGATIONS DE LA VICONTE DE..
- DV PRESIDIAL DE..
- DOV SIRE DE..
- DE LA SENESCHAVSSIE DE..
- DV TABELLIONNAIGE DE..
- DV TABELLIONNAGE ROYAL DE..
- DE LA VICONTE DE.. (*ou* LE PETIT SEEL).
- DV VISCONTE — *ou* N.., VISCONTE DE..

Les contre-sceaux ont aussi des légendes. Quand elles ne sont pas la suite ou la répétition de la

légende du sceau principal elles se formulent ainsi :

Annulare secretum.

Annuntio secreta.

Contrasigillam.

Contrasigillum ballivie episcopi de..

Contrasigillum de..

Contrasigillum vicecomitatus de..

Contrescel de la viconté de..

Contrasigillum ad causas.

Contrasigillum curie de..

Contrasigillum ad obligationes ou obligationum de..

Clavis sigilli.

Custos sigilli.

Secretum.

Secretum est.

Secretum meum.

Secretum veri.

Secretum colas.

Secretum serva.

Secreti custos.

Secreti sepulcra.

Sigillum verum ou veri.

Sigillum minus.

Sigillum contrasigilli.

Sigillum veritatis.

Sigillum secreti mei.

Signum Dei vivi.

Sit secretum.

Sub meo scuto est meum secretum.

Testimonium veri.

D'autres légendes, composées uniquement de versets religieux, se trouvent encore sur les contresceaux; plusieurs d'entre elles ont été particulièrement employées par les ecclésiastiques. Telles sont :

Agnus Dei miserere mei.

Ave Maria gracia plena.

Bonum est confitere Domino.

Deus in adjutorium meum intende.

Deum timeo nec non.

Deum time.

Fugite partes adverse.

Mater Dei memento mei.

Mater Dei miserere mei.

Miserere mei, Deus.

§ 3. OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

Quand on passera au déchiffrement de la légende, on se rappellera qu'elle est généralement gravée autour du sceau et qu'elle commence presque toujours par une étoile ou une croix pattée, placée

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

Alphabeta III Saeculi

ordinairement à la partie supérieure de l'empreinte : car il est quelques légendes qui commencent par le bas du sceau.

Dans les bulles papales on trouve des légendes disposées les unes dans le sens horizontal, les autres dans le sens vertical.

Il n'est pas rare de trouver des sceaux sans légende.

Quand une légende était trop étendue pour trouver place entière dans la circonférence du sceau, elle se continuait sur le contre-sceau.

Les légendes sont tantôt en latin, tantôt en langue vulgaire. La langue latine n'a jamais cessé d'être employée dans les sceaux. La langue romane ou vulgaire ne s'y montre pas avant le XIII^e siècle. Dès cette époque on remarque le mélange des deux langues dans le même sceau ; exemple : + S' *Gvillelmi le Conteor*. + S' *Johannis le Brvmen*. + S' *Ricardi le Svor*. + S' *Gvillelmi dv Bosco*. + S' *Johannis de Chambere, domini de Blandé*. + S' *Garneri le Charon*, etc.

Que les légendes appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux langues, le style en est parfois barbare et incorrect.

On a déjà vu pour l'orthographe comment les mots y sont estropiés.

Le rapport grammatical n'y est pas mieux observé; ainsi on trouvera :

+ *S' Iohanne domina de Caroges.* — *Domina* pour *domine*.

+ *S' Galtervs de Esseyo.* — *Galtervs* au lieu de *Galteri*, etc.

Bien qu'on ait semblé dire avec raison que « les légendes des sceaux ne présentent pas de difficulté de lecture quand on possède les chartes auxquelles les sceaux sont attachés », il ne faut pas s'attendre cependant à rencontrer une parfaite concordance entre les indices de la charte et la légende du sceau. Beaucoup de sceaux attachés à des titres latins ont leurs légendes en langue vulgaire, *et vice versâ*.

On lit dans une charte :..... *Ego Rogerivs de Nocvmento*, et la légende du sceau donne : *S' Rogier de Nvisement*.

Le sceau et la charte emploient-ils la même langue, la légende n'en est pas plus d'accord avec le texte du titre.

Une charte contiendra : *Ego Basilia de Glisoliis*, et sur le sceau qui est bien celui désigné (*Sigillo munivi meo*), on trouvera : *S' Basile de Formovillâ*.

Souvent le titre donne en moins ce que le sceau contient en plus, *et vice versâ*.

La charte indique simplement le sigillateur par :

Willelmus de Longo Campo, et le sceau dit : *S' Willelmi Clerici de Longo Campo*. — C'est ainsi que les sceaux viennent ajouter aux renseignements fournis par les chartes.

Les noms propres diffèrent souvent de la charte au sceau quoique écrits dans la même langue; sur l'une on trouvera : *Johannes Malcion*, et sur l'autre : + *S' Johannis Mavcivn*, — ou : *Ego Richevdis* sur l'une, et sur le sceau : + *S' Ricoldis*, ou : *Ego Robertus le Lonc*, dira la charte, et : + *S' Roberti Lelvnc*, dira le sceau.

Quand il s'agit d'un sceau d'emprunt, la charte fournit presque toujours les indications propres à son interprétation, à peu près en cette forme :

Et quia sigillum non habebam presens scriptum sigillo Johannis tunc temporis vicedecani roboravi; ou : *Cum sigillo supra dicti Antonii mariti mei sigillavi*; ou : *Je Ferris Dux devant nommez use dou sel de ma mère devant nommée*, etc.

Les legendes des plus anciens sceaux sont très-simples et se composent du nom propre mis au nominatif ou au génitif. Dans ce dernier cas on sous-entendait *bullæ* ou *sigillum*.

Toute légende latine commence ordinairement par le mot *sigillum*, exprimé en abrégé par *s'*, *si'*, *sig'*, *sigi'*, *sigil'*, *sigill'*, *sigillm*, et la légende française par *sael*, *saiel*, *seel*, abrégés souvent par *s'*.

Beaucoup de sceaux; au ^{xiv}^e siècle surtout, commencent leur légende sans le mot *sigillum* ou *seel*.

Il y a des légendes qui se lisent en dehors, c'est-à-dire que le pied de la lettre est vers le bord au lieu d'être tourné vers le centre du sceau.

Les grands sceaux des rois, des ducs, des comtes, des prélats, des chevaliers et des communautés ont en général des légendes faciles à lire. Les mots y sont rendus en lettres capitales peu chargées d'abréviations et séparées par des points ou autres figures.

Sur plusieurs sceaux anciens il y a mélange de l'alphabet romain et de l'alphabet gothique; — indistinction de mots; — absence de signes abrégatifs; — noms propres souvent représentés par des sigles ou lettres uniques.

Si on a affaire à une légende dont les reliefs ont disparu sous des couches de poussière, on pourra sans inconvénient faire usage d'une petite brosse à poils très-doux pour dégager la poussière qui n'a pas fait corps avec la cire. Si cette première opération ne suffit pas, on verse sur le sceau de l'eau simple, qu'on laisse séjourner quelques minutes, puis on frotte légèrement avec la brosse et l'empreinte reprend sa netteté primitive. Quelques personnes emploient l'eau *seconde* pour le même effet; quels que soient les moyens dont on se serve, il faut

prendre de préférence ceux qui ne compromettent en rien l'existence du sceau.

Si, au lieu d'une empreinte en cire, il s'agit d'un sceau-matrice dont on veut posséder lisiblement la légende, encrez avec un tampon à cachet ordinaire imprégné d'encre rouge la surface du sceau d'une manière homogène, ensuite prenez de la cire noire, chauffez-la et l'étendez sur une carte, appliquez-y immédiatement votre sceau-matrice qui, relevé un instant après, laissera apercevoir en relief, bien détachées en noir sur un fond rouge, la légende et les figures dont il est chargé.

§ 4. TRANSCRIPTION

Dans la transcription des légendes on devra s'attacher à les reproduire fidèlement dans leur langue et leur orthographe, quelque sorte d'incorrections qu'on y remarque.

On pourra, d'ailleurs, à cet égard suivre les principes que nous avons établis pour la transcription des chartes (page 69).

Quant à la forme de l'écriture, si on peut en donner le fac-simile, avec les abréviations et tous les accidents qui la caractérisent, ce sera ajouter un intérêt de plus à la transcription.

IV

DESCRIPTION DES SCEAUX

Quand on transcrit une charte, un titre original et que des sceaux y sont attachés, non-seulement il faut faire mention de leur présence, mais encore les décrire de manière à les faire apprécier dans leurs moindres détails.

Dans les anciens *vidimus* ou copies collationnées on n'omettait jamais de mentionner et de décrire les sceaux. Les cartulaires qui contiennent la copie des titres originaux d'une communauté religieuse indiquent souvent quels étaient les sceaux fixés aux actes dont ils n'ont pu conserver que la teneur. C'est ainsi qu'à la suite d'une charte transcrite le copiste ajoutait :

« Seelee en las de fil ouvre a leschiquier et cire blanche, dun grant seel ou est figurey un homme darmes a cheval, lespee au poing, lescu a trois chevrons pendu a son col, et ou contre seel pareil escu et armes a trois chevrons, le tout sain et entier en seel et escripture. » (Sceau de Robert, sire d'Ivry, 1278.)

Dans un *vidimus* de 1450 on lit : « Nous avons veues et leues mot a mot unes lettres donnees du

comte Simon d'Évreux, seellees de cire vert en double queue faicte dune couroye de cerf ou quel seel estoit apparans en lune des parties du seel la figure dun homme a cheval portant par apparence une targe et une lance en sa main et en lautre partie dud seel (*contre-sceau*) avoit pareillement en empreinture la figure dun autre homme a cheval tenant en sa main et a sa bouche par apparence la figure dun cor de chace, et estoient icelles lettres saines et entieres en seel et en escripture. » (Sceau de Simon, comte d'Évreux, XII^e siècle.)

Ce sont de semblables descriptions qui nous ont fourni des renseignements héraldiques sur plusieurs familles anciennes dont les sceaux ne se retrouvent plus. Quand il s'agira de la description d'un sceau, on devra donc indiquer :

Si le sceau est plaqué ou pendant ;

Quelle est sa matière — cire, plomb, or, argent, etc. ;

Sa forme — ronde, ovale, en ogive, en écusson, octogone, etc., grande ou petite ;

Sa couleur — blanche, jaune, rouge, verte, bleue, noire ;

Son attache — en parchemin, ruban de soie ou de fil, de telle ou telle couleur, en corde, cuir, cordonnet, etc., en simple ou double queue ;

Quels sont les figures, symboles, emblèmes, armoiries gravés sur le sceau;

S'il est garni d'un contre-sceau et quel il est;

Si la légende est en lettres capitales romaines, ou en capitales gothiques, ou composée des unes et des autres, ou en minuscules gothiques;

Si le sceau est plus ou moins bien conservé, et enfin signaler toute particularité qui peut intéresser la sphragistique.

V

LECTURE DES LÉGENDES DES SCEAUX

DE LA PLANCHE X

1. Sceau de plomb ou bulle du pape Célestin III (XIII^e siècle); capitales gothiques :

Sanctus PAulus, Sanctus PEtrus. — Revers : CELESTINUS PaPa III. Forme orbiculaire.

2. Sceau ogival du prieuré de Saint-Nicolas de Maupas (XIII^e siècle) :

+ SIGILLVM PRIORIE DE MALOPASSu (d'après le sceau-matrice de notre collection). Capitales gothiques.

3. Sceau orbiculaire du chapitre de l'abbaye de Saint-Taurin d'Évreux (fin du XII^e siècle) :

+ Sigillum CAPITvLI : SanCti : TAVRINI : EBROI-Censis : EPiscopi : PRIMI (d'après le sceau-type de notre collection). Belle écriture capitale romaine mêlée d'E en caractère oncial.

4. Sceau elliptique d'un garde-scel :

Jehan le maire (XIV^e siècle), d'après un sceau en cire. Gothique minuscule.

5. Sceau secret, ou contre-scel orbiculaire (XIII^e siècle) :

+ Sigillum SECRETI (d'après un sceau en cire). Capitale gothique.

6. Sceau ogival de Marie d'Aviron (XIII^e siècle) :

+ Sigillum MARIE [de] AVIRONE (d'après un sceau en cire). Mélange de capit. rom. et de gothique onciale.

7. Sceau ogival de l'officialité de Rouen (XIII^e siècle) :

+ SIGILLum CVRie [ro]THOMAGENSIS (d'après une cire originale). Écriture capitale mixte. Capit. rom. et goth.

8. Sceau plaqué de tabellion (fin du XVI^e siècle) :

SCEAV DV TABELlionnage Royal DEVREUX. Capit. rom.

9. + ConTraSigillum VICecomitatûs VerNOLII
(d'après l'original en cire). Capit. goth.

10. Sceau personnel d'un lieutenant de bailli
(xv^e siècle) :

Pierre Duval. Minusc. goth.

11. Contre-scel de la baillie de l'évêque d'Évreux
(xiv^e siècle) :

+ C[on]TRASigillum BAILLIVIE EPiscopi
EBROICensis.

12. Sceau orbiculaire de la commune de Nonan-
court (xiv^e siècle) :

Sigillum MAIORIE DE NONNANCVRIA. Ecrit.
capit. goth. (d'après une empreinte du sceau-type
en argent).

13. Sceau bourgeois (xiii^e siècle) :

+ Sigillum WILLElMI LENGLEIS (d'après l'ori-
gin. en cire). Capit. goth.

14. Sceau d'un damoiseau, forme orbiculaire
(xiv^e siècle) :

Seel IEHAN DE LONGECOVr DEMIZIEL DE
BAILVES. Au centre, écusson pointu traversé
d'une bande (d'après le sceau-type en cuivre de
notre collection). Capit. goth.

45. Sceau de clerc (XIII^e siècle), forme elliptique :
+ Sigillum ROGERii FOVQuer CLerICI (d'après une cire originale). Signe de fantaisie au centre.

46. Sceau orbiculaire d'un curé de Saint-Aignan-de-Blandey (XV^e siècle) :

Sigillum JUDOCI LEMAIRE CURATI BEATI ANIANI DE BLANDEYO (d'après une empreinte du sceau-matrice en cuivre). Minuscule goth.

Les figures marquées A, B, C, D représentent des *mercs*, *merques*, *marques*, *seings*, *signes* ou *seings manuels* du XVI^e siècle tracés au bas de quittances et autres actes par des gens ne sachant pas signer. Ces seings, qui représentent les instruments de la profession de ceux qui les ont tracés, sont curieux à signaler quand il s'en trouve au bas des actes.

En tête de la planche nous avons figuré les divers monogrammes du Christ tels qu'on les rencontre sur les sceaux et les monnaies.

Le premier représente le monogramme du Christ composé de la lettre P traversée d'une barre pour figurer l'X. Au pied se trouve l'*alpha* et l'*oméga* (*principium et finis*);

Le second, le monogramme simple de *Christus* figuré par XP agencés l'un sur l'autre;

Le troisième est celui de *Ihesus* figuré par IHS;

Et le quatrième, celui de *Christus* figuré par les lettres XPS.

VI

RÈGLES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE CRITIQUE CONCERNANT LES SCEAUX

I

RÈGLES GÉNÉRALES

1. Tout sceau d'une forme beaucoup plus récente que la date du diplôme ne le comporte doit être mis au nombre des sceaux supposés.

2. Un diplôme donné par un de nos rois de la première ou seconde race et scellé avec un anneau représentant la tête de Bacchus, de Jupiter ou de quelque autre divinité païenne, ne doit pas pour cela devenir suspect.

3. Les images des sceaux lorsqu'elles s'éloignent trop de la forme de celles du même ordre et du même temps, et lorsqu'elles ont trop de ressem-

blance avec de plus récentes, doivent passer pour suspects.

4. On ne doit pas traiter un diplôme de faux parce que son sceau représente un prince, un évêque, un grand seigneur d'une autre manière qu'on ne le trouve dans d'autres sceaux, ou médailles, ou monuments; ou parce qu'il ne paraît pas ressemblant au portrait qu'en aura laissé quelque auteur contemporain.

5. On doit tenir pour suspect un sceau dont la cire est d'une couleur qui n'était pas en usage au temps du diplôme scellé.

6. Si l'on aperçoit une cire onctueuse et tant soit peu ductile mise au dos d'un ancien sceau, ce serait une preuve qu'on l'aurait détachée d'un diplôme pour la faire servir à un autre.

7. La transposition d'un sceau d'une charte à une autre est un moyen de faux légitime, mais dont on peut s'assurer avec un peu d'attention.

8. Si l'on trouve un sceau de cire pendant à une charte dans le temps que l'usage de suspendre cette sorte de sceau n'était pas encore reçu, ou si le sceau est appliqué sur la charte lorsque l'usage d'appliquer ainsi la cire était aboli, on peut assurer que le sceau n'est point du temps dont la charte est datée.

9. Un sceau qui se trouverait chargé d'armoiries avant le ^x^e siècle porterait un caractère évident de fausseté.

10. Si la légende d'un sceau antique est aussi longue et dans le même goût que celles des bas siècles, si l'on y trouve un nom propre qui n'ait pas encore été en usage, on peut avec raison douter de la vérité du sceau.

11. On doit tenir pour faux, ou du moins pour très-suspect, un ancien sceau dans l'inscription duquel se trouverait une formule récente ; par exemple, si un évêque du ^x^e siècle s'y disait *évêque par la grâce de Dieu et du siège apostolique*, le sceau serait visiblement supposé.

12. Pour juger de l'âge des sceaux, il faut avoir égard aux lettres employées dans leurs légendes. Si donc l'on remarquait dans un sceau du ^x^e au ^x^e siècle le caractère gothique moderne, on ne balancerait pas à juger ce sceau des bas temps.

13. Nulle copie non authentique ne porte de sceau sans se rendre suspecte de quelque mauvaise foi.

14. Beaucoup de chartes véritables et authentiques ne font nulle mention des anneaux et des sceaux dont elles sont scellées.

45. Les sceaux perdus, brisés et détruits, en tout ou en partie, soit par vétusté, soit par quelque accident, ne font point pour cela perdre aux chartes leur autorité. (Voyez *Digeste*, lib. 37, tit. II, leg. 4, § II.)

46. Des sceaux contrefaits convainquent les pièces de faux.

47. Le défaut de sceaux dans les anciens titres, même non souscrits, ne suffit pas pour infirmer leur autorité.

48. Avant et depuis que les sceaux furent devenus communs et nécessaires, ils ne suppléèrent pas seulement au défaut de signatures, mais ils tinrent encore assez souvent lieu de témoins.

49. Des chartes antiques munies de sceaux, mais sans dates et sans signatures, n'en doivent pas moins être tenues pour authentiques.

11

RÈGLES PARTICULIÈRES

4. Les évêques se servirent d'anneaux pour sceller leurs actes et leurs lettres jusqu'au ix^e siècle; alors ils commencèrent à employer des sceaux propres ou ceux de leurs églises.

2. Depuis le ix^e siècle jusqu'au xii^e, le mot *bull*a fut employé de temps en temps pour marquer les sceaux de nos rois, de quelques grands seigneurs et surtout des prélats et des chapitres. Par rapport à ces derniers et aux princes d'Allemagne, cet usage n'était point encore passé au xiii^e et au xiv^e siècle.

3. L'usage de sceaux de plomb remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne et descend jusqu'aux derniers.

4. Un diplôme de la première, de la seconde et des commencements de la troisième race de nos rois, scellé en cire verte, porterait une marque évidente de fausseté.

5. Les sceaux de cire jaune ou rouge antérieurs au xii^e siècle rendraient suspectes les chartes qui les porteraient.

6. Tous les rois de France de la première race, à l'exception de Childéric, père de Clovis I^{er}, et de Childéric III, se sont servis de sceaux ronds.

7. Tous les sceaux de la seconde race de nos rois, excepté ceux de Zuentebolde et de Lothaire, fils de Louis d'Outremer, sont de figure ovale.

8. Zuentebolde, roi d'Austrasie; Lothaire, pénultième roi de France de la seconde race; et Hugues

Caractères alphabétiques.

Majusculos & minusculos.

Л П М А Н . В В В В . С С С С .
X X X X X . E E E E . F F F . G G
G G G . H H H H . I I I L K K K . L L
L L . M M M N N N O O M H H .
И И И И И . О О О О . P P P . Q Q
Q Q Q Q . R R R R R . S S S .
T T T . V V V . X X X . Y Y Y Y .

全五卷

a a. b. c. d. e. f. g. h. i. k. l. m. n. o. p. q. r.
2. s. f. t. u. v. x. y. z. — la. le. lo. li. de. do.

Signes abrégatifs.

m.	er.	us	ur.	con, cun.	rum.
n.	re.	os	lar.	com, cum.	ris.
ir.					

Lettres contresignées avec leur valeur gén^{le}

A. B. C. D. E. F. G. H. I. K. L. M. N. O.
 an. bo cum. doe fer. ger. her. ker. d. i. u. no. en. on.
 at. bre. con. de. fre. gra. har. kar. ul. mer. nen. on.

P. P. P. P. Q. R. f. S. T. V. V. Z.

p ^r r.	p ^r e	pro.	pus.	que.	rum	ser.	ses.	ter.	ver.	um.	et
par.	præ.	per.	pos.	qua.	ris.	sir.	sir.	tre.	vir.	un.	

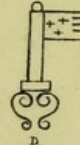
[2 2 2 2 2 2 2 2 .]

Sceaux.



Abréviations.

ABBIE. Abbatis.	GR̃A. gratia.	f. Sire. Sancti.
ABBIS. Abbatij.	GVIL. Guillelmi.	SC̃A. Sancte.
AD C̃HS. ad causam.	GVIII ^r . id.	SC̃OR. Sacerdotum.
BALL. ballivie.	I ^r . Johannes, Iehan.	SC̃V. sc̃vifieri.
BEM. beate Marie.	IE ^r . Iehan.	SEB ^r . sedis.
BI. beati.	IE ^r A. Iohanne.	SG. sigillum.
BOZ. beatorum.	IO ^r IS Iohannis.	SG ^r A. sigillum.
C. Comes, Curie.	IO ^r IS. Iohannes.	SV. sigillum.
C. Contrastigillum.	IP̃ATE. Imperatoris.	SIG ^r . Sigillum.
CAPPE. capelle.	LRES. Lettres.	SPA. Sanctus Paulus.
CAPPL. capituli.	M. M ^r . militis.	SPE. Sanctus Petrus.
CARD. Cardinalis.	MAGRI. magistri.	S ^r PV. sigill ^r parvum.
C̃VR. Chevalier.	MARCH ^r . marchionis.	TAB. tabellionage.
CERCI. Clerici.	MART. martyris.	V. Villelmus.
C̃NTS. contrastigill ^r .	MIL ^r . miles, militis.	V ^r . Virginis.
C̃OIT. Comitis.	NRI. nostri.	VIC ^r . Vicecomitatus.
C̃OM. Comes. id.	ORD ^r . ordinis.	W ^r . Willelmus.
C̃ONTS. contrastigill ^r .	P̃ERI. presbyteri.	W ^r L. Willelmi.
C̃OTS. contrastigill ^r .	P̃OR. prioris.	WH. Willelmi.
C̃OVET. conventus.	P̃P. Papa.	XPI. Christi.
C̃TRAS. contrastigill ^r .	PR̃BI. presbyteri.	
CVR. Curie.	PR̃P ^r . prepositura.	
D. D. de Ducis. &c.	ESV. Presidia.	9MVNIE. communis.
DI. Dei.	PVICIE. Provincie.	9CASS. contesse.
DNE. domine.	RAD ^r . Radulfus.	9TRAS. contrastigill ^r .
DOL. domini.	ROB ^r . Roberti.	9 ^r S. ante Sed.
ECCLESIA. ecclesie.	ROG ^r . Rogeri.	9 ^r S. contrastigillum.
EP. episcopi.	ROT ^r . Rothomag.	SS
FRIS. fratris.	S ^r . S ^r . Sigillum.	PE
G. Guillelmi.	S. S. Sigillum.	P
		S. Paulus & S. Petrus.





De l'écriture & des caractères.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Signes alphabétiques.

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Capet, chef de la troisième, et tous ses successeurs, à l'exception du roi Robert, ont scellé leurs diplômes avec des sceaux de forme ronde.

9. Le premier de tous les sceaux où paraît la formule *Dei gratia* est celui de Charles le Chauve, apposé à un diplôme de l'an 839.

10. Au XI^e siècle, saint Édouard, roi d'Angleterre; Henri II, empereur d'Allemagne, et Henri I^{er}, roi de France, furent les premiers qui se firent représenter sur leurs sceaux assis dans des trônes, à la manière des empereurs de Constantinople.

11. Louis le Jeune est le premier des rois de France qui se soit servi de fleurs de lis au contre-scel de ses chartes. C'est donc une règle certaine que toutes les chartes antérieures à ce prince, quand même elles seraient scellées de sceaux parsemés de fleurs de lys, doivent être réprochées.

12. Louis le Jeune est incontestablement le premier de nos rois qui ait fait usage d'un contre-scel, quoique M. Mabillon en fasse honneur à Philippe-Auguste.

13. Des sceaux sur lesquels l'écu de France est réduit à trois fleurs de lis longtemps avant le roi Charles VI ne doivent point pour cela être suspects.

14. Les ducs, les comtes et les vicomtes com-

mencèrent à avoir des sceaux différents des anneaux lorsqu'ils rendirent leurs dignités héréditaires au commencement de la troisième race de nos rois.

15. On ne voit des armoiries sur ces sceaux qu'après le milieu du ^x^e siècle, et les chevaux bardés n'y paraissent qu'au ^{xiii}^e.

16. Les sceaux de la noblesse du second rang, encore rares après le commencement du ^{xii}^e siècle, ne devinrent communs et nécessaires en France que vers l'an 1150, et en Allemagne qu'au ^{xiii}^e siècle.

17. En France, les plus anciens sceaux publics des villes ne sont que du ^{xiii}^e siècle.

18. Les chartes-parties, les endentures et les cirographes suppléèrent aux sceaux dans les ^x^e, ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles.

19. Depuis le ^x^e siècle jusqu'au ^{xiv}^e inclusive-ment, nos rois n'ont pas fait de difficulté d'apposer leurs sceaux aux chartes de leurs sujets.

20. Au ^x^e siècle, les évêques commencèrent à faire mettre leurs propres images sur leurs sceaux, à l'exemple des rois.

21. Une charte scellée au ^x^e siècle avec le sceau d'un abbé ne doit pas être suspecte; elle le serait à

juste titre si elle était scellée du sceau d'un curé avant 1200.

22. Les sceaux des communautés monastiques, rares dans le ^x^e siècle, devinrent communs au ^{xii}^e, quoique alors plusieurs monastères n'en eussent pas.

23. L'usage des contre-scels remonte au ^x^e siècle et au ^{xi}^e en France et en Angleterre.

24. Nul roi de France avant Louis VII n'a usé de contre-scel; nul prélat connu n'en a fait usage avant Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen en 1138.

25. On ne connaît point de sceaux véritables portant des armoiries avant le ^{xi}^e siècle.

26. Depuis le commencement du ^{xi}^e siècle, des sceaux de prélats avec des armoiries ne rendraient point suspectes les chartes qui en auraient été scellées.

27. Dès le ^x^e siècle les prélats se servirent quelquefois de sceaux pendants. L'usage en devint fréquent au ^{xi}^e parmi eux.

28. Dès les commencements de ce même siècle, Robert, roi de France, et Richard II, duc de Normandie, usèrent de sceaux pendants. L'usage en est donc plus ancien que Philippe 1^{er} et Louis le Gros.

29. Depuis le règne de ce prince, des diplômes de nos rois dont le sceau serait appliqué et non pendant ne devraient pas être admis.

30. Après le XII^e siècle, les chartes des évêques et des abbés seraient fausses si elles étaient scellées avec des sceaux en placard.

31. Quand le sceau n'est point annoncé dans une charte qui en est munie, ce n'est pas un indice de faux.

32. Depuis le VIII^e siècle jusqu'après le milieu du XII^e, le défaut de sceau ne nuit ni à l'authenticité ni à la validité des chartes.

33. La variation du sceau de la même personne ne porte aucun préjudice à la vérité des diplômes royaux et des chartes des seigneurs.

34. L'ancienneté des chartes et les indices qu'elles ont été scellées suppléent tellement à la perte des sceaux que depuis le XI^e siècle nos rois et les tribunaux de la justice n'ont pas fait difficulté d'admettre ces pièces comme faisant foi.

35. L'annonce du sceau et du cirographe dans les chartes-parties est une formalité indifférente qu'on pouvait également exprimer et cmettre.





TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	v
AVERTISSEMENT DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS.....	1
PALÉOGRAPHIE DES CHARTES ET DES MANUSCRITS (Introduction)....	5

PREMIÈRE PARTIE

DES DIFFICULTÉS MATÉRIELLES ET ACCESSOIRES DE L'ÉCRITURE

I. Alphabets.....	10
II. Liaisons et conjonctions de lettres.....	12
III. Signes abrégatifs.....	13
IV. — orthographiques.....	14
V. — de correction.....	17
VI. Chiffres.....	19
VII. Style.....	21
VIII. Orthographe.....	24

DEUXIÈME PARTIE

DES DIFFÉRENTS MODES D'ABRÉVIATION

I.	Abréviations par sigles.....	38
II.	— par contraction.....	43
III.	— par suspension.....	50
IV.	— par signes abrégatifs.....	51
V.	— par petites lettres supérieures..	60
VI.	— par lettres abrégatives.....	62

TROISIÈME PARTIE

DE LA LECTURE ET DE LA TRANSCRIPTION
DES ANCIENNES ÉCRITURES

I.	Lecture.....	65
II.	Transcription.....	69
III.	Copie des planches.....	70
IV.	Règles particulières de critique concernant la matière, l'encre et l'écriture des diplômes, des chartes et des manuscrits.....	84
V.	Règles de critique propres à déterminer l'âge des manuscrits non datés du ^x ^e au ^{xv} ^e siècle.....	92

QUATRIÈME PARTIE

DES SCEAUX ET DE LEURS LÉGENDES

Aperçu général.....	103
I. Des sceaux-matrices.....	103
II. Des sceaux-empreintes.....	106
§ 1 ^{er} . Dénominations.....	106
§ 2 ^e . Emploi.....	110
III. Légendes des sceaux.....	119
§ 1 ^{er} . Paléographie.....	119
§ 2. Formules.....	129
§ 3. Observations complémentaires.....	136
§ 4. Transcription.....	141
IV. Description des sceaux.....	142
V. Lecture des légendes des sceaux de la pl. X..	144
VI. Règles générales et particulières de critiques concernant les sceaux.....	148
I. Règles générales.....	148
II. — particulières.....	151





